

# SOYEZ AU VOLANT D'UNE SUPER VOITURE

et vous sentez que vous conduisez la meilleure voiture sur la route, il est naturel que vous ayez . L'huile moteur **Shell Helix**, avec sa technologie de nettoyage active, nettoie le moteur de vous la conduisez. L'huile **Shell Helix** est le résultat de presque 21000 heures de recherche en partenariat technique avec **Ferrari**. Ainsi, en choisissant **Shell Helix**, vous avez choisi développée par une équipe de plus de 50 chercheurs travaillant avec **Ferrari** dans les **hell international** de part le monde : C'est pourquoi, chaque **Ferrari** qui quitte la chaine ravitaillée avec l'huile moteur **Shell Helix**.



Shell Helix

LES PASSIONNÉS DE VOITURES CHOISSENT SHELL HELIX





**RENAULT  
TRUCKS**

Confort de vie à bord, optimisation des coûts d'exploitation, plaisir de conduite, fiabilité et sécurité, sont au rendez-vous aujourd'hui avec la gamme des camions poids lourd de **Renault Trucks**. Les performances en termes de consommation de ces véhicules montrent que l'économie de carburant a toujours été au centre des préoccupations de la firme lyonnaise.

Des études menées sur le marché des transports Poids lourd ont montré que les coûts des véhicules, leur maintenance ainsi que le coût du carburant sont relativement élevés. La concurrence dans le domaine du transport et des travaux aussi, devenant rude, a effrité les marges d'exploitations.

**Renault Trucks** via **Ennaki Véhicules Industriels** et son réseau, proposent une approche globale qui permet de gagner jusqu'à **15% de consommation** au sein d'une flotte de Poids lourd, et ce, à-travers la **solution OPTIFUEL**.

Une compétition dédiée à la conduite économique et à la réduction de la consommation du carburant, a été lancée du 01 Mai au 15 juin 2013 sur le district du Grand Tunis, visant la gratification des six meilleurs conducteurs qui réussissent à réduire le maximum possible la consommation de leurs tracteurs durant la période du challenge

**\*RENAULT TRUCKS et ENNAKL VEHICULES INDUSTRIELS** se mobilisent pour la promotion de la Conduite Rationnelle et la maîtrise de la Consommation du carburant des camions Poids lourd.

Route de sousse GP1 km 1,5 - jbel jelloud - 1 009 El Wardia - Tunis

**CONTACTEZ LE +(216) 71 494 962**



ENNAKL VÉHICULES  
INDUSTRIELS  
النقل للعربات الصناعية

# OPTIFUEL CHALLENGE\*

## 2013

Les performances sont mesurées grâce à :

- L'**OPTIFUEL INFOMAX**, un logiciel d'expertise et d'analyse de consommation très précis, conçu par **Renault Trucks**, permettant de recueillir et d'analyser les données se rapportant à la consommation de véhicules. Les informations sont extraites depuis le boîtier électronique du camion et analysées depuis un simple ordinateur.

- Les formateurs d'**Ennakl Véhicules Industriels** guideront le participant sur le chemin de la **conduite rationnelle** grâce à une formation théorique et pratique dédiée.

Les indices relevés départagent les conducteurs et sélectionnent ceux qui ont relevé le défi et réussis à compresser leur consommation de carburant.

Ce challenge a duré un mois et a mis en compétition 98 conducteurs travaillant au sein de 24 sociétés tunisiennes. Une expérience similaire a été finalisée avec succès le mois dernier dans la région de Bizerte.

La Cérémonie de distribution des prix a été organisée le 20 juin 2013 au siège ENNAKL VEHICULES INDUSTRIELS sis à Jbel Jloud – el Wardia. Le challenge a été remporté par Monsieur Ghoulem SALHI conducteur de la société Châabane et Cie qui a réussi le défi de réduire sa consommation de 17% (soit 7L/100km)





**APPELS  
ILLIMITÉS**  
VERS TOUS LES RÉSEAUX



**SMS  
ILLIMITÉS**  
VERS TOUS LES RÉSEAUX

**3G++  
GRATUITE**



**APPELS  
INTERNATIONAUX \***  
à  
**90** mil/min

**FORFAIT  
MOBI**

**À 200 DT / MOIS**

\* Appels internationaux au profit de réseaux 3G+ illimités vers les réseaux Numéros de destination: Italie, Belgique, Pays Bas, Espagne, Suisse, Portugal, Croatie, États-Unis d'Amérique, Grèce et Turquie. Les communications sont plafonnées à 3000 Tr par mois vers les réseaux 3G+ et à 3000 vers les autres réseaux. La commission 3G+ est plafonnée à 0,04 par minute. Les services sont plafonnés à 2000 Tr par mois par mois.





Taoufik Habaieb

## Seul un grand sursaut national...

**A**utant de martyrs peuvent-ils suffire pour nous unir ? Tous ces assassinats perpétrés ces temps-ci et toute cette barbarie qui n'a d'égale que la sauvagerie de ses commanditaires, de ses exécutants et de leurs complices, nous interpellent au plus profond de nous-mêmes. Endeuillée, la Tunisie pleure ses martyrs, s'interroge et peine à trouver les ressorts de son sursaut. Comment se redresser contre le terrorisme odieux ? Comment amener la classe politique, la Troïka au pouvoir en premier et plus particulièrement le parti majoritaire Ennahdha, mais aussi l'opposition et l'ensemble des forces agissantes, à moins d'égoïsme partisan et plus d'engagement au service de l'intérêt général et de leadership visionnaire, démocratique et moderniste. Ils se disputent tous le pouvoir sans guère se soucier de l'intérêt national.

La rupture est aujourd'hui profonde. Entretien çà et là, divisant les rangs, opposant les uns contre les autres, jouant sur les fibres sensibles, ici la religion, et là les libertés et la démocratie. La fracture s'élargit, la facture s'alourdit. Le pays s'enlise dans une crise politique, mais aussi économique et sociale, mis à feu par un terrorisme aveugle. Les tueurs choisissent aujourd'hui leurs cibles, mais s'exerceront demain, si nous ne parvenons pas à les neutraliser, sur nous tous, sans discernement.

Dès le départ, l'arrogance des vainqueurs du scrutin du 23 octobre a instauré un climat délétère. Leur silence complice face à la montée croissante de la violence depuis les premières hordes lancées lors de la projection du film *Persepolis*, puis les attaques contre El Ebdellia, des mausolées, des sièges de l'UGTT, des meetings de l'opposition, l'ambassade et l'école américaines, a cultivé la violence au cœur de la société. L'autorisation des milices et autres ligues ne pouvait que conduire à la confrontation. Et l'obstination à imposer leur vision au nom de la légitimité issue des urnes a fait barrage à l'aboutissement de toute expression différente sous la coupole du Bardo.

Du coup, l'économique aux indicateurs désastreux et le social avec l'accroissement du chômage et de la précarité s'en trouvent hypothéqués. Encore plus avec l'assassinat de Mohamed Brahmî et le lâche carnage du mont Chaâmbi. Alors qu'on s'efforçait de rattraper, durant les cinq mois qui restent de l'année en cours, ce qui a été perdu jusque-là en trouvant le levier le plus rapide et le plus efficace, en comptant sur un tourisme estival de dernière minute et une bonne arrière-saison, l'élan s'en trouve compromis. Les économistes comptaient sur un accroissement soutenu des exportations avec la reprise des flux phosphatiers et la compression des importations, notamment des prix de consommation, et les monétaristes espéraient une meilleure résistance du dinar. Les stratèges escomptaient une clarification précise de l'agenda électoral, de quoi rassurer les investisseurs étrangers et susciter de nouveaux IDE. Le rêve se brise... Pour le moment.

Tout n'est pas perdu pour autant. Cela dépend de la classe politique, à commencer par Carthage, la Kasbah, le Bardo et les partis. En écoutant attentivement les aspirations profondes des Tunisiens, en prêtant attention aux positions de l'UGTT, l'UTICA et autres grandes organisations représentatives, en rabotant les ambitions partisans et personnelles, en rétablissant la confiance sur la base de preuves tangibles et de garanties irréductibles, en renonçant à l'arrogance et à l'esprit dominateur, en renouant les fils du dialogue, en interdisant les milices, en consolidant l'indépendance de l'appareil sécuritaire et judiciaire, en remettant le gouvernement entre les mains, essentiellement, de compétences indépendantes, en recentrant le rôle de l'Assemblée nationale constituante sur sa fonction constitutionnelle et en limitant son mandat à une échéance très proche, l'amorce d'une sortie de crise aura alors toutes ses chances effectives. Seul un véritable sursaut national, fondé sur l'esprit de compromis et hissant l'intérêt supérieur de la nation au-dessus de tout le reste, sera salutaire.

T.H.

# S O M M A I R E

## A la une

- 14 Combien de martyrs faudrait-il encore?
- 18 Mohamed Brahmi: la voix libre assassinée
- 20 Sit-in et palabres : tout se joue au Bardo
- 22 Manifester, c'est bien, mais un sursaut national doit enfin voir le jour  
*Par Mohamed Larbi Bouguerra*

## Chronique

- 27 Que faire? Une sortie de crise en six points  
*Par Radhi Meddeb*

## Nation

- 28 Est-ce l'échec définitif de la Révolution ?  
*Par Mansour Moalla*
- 36 110ème anniversaire de Habib Bourguiba : le bourguibisme sans Bourguiba?  
*Par Habib Touhami*
- 38 Hamed Karoui : «Nous sommes ouverts à une coalition avec les partis qui nous sont proches»
- 40 Mufti de la République : passation sous interrogations
- 42 Hela Cheikhrouhou : Le défi de lancer le Fonds vert pour le climat : 100 milliards de dollars par an
- 46 La légitimité en question  
*Par Walid Bel Hadj Amor*

## Diplomatie

- 49 François Gouyette  
*Ambassadeur de France*  
Les moments forts de la visite du président Hollande à Tunis

## Affaires arabes • Egypte

- 50 L'Egypte n'est pas la Tunisie ? Voire  
*Par Hédi Behi*
- 52 Légitimité contre légitimité : l'enjeu d'une contagion à l'égyptienne  
*Par Habib Dlala*
- 56 L'échec de l'islam politique était-il prévisible?  
*Par Mohamed Larbi Bouguerra*
- 58 La Tunisie au miroir de l'Egypte  
*Par Mohamed Jaoua*

## Economie

- 62 Best Lease : le leasing halal bientôt en Bourse
- 64 Cellcom en Bourse : la première marque tunisienne de téléphonie en expansion

14

20

49



## Société

- 69 L'échographie tunisienne honorée à l'échelle mondiale : un homme, une carrière
- 77 Mohamed Amamou, le diplomate militant
- 84 Mona Chouk : peindre en s'amusant
- 88 Décoration d'intérieur : tout devient ambiance
- 90 Chef Youssef Gastli : notes d'une cuisine authentique
- 93 Un livre de Faouzia Charfi : «La science voilée» : dévoiler la vérité  
*Par Hamadi Redissi*
- 97 Mongia Mabrouk Amira : une Tunisienne qui a su donner un sens à sa vie
- 106 Naïdé Ferchiou : grande bienfaitrice du patrimoine archéologique de Tunisie  
*Par Houcine Jaïdi*

## Document

- 108 Politique et sécurité dans la Tunisie de demain  
*Par Ahmed Ounaïes*

## Billet

- 112 Cinquantenaire de Jeune Afrique  
Que de souvenirs surgis, que d'images jaillies!  
*Par Hédi Béhi*



# Leaders

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

## CONSEILLER

Hédi Béhi

## COLLABORATEURS

•Hélé Béji • Anissa Ben Hassine Kalfat  
• Walid Bel Hadj Amor • Ahmed Ben Hammouda • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb • Mohamed Larbi Bouguerra  
• Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot  
• Remadi • Habib Dalala • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz • Safya Hachicha • Mohamed Ali Halouani • Mohamed Jaoua • Tawfik Jelassi • Dr Essedik Jeddi • Moez Joudi  
• Elyès Jouini • Emna Kallel • Maher Kallel • Noureddine Ketari • Chedli Kilbi  
• Salsabil Klibi • Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Abdelwahab Meddeb  
• Emna Menif • Mansour Moalla  
• Ahmed Ounaïes • Mehdi Taj • Habib Touhami • Olfa Youssef • Riadh Zghal  
• Dr Saadeddine Zmerli • Dr Sofiene Zribi

## CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni  
(Directeur de Studio)

Raïd Bouaziz  
(Designer)

## PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

## MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz  
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaifer Hajem  
(Directrice Communication)

## APPUI

Habib Abbassi  
Lamia Alayet  
Hajer Ayoubi  
Samira Chtila Krifa  
Sérine El Anes  
Fayçal Mejjadi  
Leïla Mnif  
Hamdi Mzoughi  
Chaouki Riahi

## IMPRESSION

Simpact

## PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,  
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,  
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333  
abonnement@leaders.com.tn  
marketing@leaders.com.tn  
redaction@leaders.com.tn

[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

## Présidence du gouvernement

**Abdallah Loussaief**, ancien magistrat, nommé président du Conseil supérieur islamique

**Ridha Kazdaghli**, nommé directeur général du Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations (IFEDA)

**Oussama Bouthelja**, nommé chargé de mission au cabinet du Chef du gouvernement

**Mohamed Saïdi**, conseiller auprès du Tribunal administratif, nommé chargé de mission au cabinet du Chef du gouvernement pour faire fonction de directeur général des services administratifs et de la fonction publique à l'Intsance générale de la Fonction publique

**Mohamed Ben Nasr**, nommé chargé de mission au cabinet du Chef du gouvernement

**Moez Hassayoun**, assistant de l'enseignement supérieur, nommé chargé de mission au cabinet du Chef du gouvernement

**Taher Yahya**, nommé chargé de mission au cabinet du Chef du gouvernement

**Lotfi Blel**, nommé chargé de mission au cabinet du Chef du gouvernement.

## Ministère de la Défense nationale

Promu général de brigade, **Mohamed Salah Hamedi** a été nommé chef d'état-major de l'armée de terre, poste auquel il succède au général Rachid Ammar, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

## Ministère de la Justice

**Mohamed Hédi Ben Cheikh Ahmed**, magistrat de troisième grade, a été nommé, à compter du 1er juillet 2013, procureur d'Etat général, directeur des services judiciaires avec rang et avantages de secrétaire d'Etat. Jusque-là, il était premier substitut du président de la Cour d'appel de Bizerte. Il succède à Mohamed Affes.

**Fethi Chouchi**, ingénieur général au Centre national d'informatique, nommé chargé de mission au cabinet du ministre de la Justice.

**Adel Riahi**, premier rédacteur à l'Agence TAP, nommé chargé de mission au cabinet du ministre de la Justice.

## Ministère de l'Intérieur

**Héla Aloulou**, nommée chargée de mission au cabinet du ministre de l'Intérieur.

## Ministère de l'Industrie

**Mokhtar Hajji**, conseiller des services publics, nommé chargé de mission au cabinet du ministre de l'Industrie.

## Ministère des Technologies de la communication

**Abdelaziz Torkhani**, nommé directeur général du Centre d'études et de recherches des télécommunications (CERT).

## Ministère du Transport

**Kheireddine Sghiri**, nommé PDG de la STAM.

## Oussama Bouthelja La nouvelle recrue de poids à la Kasbah

Il est le seul à suivre Ali Laârayedh du ministère de l'Intérieur au palais de la Kasbah, mais il a dû se mettre au vert pendant près de trois mois avant de le faire. Avocat de profession, Me Oussama Bouthelja, 43 ans, n'étant pas agent de la fonction publique, peut se permettre de prendre un congé aussi long. A l'Intérieur, ses fonctions au sein du cabinet se limitaient, selon ses dires, à *Narvaat*, à «fournir des consultations juridiques», bien qu'en fait, elles aient dépassé





# LA NOUVELLE SEAT LEON

Entrez dans une nouvelle ère



Photo non contractuelle

ENJOYNEERING

## NOUVELLE SEAT LEON

Découvrez la nouvelle SEAT Leon et vivez une nouvelle expérience qui stimulera vos émotions. Parfaitement fonctionnelle, son habitacle et son coffre sont plus généreux pour vous offrir plus de confort. La nouvelle SEAT Leon est disponible en version 1,2L TSI REFERENCE équipée du volant multifonction, de l'accoudoir central avant, des vitres électriques, du Bluetooth, de la radio CD MP3 avec écran tactile, des phares antibrouillard avant et des jantes en aluminium 16".

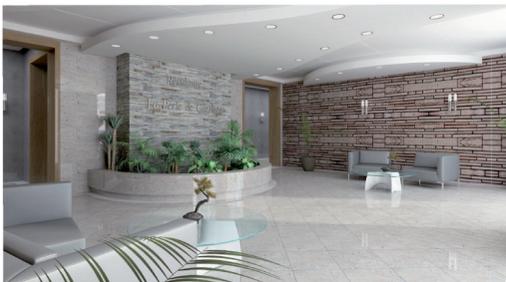
La version STYLE est équipée en plus du volant cuir multifonction, du système d'aide au stationnement, du détecteur de lumière et de pluie, de la climatic, des phares avant Full LED, des feux arrière à LED et des jantes en aluminium 17". Existe aussi en version 1,2L TSI STYLE Boite Automatique DSG.

SUIVEZ NOUS SUR:   SEAT.TN



# LA PERLE DE CARTHAGE

*Un Vrai Bijoux*



## La Société Tuniso-Koweitienne d'el Emar

Immeuble CTKD , Lotissement Al Nakhil, Cité les pins, les berges du Lac II (près de l'ambassade de Canada)

Pour toute information, veuillez nous contacter au 94 885 794 / 98 255 725 / 71 967 123

[www.stke-emar.com](http://www.stke-emar.com)

largement ce simple cadre. Mais, il se défend, malgré des zones d'ombre persistantes, de toute interférence dans des dossiers à caractère sécuritaire.

Dès l'arrivée de Lotfi Ben Jeddou, il avait compris qu'il ne pouvait pas continuer dans les mêmes fonctions et a alors «remis sa démission», fin mars 2013. Le revoilà dans le cabinet de Laârayedh, toujours officiellement, «pour fournir des consultations juridiques». Mais, cette fois-ci, avec en plus «la supervision du protocole, la programmation des activités et la préparation matérielle des activités du Chef du gouvernement», comme il le précise. Bref, des attributions qui lui donnent un vaste champ d'action.

Médusé par des rumeurs colportées au sujet des véritables fonctions qu'on lui prête, Oussama Bouthelja a tenu à s'en défendre, rappelant, dans une mise au point à notre confrère *Nawaat*, son palmarès de réussites universitaires: «Bachelier à 17 ans, maîtrise en sciences juridiques à 21 ans, major en première année de DEA en droit européen et relations Maghreb-Europe, mastère en droit des affaires avec mention très honorable, CAPA à 22 ans, soit le plus jeune avocat inscrit au barreau de Tunis en février 2001...» A-t-il rien omis? Le fait est là, au sein de l'équipe qui entoure désormais le Chef du gouvernement, il occupe une place de choix.

## DÉCÈS

### Slim Ennaceur



48 ans. Designer et scénographe. Décors de films et feuilletons dans le désert, villas de maître, hôtels prestigieux et divers autres espaces portent ses raffinées empreintes. «Poète» des formes, regroupant plusieurs techniciens pour réaliser ses projets (artisans-mosaïstes, sculpteurs, céramistes, architectes et décorateurs appartenant à des horizons divers, Slim aimait travailler avec le «passé» chargé de références multiples et le «présent» aux exigences en pleine mutation. Il a toujours puisé son inspiration dans le pays même, son histoire, ses modèles et son imaginaire. Sa démarche en tant que créateur est une recherche de toute réminiscence des traces du passé.

### Naïdé Ferchiou

Grande figure de l'archéologie et de l'histoire de l'art antique tunisiennes et bienfaitrice du patrimoine archéologique de la Tunisie. (Lire l'hommage qui lui est rendu dans ce numéro)



### Azouz Chennaoui

Comédien, ravi à l'âge de 50 ans dans un accident de la circulation.

### Cheikh Youssef Ben Hadj Frej Ben Youssef

Premier président de la Cour d'appel de Monastir, ancien membre du Conseil islamique supérieur.

### Taher Makni

Industriel, membre de la Chambre tuniso-française de commerce et d'industrie.

### Mohamed Charfi

66 ans. Industriel et oléiculteur, figure de proue dans la région sfaxienne.

### Rachid Kraiem

Ancien directeur d'école primaire à Sax et Tunis et ancien président de l'Océano-Club de Kerkennah



## Conseil de l'Ordre des avocats de Tunisie : la liste complète

Le Conseil national de l'Ordre des avocats de Tunisie vient de finaliser sa nouvelle composition après l'élection du bâtonnier (Me Mohamed Fadhel Mahfoudh), des membres du conseil et des présidents des sections régionales. Ci-après la composition complète:

### Bâtonnier

- Me Mohamed Fadhel Mahfoudh

### Membres

- Me Cahwki Tabib
- Me Boubaker Thabet
- Me Ridha Torkhani
- Me Abdelaziz Essid
- Me Hafedh Brigui
- Me Hatem Mziou
- Me Yosr Chebbi
- Me Imed Becheikh Arbi
- Me Fakher Gafsi
- Me Monia Elabed
- Me Omar Khemila
- Me Rached Barkache
- Me Habib Younsi
- Me Sadok Rahmouni
- Me Hajer Abdelkefi

### Présidents de section

- Me Ameer Mehrezi (Section de Tunis)
- Me Mansour Jerbi (Section de Bizerte)
- Me Anis Faleh (Section de Nabeul)
- Me Mounir Tounsi (Section de Sousse)
- Me Noureddine Allegue (Section de Monastir)
- Me Chafik Gadoura (Section de Sfax)
- Me Zouheir Yahiaoui (Section de Gafsa)
- Me Jawhar Letifi (Section de Gabès)
- Me Fatma Zahra Hamdeni (Section de Médenine)
- Me Lotfi Ayadi (Section du Kef)

Le président de la section de Kasserine n'a pas été encore élu au moment où nous mettons sous presse.

## Tarek Cherif : le tennis aussi

Double consécration pour Tarek Chérif. Il est reconduit à la présidence de la Conect, la deuxième centrale patronale en Tunisie, fondée au lendemain de la révolution, et vient d'être élu, pour la première fois membre du comité exécutif de la Fédération internationale de tennis. Déjà président de la Confédération africaine de tennis, il devient ainsi le premier Tunisien à cumuler ces deux mandats.



## Nouveau bureau exécutif de la Conect

Composé de 25 membres, élus parmi 46 candidats, le nouveau bureau exécutif de la Conect est présidé par Tarek Cherif qui aura à ses côtés, Douja Gharbi, (1ère vice-présidente), Karim Garnaoui, (2ème vice-président), Monia Jeguirim Essaidi (trésorière) et Hakim Jerraya (trésorier adjoint), ainsi que, en tant que membres, Mongia Amara, Hosn El Oujoud Ben Mustapha, Riadh Zayane, Slim Zeghal, Tarek Ben Ayed, Ali Klebi, Nazh Ben Ammar, Souheil Hachicha, Khaled Ben Gharbia, Olfa Mallouli, Rachid Fetini, Attia Lorayedh, M'hammed Dalla, Mohsen Fradi, Fethi Triki, Iadh Belkahla, Imed Tabbassi, Hatem Khalfallah et Valenti Luigi.

## Huissiers de justice

**Abdelhamid Graoui** a été élu nouveau bâtonnier des huissiers de justice.



[www.pasri.tn/giz](http://www.pasri.tn/giz)

## Sortez votre entreprise de son bocal !

Le Management de l'Innovation dans l'Entreprise

Passez d'une simple gestion de boîte à idées à un véritable système de Management de L'Innovation.

Donnez à tous vos collaborateurs la possibilité de devenir une force de proposition et dégagez des moyens pour des réalisations concrètes, moteur de croissance pour votre Entreprise.

Participez au programme 

# Combien de martyrs faudrait-il encore?







# DÉCOUVREZ L'UNIVERS DS CHEZ CITROËN



Véritable "Success Story" à la française, la Ligne DS est une aventure unique pour la marque CITROËN. Lancée il y a trois ans en Tunisie, c'est aujourd'hui un pari réussi avec trois modèles déjà commercialisés : CITROËN DS3, DS4 et DS5.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



**AURES AUTO Distributeur Officiel CITROËN**

Sièges Social la CHARGUIA : Tél.: 71 806 100 / Succursale LES BERGES DU LAC : Tél.: 71 960 002 / Succursale NABEUL : Tél.: 72 272 470  
Succursale HAMMAM SOUSSE : Tél. : 73 371 390 - 73 371 392 / Succursale SFAX : Tél.: 74 286 200 - 74 286 087 / Agence Mnihla - SOMAS : Tél.: 70 527 700  
Agence Manouba - UNIVERS AUTO : Tél. : 71 601 290 / Agence Ezzahra - LE GARAGE : Tél. : 71 455 395 / Agence Hammamet - ASH : Tél. : 72 261 100 / Agence Sfax - CPR  
AUTO : Tél. : 74 467 900 / Agence Gabes - GAMA : Tél.: 75 295 600 - 75 295 700 / Agence Djerba - SOGEMA : Tél. : 75 655 050

E-mail : info@citroen.com.tn

 [facebook.com/citroenentunisie](https://facebook.com/citroenentunisie)  [twitter.com/citroen\\_tunisie](https://twitter.com/citroen_tunisie)



La sauvagerie du carnage au Chaâmbi, à quelques jours de l'Aïd, et à une heure de la rupture du jeûne, l'acharnement sur ces militaires dévoués jusqu'au bout de leurs énergies à la défense de la Tunisie et cette vindicte bestiale d'égorgement et de mutilation nous projettent dans l'horreur absolue. La Tunisie n'a pas encore fait son deuil du martyr de Mohamed Brahmi, ni séché ses larmes et repris ses esprits, et la voilà plongée dans un nouveau drame, d'une ampleur exceptionnelle, jusque-là jamais connue.

Quel était le crime de ces vaillants soldats de la nation ? Celui de défendre le pays, de traquer les terroristes et d'assumer ainsi leur noble mission. Ce lundi 29 juillet 2013, il faisait plus de 40° à l'ombre. Le jeûne du Ramadan pendant plus de 14 heures s'y ajoutait. Mais rien ne pouvait détourner nos soldats de leur devoir. Il ne restait pour eux qu'une heure à peine pour rompre le jeûne après une longue journée éprouvante. Mais au lieu de mettre pied à terre, se rafraîchir et se préparer au repas, ils ont tenu à poursuivre leur mission sur le terrain, ne prêtant aucune relâche, pensaient-ils, aux ennemis de la Nation.

Ils ne savaient pas que la lâcheté était au rendez-vous, que la barbarie les guettait et que le fanatisme diabolique allait les emporter. Qui pouvait penser que pareil acharnement sanguinaire existait encore.

L'armée tunisienne a été exemplaire et héroïque dans la révolution tunisienne. Se rangeant, dès son déclenchement, du côté du peuple, refusant de tirer sur la foule, protégeant les manifestants et les édifices publics sensibles, et prêtant son concours le plus efficace lors de toutes les épreuves et à tous les moments cruciaux : de l'afflux des réfugiés aux catastrophes naturelles, des examens scolaires aux élections. Bref, elle a gagné l'admiration et la confiance des Tunisiens. Cette consécration a un prix. L'armée l'a déjà payé à Rouhia, en mai 2011, lors des premiers affrontements avec les terroristes faisant deux morts dans ses rangs, et elle l'a payé encore, depuis lors, à différentes autres occasions, surtout au Chaâmbi, depuis le début de l'année.

Aujourd'hui, le tribut payé est encore plus alourdi. La nation est une fois de plus endeuillée. Le chef du gouvernement et ancien ministre de l'Intérieur Ali Laârayedh nous réitère que la lutte contre le terrorisme est une œuvre de longue haleine qui

exige persévérance. Le soir de sa démission, le général de corps d'armée, chef d'état-major interarmées Rachid Ammar nous avait prévenus des grands risques qui menacent la Tunisie, surtout avec le démantèlement du système de renseignement. Parti avec ses secrets sans en dire plus, il était le mieux placé pour mesurer l'ampleur du danger qui nous guette.

La réponse aujourd'hui au terrorisme ne peut être qu'à deux niveaux. Le premier, stratégique et technique, relève des hautes autorités de l'Etat et des ministères concernés, notamment la Défense nationale, l'Intérieur, les Finances (Douanes) et autres. La mise sur pied d'une agence nationale de sécurité nationale, le redéploiement des stratégies appropriées, le renforcement des effectifs et des équipements des forces armées et des forces de sécurité, la coordination entre les différents intervenants et la coopération régionale et internationale, constituent des impératifs incontournables.

Mais tout cela ne peut fonctionner efficacement sans un large et effectif soutien politique et populaire, et c'est là le deuxième niveau. L'armée nationale a besoin aujourd'hui d'être unanimement célébrée pour son esprit républicain, son indépendance et son refus de toute interférence dans les considérations politiques et partisans, défendue lorsque des voix égarées et malintentionnées s'attaquent à son honneur, sa probité et son efficacité et soutenue sans la moindre réserve dans l'accomplissement de sa mission.

Sa place était jusqu'à la révolution dans les casernes et sur les frontières. Investie dans la rue depuis maintenant plus de deux ans et demi, éreintée dans toutes les missions qui devaient relever des forces de sécurité intérieure, et placée en première position, partout dans le pays, face au terrorisme : elle se déploie sur tous les fronts, avec une réelle abnégation. Ce dernier grand rempart qui nous reste payé aujourd'hui, à travers ses fils les plus illustres, le prix du sacrifice au service de la nation. Chaâmbi doit être le dernier sanctuaire des terroristes à éradiquer. Toutes les autres poches, ici et là, aussi. En persévérant, en se donnant les politiques et les moyens, et en apportant à nos forces armées l'appui le plus fort possible, nous y parviendrons. Nous n'avons pas d'autre choix.

T.H.

# Mohamed Brahmi

## La voix libre assassinée

**Les quatorze balles qui ont criblé le corps de Mohamed Brahmi en ce jour symbolique du 25 juillet et 17 Ramadan ont provoqué, près de six mois après l'assassinat de Chokri Belaïd, un deuxième séisme qui a ébranlé la Tunisie entière. Les symboliques sont multiples, les similitudes aussi. La même arme utilisée pour abattre Belaïd a servi pour liquider Brahmi. La signature est identique qui sonne comme un défi répété à la Troïka au pouvoir : les commanditaires et les assassins courent. La liste entre les mains des tueurs à gage risque d'être longue. Est-ce une fatalité à laquelle il va falloir se résigner ? Le sursaut national qui s'étend de proche en proche à tout le pays entend s'ériger en barrage contre ce bain de sang qui menace la Tunisie.**

**C**omme Chokri Belaïd, Mohamed Brahmi est une vraie figure de la révolution tunisienne. Militant irréductible contre la dictature, affichant de fortes convictions nasséristes et unionistes arabes, résolument à gauche et attaché aux nobles valeurs de son terroir de Hachana près de Souk Lahad, au fin fond de la campagne bouzidienne, il a toujours été dans l'action, mais aussi dans le partage et la solidarité. A 58 ans, il avait dédié sa vie depuis ses années de

lycéen à Mekkassy, Gafsa et Bizerte, puis d'étudiant à l'ISG, à son engagement, avec comme unique devise : lutter et servir.

Les Tunisiens l'ont découvert dès la séance inaugurale de l'Assemblée nationale constituante. Cet après-midi du mardi 22 novembre 2011, alors qu'il fallait composer le bureau de l'ANC et élire son président, le duel attendu devait opposer Mustapha Ben Jaâfar à Maya Jeribi. Soudain, de l'avant-dernier banc sous la coupole du Bardo, une main se lève, celle d'un élu qui affiche beaucoup de détermination et ne cache pas la portée de son geste. *«Je m'appelle Mohamed Brahmi, élu de Sidi Bouzid, et je me porte moi aussi candidat»*. Il ne se faisait aucun doute quant à l'issue de sa candidature, mais il a tenu à la présenter par principe, pour affirmer aussi l'existence, au-delà d'Ettakatol et ses partenaires de la Troïka d'un côté, et du PDP alors et d'autres partis proches, d'un troisième courant à ne pas négliger. Brahmi ne pouvait ainsi mieux entamer l'exercice de son mandat de constituant. Repéré par ses pairs de toutes les formations politiques comme par les médias, il sera désormais une voix différente au Bardo.

### Dans la chair

Derrière son visage souriant et son caractère affable se cache une ardente volonté de faire triompher des idéaux de démocratie, loin de toute hégémonie idéologique ou religieuse, se rangeant toujours du côté des justes causes. Son camp est clair : contre la mainmise d'Ennahdha sur l'appareil de l'Etat et l'hypothèque de la Constitution. Profondément croyant, ayant vécu des années en Arabie Saoudite en tant qu'auditeur comptable au titre de la



coopération technique et accompli plusieurs fois la *omra* et le *hadj*, il sait faire la part des choses entre Islam et islamisme.

Ses convictions seront lourdes à porter. Il en gardera les stigmates dans la chair jusqu'aux quatorze balles fatales qui lui raviront la vie. Combien de fois n'a-t-il pas été la cible d'agressions graves lors de manifestations sur l'avenue Bourguiba? Particulièrement ciblé par des milices débridées, il savait qu'il payait là les premières factures et que son compte risquait d'être réglé plus lourdement. Mais rien ne pouvait le dissuader de son engagement. Des jeunes de Mekkassy sont arrêtés en octobre 2012 pour avoir manifesté contre la marginalisation, Mohamed Brahmi et Ahmed Khaskhoussi, tous deux élus de la circonscription, s'époumonent à demander



leur libération, sans parvenir à se faire écouter. Ultime acte qu'ils n'ont pas hésité à accomplir : entrer dans une grève de la faim sauvage au siège même de l'ANC. Installés dans le hall central du palais du Bardo, drapés dans leur dignité, ils refusaient toute alimentation et toute rupture de leur grève tant que leurs revendications n'obtiennent pas gain de cause. Ce n'est qu'au bout de 23 jours qu'ils interrompent leur grève de la faim lorsque les 10 jeunes arrêtés sont remis en liberté. Regagnant son siège sous la coupole et bien qu'affaibli, il redoublera d'attaques bien argumentées contre la Troïka au pouvoir, principalement Ennahdha.

#### **Une cible bien choisie**

Mais, il n'y a pas qu'au sein de l'ANC qu'il se dépense. Son parti,

le Mouvement du peuple (Harakat Echaab), lui prend tout le reste de son temps. Après l'assassinat de Chokri Belaïd, conscient de devoir serrer les rangs, il décidera avec ses camarades de rallier, dès le 30 avril 2013, le Front populaire.

La greffe ne prendra pas. Soupçonnant des infiltrations d'Ennahdha, il démissionnera pour créer en juin dernier un nouveau parti, le Courant populaire. Au Bardo, Mohamed Brahmi ne retrouve plus ses repères. Les jeux des uns et des autres dévoient à ses yeux les objectifs de la révolution et en faisant valoir les intérêts du parti majoritaire, Ennahdha, au détriment de tous les autres et faire reculer les échéances. Dépité par l'ambiance régnante, il pensera sérieusement à claquer la porte et remettre son mandat. Sa présence en

séance plénière comme en commission commence à se ralentir. Le cœur n'y est plus, les dés sont alors jetés.

Les assassins ont-ils bien choisi leur cible? Pourquoi Brahmi ? Voix dissidente par excellence qui remonte des tréfonds de la Tunisie, incarnait les valeurs partagées des Tunisiens, assumait pleinement et en toute cohérence son identité arabo-musulmane, son élan unioniste et sa pensée de gauche, Brahmi est aussi une figure médiatique connue et appréciée. L'onde de choc que provoquera son meurtre réalisera l'objectif de ses assassins : faire basculer la Tunisie dans la terreur et, surtout, dans le chaos. Au profit de qui? Essentiellement des commanditaires qui restent à démasquer.

*Taoufik Habaieb*



## Sit-in et palabres Tout se joue au Bardo

**Comme Bouazizi avait allumé le 17 décembre 2010 la première étincelle de la révolution, Brahmi mettra le feu par son martyr à la deuxième mèche de cette révolution. A peine les Tunisiens ont-ils enterré, dans la douleur et la tristesse, leur martyr, ils se sont dirigés vers la place du Bardo, pour s'installer en sit-in, juste en face du siège de l'ANC.**

En tête du cortège, des élus de l'ANC qui ont décidé de suspendre leur mandat et de boycotter les travaux de l'Assemblée. Leur nombre ne dépassait pas au départ 42. Ils seront bientôt rejoints par d'autres, les ralliements se poursuivant jusqu'à atteindre le nombre fatidique de 74 élus, soit le tiers des membres de l'Assemblée, toute délibération sur la Constitution ne pouvant aboutir à moins de la majorité des deux tiers. Leurs revendications sont claires : dissoudre l'ANC et le gouvernement, former un gouvernement de salut public, charger un groupe d'experts

de finaliser la constitution qui sera soumise au référendum général. Un nouveau combat commence.

### Deux camps, deux traitements sécuritaires

Le premier accueil sera mouvementé. Les élus de l'ANC finiront par installer leurs tentes et rompre frugalement leur jeûne. La soirée sera enthousiasmante avec l'arrivée de milliers de citoyens venus les soutenir. Mais, il fallut déchanter rapidement. Juste en face, Ennahdha mobilise ses troupes



qui arriveront par bus entiers des banlieues et de l'intérieur du pays. Les affrontements commencent et des miliciens prêtent main-forte à la police contre les élus de l'ANC et leurs sympathisants. Les bombes lacrymogènes sont tirées, les matraques et autres équipements d'électrochoc sont utilisés et des obscénités sont proférées avec une vulgarité sans limites. Mongi Rahoui y laissera ses lunettes brisées et prendra beaucoup de coups, mais il n'est pas le seul.

A l'aube du premier soir, l'assaut final est lancé et les tentes sont enlevées. Les forces de l'ordre ne semblent pas obéir aux mêmes instructions. L'appareil sécuritaire a-t-il été infiltré par des éléments d'Ennahdha comme l'affirment nombre de dirigeants des partis de

l'opposition ? Des chefs de la sécurité ont-ils fait obéissance au parti majoritaire au pouvoir, comme le mentionnent certains dirigeants syndicaux des forces de l'ordre qui réclament leur remplacement rapide ? Il ne restait plus aux élus sit-inneurs qu'à aller s'en plaindre au ministre de l'Intérieur.

Recevant Khemaïs Ksila et Samir Taieb, dimanche matin 28 juillet, le ministre Lotfi Ben Jeddou était fort confus, réitérant qu'il avait bien donné des instructions pour veiller au caractère pacifique du sit-in et ne pas utiliser la force à outrance. En leur présence, il répètera ces instructions à toutes les équipes à travers la salle d'opérations, et indiquera à ses visiteurs qu'il les rappellera aux directeurs et directeurs généraux qu'il allait réunir le matin

même. Comme tout au long de l'histoire du pays, tout se jouera au Bardo.

### Un combat de longue haleine

La deuxième journée du sit-in sera marquée par le retour des deux camps et la forte mobilisation de leurs troupes. Ambiance festive chez les élus de l'ANC avec plusieurs milliers de sympathisants, enthousiastes, déterminés et donnant mille expressions au soutien des revendications.

Une fraîcheur et une spontanéité exceptionnelles et un grand esprit de solidarité. Une chaîne de soutien s'était créée pour fournir matelas, chaises, matériel informatique, équipements de son et lumière, produits alimentaires, boissons, lait, etc. En face, c'est la discipline et l'organisation assurée par Ennahdha qui l'emportent. Les slogans d'attachement à la légitimité sont rapidement suivis par des attaques directes au camp adverse accusé de tous les noms. Les provocations se multiplient, souvent des deux côtés.

Les affrontements reprennent, les assauts donnés par les forces de sécurité aussi. A l'aube du lundi 29 juillet, c'est l'élu du Cap Bon sur la liste d'Afek Tounès, Noomane Fehri, qui encaissera le plus de coups et se fera évacuer en urgence à l'hôpital Charles-Nicolle. L'UGTT et l'UTICA ne pouvaient rester muettes face à cette escalade de la violence. Chacune de son côté, elles ont mis en garde contre ces dérapages « graves » et demandé au gouvernement d'y mettre fin et à l'ensemble de la classe politique de veiller à éviter tout ce qui est susceptible de diviser le peuple tunisien.

Plus que jamais déterminés à poursuivre leur action jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications, les élus de l'ANC, soutenus par des sympathisants de plus en plus nombreux, mais aussi de larges franges de la société civile, savent que leur combat sera de longue haleine. La révolution y trouve un second souffle.

**Amor Boutaïeb**



Par Mohamed Larbi Bouguerra

## Manifester, c'est bien, mais un sursaut national doit enfin voir le jour

Le lâche assassinat qui a visé Mohamed Brahmi a été perpétré le 25 juillet à l'heure où les Tunisiens fêtaient la République. La République! Cette institution haïe par les rétrogrades qui vouent aux gémonies l'œuvre de Tahar Haddad, de Bourguiba et tous les esprits éclairés de la Zitouna, de Sadiki et de la Khaldounia ainsi que le Code du statut personnel qui abolit le divorce par les « trois harams » et prohibe le mariage des petites filles..., ce code qui permet à l'officier d'état civil d'unir les couples.

**T**raitant de cet odieux assassinat politique, Carlotta Gall écrit (*The New York Times*, 25 juillet 2013) : « Les membres d'Ennahda - y compris des ministres et le leader du parti, Rached Ghannouchi - ont minimisé les signes d'extrémisme violent et encouragé leurs supporters à s'engager dans le processus démocratique. Il n'en demeure pas moins que parmi

ces derniers, on trouve des milliers d'hommes ayant une expérience de la guérilla soit en Afghanistan avec les Talibans et Al Qaïda ou dans l'Algérie voisine.» Ce sont là en fait « les enfants » — pas si innocents que ça — qui rappellent sa jeunesse lointaine à un certain ayatollah en chef et échappent comme par miracle aux foudres de la justice! Une chance qui fait défaut aux rappeurs et aux «blasphémateurs»!

A travers le martyr de Mohamed Brahmi, c'est toute la structure politique du pays ainsi que son mode de vie qui sont visés par les quatorze balles des tueurs en scooter. Ces vils personnages et leurs lâches commanditaires veulent faire avorter tout ce que porte comme libération et espoir la Révolution tunisienne; cette révolution qui a inspiré non seulement les Arabes, mais aussi les Indignés de New York à Madrid et d'Athènes à Tel-Aviv. George R. Trumbull IV, professeur d'histoire à Dartmouth College — la prestigieuse université du New Hampshire aux Etats-Unis — affirme que le meurtre de Mohamed Brahmi constitue «une attaque des institutions démocratiques. Il a le potentiel de diviser la Tunisie en deux pôles, l'un purement séculier et l'autre purement islamiste. Il peut en outre aliéner les supporters islamistes engagés actuellement dans le processus démocratique.»

Le ministre de l'Intérieur a donné vendredi les noms de ces gibiers de potence, mais il importe surtout de connaître les noms de ceux qui ont armé ces bras serviles car, à lire leur pedigree, ils ne sont que des gladiateurs — doués seulement d'une moelle épinière et dénués d'encéphale — dressés à obéir aux ordres. Ce qu'il faut maintenant au peuple et à la justice, c'est l'identité des planificateurs, des donneurs d'ordre et surtout leurs ressorts politiques.

L'enterrement de Chokri Belaïd a donné lieu à une communion nationale totale. Un pays entier l'a accompagné au Jellaz. Aussi loin que remonte le souvenir, on ne retrouve une telle ferveur dans le pays que pour le martyr de Farhat Hached et pour le retour d'exil du leader Habib Bourguiba le 1er juin 1955. L'assassinat de Farhat Hached par la Main Rouge a élevé l'UGTT au pinacle et en a fait un acteur incontournable de la vie nationale

et un exemple pour tout le continent africain. Le retour de Bourguiba l'a définitivement accrédité — ainsi que le Néo Destour — comme le représentant légitime du peuple tunisien pour conduire les négociations avec le colonisateur.

Les terribles tragédies que notre peuple vient de vivre avec ces assassinats politiques à répétition mettent à l'épreuve sa vigueur, son sens patriotique, son unité autour des valeurs de la République et des droits de l'homme. Face à ces meurtres politiques, il faut espérer que ces drames conduisent à un salutaire et constructif sursaut politique. Il faut insuffler une nouvelle idée de la Tunisie du XXIème siècle: d'accord avec les réalisations emblématiques du bourguibisme (école, statut de la femme, république...) mais un nouvel élan est nécessaire, un élan comparable à celui qui a présidé à la chute de Ben Ali et des siens, un élan comparable à celui des femmes de Mahdia offrant leurs bijoux au Néo-Destour lors de la lutte nationale, un élan comparable à celui des Tunisiens offrant leur poitrine au napalm à Bizerte, en juillet 1961, pour libérer le pays des troupes de de Gaulle. Les jeunes, les femmes, nos compatriotes des zones si longtemps oubliées ont été écartés par ceux qui accaparent le pouvoir — rien que le pouvoir — et veulent goûter aux mets enivrants qui ont si longtemps chatouillé — en toute illégalité — les papilles des Trabelsi et les bandits du même acabit. Il nous faut réinventer la démocratie, permettre aux jeunes, aux femmes, aux sans-voix, aux créateurs de s'impliquer pleinement dans la marche de cette Tunisie nouvelle pour laquelle ils ont tant donné et qu'on leur a confisquée. Pour eux, il



faut réaliser de grands projets de structures, sociaux, culturels... avec des effets concrets, palpables et durables. Cela est nécessaire pour éviter de faire couler le sang des Tunisiens comme nous le prédit, lugubre, M.Sahbi Atig, chef de file des députés nahdhaouis à l'ANC.

En fait, il faut à la Tunisie un gouvernement capable de catalyser et d'accompagner efficacement un tel sursaut et de tels projets. Il faut à la Tunisie des institutions en mesure de concrétiser les espoirs des révolutionnaires.

Manifester est bien mais il faut enfin que les mobilisations et «l'extase pathétique» débouchent sur le vécu des Tunisiens. Il faut que les masses, «ces groupes de fusion» chers à Jean-Paul Sartre, transforment radicalement le cours des choses. Le philosophe Slavoj Zizek affirme : «Les récents mouvements de masse dont nous avons été spectateurs, aussi bien ceux de la place Tahrir qu'à Athènes... ressemblent pour moi à une extase pathétique. Ce qui m'importe le plus, c'est le jour d'après, le matin qui vient... La difficulté majeure réside dans ce moment crucial où les choses retournent à leur état normal, quand la vie quotidienne repart... Le succès de ces grands mouvements extatiques doit être évalué sur la base de ce qu'il en reste une fois qu'ils sont passés...» (L'Humanité, 26 juillet 2013, p. 18-19)

Dans ce but, la classe politique doit tenir compte de l'intérêt national et cesser de ne raisonner qu'en fonction des prochaines élections, des prébendes et des postes juteux.

Arrêtons les égoïsmes, les ego démesurés et les guerres picrocholines des petits chefs pour couper l'herbe sous les pieds des rétrogrades, de ceux qui veulent imposer leurs visées autoritaires par le fil de l'épée et terroriser nos compatriotes avec un seul but : abattre cet Etat qu'ont construit Hannibal, Kheireddine, Moncef Bey et Bourguiba.

Ce faisant, le martyr des Naghd, Belaïd et Brahmi n'aura pas été vain. Leur mémoire, de toute façon, habite pour toujours nos cœurs car nous mesurons à sa juste valeur leur sacrifice pour cette Nation qu'on tente vainement de mettre à genoux.

M.L.B.



Agrément N° 04 - 2003

# Ecole Supérieure privée de l'Aéronautique et des Technologies

## Sciences Géomatiques et Ingénierie Topographique

### En quoi consiste la Géomatique?

La Géomatique est un domaine qui fait appel aux sciences, aux technologies de mesure de la terre ainsi qu'aux technologies de l'information pour faciliter l'acquisition, le traitement et la diffusion des données à référence spatiales.

### Quels sont les domaines d'application?

Les domaines d'application sont extrêmement nombreux :

Géographie; Topographie; Navigation; Aménagement du territoire et urbanisme; Météorologie; Simulateurs de vol, Télédétection, Géomarketing; Hydrographie; Biologie marine; Foresterie; Agriculture; Transports; Industrie minière, Géolocalisation par GPS; Imagerie spatiale; Analyses spatiales; systèmes d'information géographique...

### La Géomatique fait-elle partie des carrières d'avenir?

La Géomatique est présente dans plus de 80% de nos activités quotidiennes.

Les Géomaticiens et les Ingénieurs Topographes sont très demandés dans les domaines suivants:

- Aéroportuaires;
- Miniers;
- Technique radar SL;
- les ministères de : l'Équipement / l'Environnement / le Transport / l'Industrie et l'Énergie / le Tourisme / la Santé publique / les Télécommunications / le Développement régional et planification / l'Agriculture, et des applications en Marketing Géographique.



15 Rue de L'Usine Cherguia 2 -  
2035 Tunis Carthage,



# Inscription ouverte 2013-2014

## **Cycle préparatoire intégré (2ans)**

Pour l'accès à la formation des pilotes et ingénieurs

## **Diplôme national d'ingénieur (3ans) en:**

- **Aéronautique**
- **Informatique au service de l'aérospatial**
- **Télécom et réseaux**

## **Nouvelle Filière**

## **Ingénieur en Sciences Géomatiques et Ingénierie Topographique**

### Conditions d'accès:

En 1ère année du Cycle Préparatoire : Etre titulaire du BAC (Maths, Sciences, Technique, Informatique) ou d'un diplôme équivalent.

En Cycle Ingénieur : sur dossier parmi les titulaires de DUPC / licence appliquée ou fondamentale .

**Des formations et des stages pratiques en Tunisie et à l'Etranger**

Tél.:( +216) 71 940 422 - 71 940 424

Fax.: ( +216) 71 940 430

E-mail : [admission@esat.ens.tn](mailto:admission@esat.ens.tn)

[www.esat.ens.tn](http://www.esat.ens.tn)

# Des lendemains heureux.



## *Y croire enfin.*

La vie est faite de merveilleux moments. Faites les bons choix. Avec QNB, la plus grande banque du Moyen Orient et d'Afrique du Nord à vos côtés, vous pouvez enfin dire adieu à vos peurs et recommencer à croire en vos rêves.

*Afrique . Asie . Europe . Moyen-Orient*    [qnb.com.qa](http://qnb.com.qa)



Radhi Meddeb

## Que faire?

# Une sortie de crise en six points

**L'émotion est grande. La confiance est rompue entre le peuple et le pouvoir. Depuis des mois, cette confiance ne tenait qu'à un fil. Le peuple espérait l'adoption, au plus vite, d'une constitution faite pour le plus grand nombre, qui reconnaisse l'identité tunisienne, dans son ouverture, sa tolérance et ses valeurs. Il espérait la sortie de la situation transitoire, néfaste à tous points de vue. Il espérait que l'on s'occupe enfin de ses exigences économiques et sociales, de son pouvoir d'achat et de l'emploi de ses enfants.**

**S**ous le coup de l'émotion, les réactions fusent. Elles sont souvent violentes. Elles se réfèrent à ce qui se passe en Égypte, soit pour en adopter le processus et le transposer, soit pour le rejeter et dénoncer tout dévoiement de la légalité, rapidement confondue avec la légitimité.

Il est clair que la Tunisie passe par un moment de rupture. Les choses ne pourront pas continuer comme si de rien n'était. Cela relèverait de l'autisme. La permanente référence à la légitimité électorale est un leurre. Seul le peuple est détenteur de légitimité. Il la confie à qui il veut et il a la possibilité de la lui retirer à tout moment. La légitimité électorale ne sera jamais un chèque en blanc. L'ignorer, c'est prendre le risque de se faire sanctionner par le verdict populaire.

Cela ne donne pas pour autant la possibilité à qui que ce soit d'appeler à la dissolution de l'Assemblée nationale constituante, au renvoi du gouvernement et encore moins à la désobéissance civile. Ceux qui le font, sans perspective institutionnelle et sans couverture juridique, nous proposent tout simplement un saut dans le vide, sans parachute ni corde de rappel.

La responsabilité commande à tous aujourd'hui, sur la base du consensus, l'adoption d'un plan simple en six points:

- 1 - Mettre en place un Comité de salut national, regroupant des représentants des partis politiques représentés ou non à l'ANC, de l'UGTT, de l'UTICA et de l'armée nationale, à l'effet de veiller au respect des engagements, avec l'interdiction faite à ses membres de se présenter aux prochaines échéances électorales,
- 2 - Limiter le mandat de l'ANC au 23 octobre 2013,
- 3 - Remettre le projet de Constitution à un comité d'experts, limité en nombre, nommés sur le seul critère de la compétence et non de l'allégeance partisane, à l'effet de réviser le texte et de le remettre à l'Assemblée au plus tard au 31 août 2013, avec obligation pour celle-ci de l'adopter au plus tard le 15 septembre 2013,
- 4 - Fixer et annoncer la date de tenue des prochaines élections présidentielles et législatives au 14 janvier 2014,
- 5 - Réhabiliter l'ancienne ISIE et la charger de l'organisation des élections,
- 6 - Nommer un gouvernement restreint de salut national, formé de compétences et de personnalités indépendantes, présidé par une personnalité non partisane, limiter ses prérogatives à la restauration de la sécurité et de l'ordre public, à la gestion des affaires courantes, à la révision des nominations partisans et litigieuses, comme l'engagement en avait été pris lors de la constitution du gouvernement Troïka II. Interdiction doit être faite à ses membres de se présenter aux prochaines élections.

Il est urgent de se sortir d'un provisoire qui s'est éternisé. Il est important de canaliser la colère et l'indignation dans le sens de la responsabilité, de faire que la Tunisie puisse, au plus tôt, retrouver sa sérénité et engager sans plus tarder toutes les réflexions, les débats et les réformes que la Révolution avait appelés de tous ses vœux.

**R.M.**  
Président d'Action  
et Développement Solidaire

# Est-ce l'échec définitif de la Révolution ?



Par Mansour Moalla

**Oui si l'on continue à oublier la patrie et à privilégier l'intérêt des partis et des personnes.**

## Un départ politisé

On a oublié la patrie dès le lendemain de la Révolution : ce fut très vite la course au pouvoir. Les esprits ne pensaient qu'à la manière d'y accéder, à préparer les partis aux « batailles » électorales. Alors que la situation post-révolutionnaire nécessitait l'union de tous pour assurer le succès de la Révolution et la réalisation de ses objectifs, on s'est attaché à organiser les clans et les camps qui vont s'opposer dans la bataille pour la conquête du pouvoir. Au lieu de l'établissement dès le 14 janvier 2011 d'un gouvernement d'union nationale fort et capable d'éviter au pays l'agitation, l'instabilité et l'insécurité et de se concentrer sur des objectifs prioritaires dans les domaines économiques et sociaux qui bénéficient d'un accord unanime : chômage, emploi, investissement, production, croissance économique, exportations, développement des régions en retard, réduction des inégalités sociales, on a tout concentré sur le renforcement des clans et des partis, la loi électorale, les élections qui vont avoir lieu dans la précipitation le 23 octobre 2011. Le résultat de ces élections va aggraver la situation du pays. En effet, une grave confusion va dénaturer l'objectif poursuivi. Cet objectif était l'établissement d'une constitution. Le mandat de l'assemblée à élire a été fixé à un an par les principaux partis politiques et le décret présidentiel convoquant les électeurs. D'où son nom d'Assemblée nationale constituante.

## La dérive née des élections

On assistera alors à une première grande dérive qui va avoir des conséquences graves. Le parti qui a obtenu le plus grand nombre de sièges (89 sur 217) va s'allier avec deux autres partis ayant obtenu ensemble une cinquantaine de sièges pour constituer une « majorité » et une « opposition » qui vont réagir sur l'établissement de la constitution en la politisant à l'excès, alors que cet établissement appelait un large et quasi unanime accord sur un texte appelé à régir la vie politique du pays pour des années et des années. Cette politisation a vu les clans se battre pour en faire une constitution conforme à leurs objectifs propres et non à l'intérêt national. La dérive a été la transformation de la « constituante » en assemblée parlementaire classique qui doit gouverner, légiférer et établir en même temps la constitution, ce qui est contraire à ce qui a été annoncé aux électeurs qui ont bien compris qu'il s'agit seulement d'une constituante, ce qui explique l'abstention de la moitié du corps électoral qui a estimé que l'établissement d'une constitution est une affaire de juristes et ne le concernait que modérément.

Le résultat a été que l'année annoncée aux électeurs s'est terminée sans que la constitution soit établie et, dans l'état actuel des choses, elle ne le sera pas avant la fin de la deuxième année dans la meilleure hypothèse. Ce retard a créé un problème de légitimité. Une assemblée

élue pour un an et qui a décidé de prolonger son mandat, sans en préciser la fin, et qui prétend bénéficier de la « légitimité », ayant été élue pour un an qu'elle peut prolonger sans recourir de nouveau au corps électoral qui l'a élu, mauvais précédent incitant l'électeur à ne plus voter puisque son vote n'est pas respecté, ce qui est une grave atteinte à l'esprit civique.

Il fallait donc respecter l'objectif assigné à l'Assemblée élue, c'est-à-dire l'établissement de la constitution, pour qu'elle puisse le réaliser dans le délai prévu d'une année. Ce non-respect dudit objectif et l'extension de la mission de l'Assemblée au domaine politique et législatif expliquent que la constitution ne sera établie qu'à la fin de la deuxième année et même plus tard si l'on tient compte de la nécessité de l'établissement en même temps que la constitution de nombreux textes concernant notamment la loi électorale, les divers comités encadrant le fonctionnement de la constitution et le déroulement des élections et aussi et surtout de la volonté de la « majorité » parlementaire de faire durer le « provisoire » qui lui procure une plus grande liberté de décision.

### **Un redressement s'impose : l'union nationale**

On aurait pu procéder autrement si l'intérêt des partis et la course au pouvoir n'avaient pas « aveuglé » les responsables concernés. On pouvait respecter la durée d'une année annoncée aux électeurs si l'on n'avait pas encombré l'Assemblée d'autres tâches politiques et législatives importantes. Ces tâches devaient être laissées au gouvernement provisoire qui a dirigé le pays depuis le mois de mars 2011 et qui a organisé les élections de manière correcte. Il avait agi par décret-loi et s'était concentré sur les problèmes concrets du pays. Or cela n'a pas été le cas. On a assisté dès le départ à l'installation d'un gouvernement « provisoire » émanant d'une Troïka dirigée effectivement par le parti islamiste qui va utiliser les deux ans à « s'installer » avant d'accepter la tenue d'élections deux ans ou plus après l'élection de l'ANC. Ce parti va consacrer l'essentiel de ses efforts à se « préparer » à ces élections en étendant ses moyens et son influence dans les institutions gouvernementales, sociales et administratives du pays. Une première version de ce gouvernement va échouer après plusieurs mois de tentative de « remaniement ministériel » et une deuxième version en cours n'est pas parvenue à dominer les affaires du pays pour pouvoir les gérer, d'où la situation générale qui est encore pleine de dangers. Or tout bouge autour de nous, en Libye, en Egypte, au Mali notamment.

On ne peut plus se permettre la perte d'énergie, les luttes partisans, les conflits idéologiques et religieux, les discours violents, les milices politiques, les persécutions de la presse et des journalistes, les grèves destructrices et les manifestations inquiétantes, les invectives, les injures, les discours prétentieux et les harangues enflammées.

Notre pays a besoin de calme, de sérénité, d'apaisement, de conciliation et de réconciliation, de compréhension et de dialogue serein, de confiance mutuelle sans le double jeu qui a fait trop de ravages. On a besoin de rattraper le temps perdu dans le « provisoire » et le « transitoire », dans les querelles et les disputes. Il règne trop de tension dans le

pays et dans les esprits. Le comportement des hommes politiques doit inspirer plus de confiance et de sympathie. On doit détendre l'atmosphère pour rendre le dialogue fructueux.

Il est maintenant amplement démontré — et ce qui se passe en Egypte le confirme amplement — qu'aucun parti prédominant avec une majorité électorale ne peut aujourd'hui gouverner seul et diriger le pays pour le sortir de la crise qui se prolonge. Seul un gouvernement d'union nationale regroupant les partis politiques les plus importants mais aussi les organismes de la société civile, dont notamment les syndicats des employeurs et des salariés, de telles institutions ne pouvant plus ne pas participer au sauvetage du pays en assumant des responsabilités dans la gestion des affaires. Ces syndicats ont participé à ces tâches après l'Indépendance. Ils doivent le faire aujourd'hui jusqu'à ce que le pays puisse respirer et récupérer ses forces pour pouvoir supporter grèves et licenciements.

J'ai proposé cette idée de gouvernement d'union nationale depuis le mois de mars 2011 et à plusieurs reprises depuis. On m'a dit que j'étais quelque peu naïf et que les rivalités sont telles que cette idée n'arrange personne : son inconvénient est de limiter la voracité des partis et la course au pouvoir. Aujourd'hui, devant la situation qui existe, on n'a plus le choix. Refuser l'idée d'un gouvernement d'union nationale, c'est se soustraire à un devoir sacré, c'est se déclarer adversaire de la communauté nationale et partisan de la discorde.

### **Nécessité d'une nouvelle légitimité**

Dans le désordre actuel, comment parler d'élections libres et honnêtes. Il ne peut pas y avoir de telles élections avec la présence d'un gouvernement partisan et provisoire qui, visiblement, fera son possible et l'impossible pour en sortir victorieux et pouvoir gouverner de manière durable en espérant, comme l'a dit le premier responsable du parti islamique, qu'il gagnera ces élections de manière permanente. En tout état de cause, de telles élections n'inspireront pas confiance et aggraveront l'état de tension et la volonté d'affrontement. Il en va autrement si la création d'un gouvernement d'union nationale intervient à temps et que ce gouvernement dure un temps suffisant pour rétablir la confiance, la sécurité et la sérénité et trouver des solutions aux problèmes économiques et sociaux les plus urgents et permettre ainsi aux élections de se dérouler dans des conditions saines et crédibles.

En effet, si les élections ne peuvent intervenir dans les circonstances actuelles qu'à la fin de l'année ou même seulement en 2014 ou plus tard encore, on aura aggravé la situation en prolongeant une période transitoire devenue suspecte depuis la fin du mandat de l'ANC le 23 octobre 2012, la légitimité électorale ayant disparu sans être remplacée par une légitimité nouvelle consensuelle ou électorale. L'ANC ne bénéficiant pas de cette légitimité, le gouvernement a le même problème et certains ont proclamé la situation actuelle illégale pour l'ANC et pour le gouvernement. Le plus curieux est que nous dénonçons l'agression contre la légitimité en Egypte et nous le faisons nous-mêmes à deux reprises en transformant l'ANC en parlement et en ne respectant pas le délai qui lui est imparti pour établir la constitution, prolongeant ainsi illégalement la survie des institutions provisoires.

Il y a lieu donc de restaurer légitimité et crédibilité et le seul moyen de le faire aujourd'hui sans attendre de longs mois avant de pouvoir organiser des élections est d'avoir suffisamment d'éléments pour décider d'une date réaliste. Le seul moyen de parvenir à des élections que personne ne contestera, c'est d'établir sans retard un gouvernement d'union nationale, création qui instaurera une légitimité consensuelle et la confiance nécessaire pour assainir la situation générale dans le pays, sortir du provisoire en organisant dans la paix et le calme des élections qui ne déboucheront pas sur de nouvelles difficultés pouvant parvenir d'élections entachées de trop d'irrégularités et qui pousseront les divers clans et partis à s'affronter violemment.

En tout état de cause, il y a lieu d'en finir avec les échecs de gouvernement partisan. On ne peut plus se le permettre sans mettre le pays en danger. On risque l'exaspération des jeunes et des populations qui souhaitent retrouver une situation normale et cette exaspération peut conduire à des convulsions comme en Égypte actuellement. Si l'on n'avance pas, toutes sortes d'interventions peuvent menacer la révolution et le pays. Déjà certains déclarent regretter la dictature abattue et la «tranquillité» perdue avec elle. Sans parler d'une réaction violente des services et des institutions chargés de la sécurité du pays. Un schéma à l'égyptienne en somme. Peu probable, on le souhaite. Mais on ne doit pas négliger une telle hypothèse et continuer à gérer le pays de la même façon, chaotique, indécise, secrète, non transparente en tout cas.

Un gouvernement d'union nationale peut s'attaquer à des problèmes qu'aucun gouvernement partisan, de droite ou de gauche, ne peut faire seul. On pense particulièrement à des questions délicates comme celle de la Caisse de compensation. Ce problème s'est posé dès 1982-1983. On l'a abordé dans l'improvisation et avec beaucoup de démagogie. On a provoqué les émeutes du pain en 1984 et en 1987 la fin du régime de Bourguiba. Trente ans sont passés et le problème reste entier. Aussi bien Ben Ali que le gouvernement actuel n'osent l'aborder, soit pour éviter la colère populaire, soit pour ne pas perdre des électeurs ! Un gouvernement d'union nationale, répartissant le «risque» entre tous les participants à ce gouvernement, serait mieux à même de trouver des solutions et de les appliquer. Un exemple parmi d'autres.

Les problèmes politiques appellent aussi un gouvernement d'union nationale. Plus de deux ans après le 14 janvier 2011, on n'a pas progressé dans le traitement des problèmes nés du succès de la Révolution. Ils risquent de s'éterniser et de servir à des fins politiciennes. Il faudrait suivre l'exemple de Nelson Mandela en Afrique du Sud. Il a réussi à faire cohabiter les Africains et les Européens installés dans le pays. N'allons pas chercher dans les dossiers de plus d'un demi-siècle d'événements politiques. On risque sérieusement de réveiller des accusations et des haines du passé. On peut s'attendre à un gâchis effroyable. Ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui ont commis et commettront encore des erreurs. On peut dans 50 ans réclamer des comptes aux survivants ou aux successeurs. On n'en finira jamais. On institutionnalise la haine entre les Tunisiens. Je dis cela et chacun sait que j'ai été victime du despotisme du dictateur chassé par la révolution.

N'avons-nous rien à faire que de lancer le pays dans une telle opération. Laissons cela aux historiens et chacun pourra se faire une opinion sans livrer bataille à qui que ce soit. Ces propos ne sont pas en contradiction

avec le jugement par une justice normale et équitable de tous ceux qui ont commis des crimes ou des illégalités.

Et là aussi un gouvernement d'union nationale pourra trouver plus facilement le moyen de protéger la Tunisie contre l'envie de démontrer que les prédécesseurs n'ont rien fait et que ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir sont des saints.

### L'Islam doit nous unir et non nous diviser

Les «sceptiques» diront : comment des partis qui se disputent à peine depuis plus de deux ans vont accepter de figurer dans le même gouvernement et travailler sereinement pour le salut de ce pays ? Ne parle-t-on pas depuis des mois de dialogue, de concertation, de *hiwari* ? Et puis chacun de réendosser son équipement de guerre et la lutte reprend, dans la méfiance, les uns et les autres privilégiant leurs doctrines et leurs slogans que les problèmes concrets du pays. Si les uns et les autres acceptaient de garder pour eux de tels slogans et doctrines, on pourrait avancer. Les uns s'appellent *islémiques*, islamistes, musulmans, ce qui accroît la méfiance des autres qui implicitement et même trop clairement sont considérés comme étant non musulmans, qu'ils sont donc plus ou moins mécréants, *coffars*, dont il faut débarrasser la scène politique. Laissons la religion de presque la totalité des Tunisiens évoluer normalement comme elle l'a fait depuis des siècles avec des mosquées dépolitisées, consacrées au culte et non aux discours politiques violents. La tension qui règne dans le pays provient très nettement de ce mélange détonant entre la politique et la religion qui, des siècles durant, a provoqué des conflits et des guerres, de «religion» en Europe et ailleurs qui n'ont cessé que lorsque, fatigués et épuisés, les pays concernés ont décidé d'éviter que la politique puisse utiliser la religion ou que la religion puisse se mêler de politique (1). Les pays qui ont réussi la séparation et l'indépendance de ces deux domaines ont pu progresser et devenir des nations évoluées et démocratiques, ce n'est hélas pas le cas de la majorité des pays arabes et musulmans : l'Algérie et ses 200.000 morts, la Libye et son chaos actuel après la guerre qui a éliminé le dictateur, l'Égypte qui est déchirée par les deux clans qui se disputent le pouvoir, l'Irak qui s'entretue, l'Iran clérical qui fait peur. Il faut donc, si l'on veut réellement sauver le pays, éviter les conflits insolubles qui concernent les convictions intimes des citoyens. N'essayons pas de transformer les partis en congrégations religieuses. L'Islam est notre religion depuis des siècles. Les Tunisiens ne sont pas à convertir à l'Islam, ils n'ont pas attendu la Révolution et les islamistes pour devenir de bons musulmans (2). Il en est de même des doctrines qui veulent propager des systèmes de vie et de comportement. Ces doctrines sont comme des modes. Elles vont et reviennent en laissant beaucoup de dégâts. L'exemple du communisme ou du socialisme imposé par la force est là : ils ont soulevé un temps l'enthousiasme des populations, puis ont disparu du fait de leurs excès.

On espère donc que la sagesse des hommes politiques qui portent la lourde responsabilité de mener le pays vers le progrès et le développement pourra les conduire à donner la priorité aujourd'hui aux problèmes concrets du pays dont le gouvernement d'union nationale doit s'occuper. Quatre ou cinq grands de ces dirigeants, qui se reconnaîtront, détiennent en main le sort du pays et peuvent le sauver s'ils décident de ne pas



## B+ (bien)

A.M Best a confirmé le rating de Tunis Re  
B+(bien) avec perspectives stables

Un succès qui pèse lourd !



# SOLIDITE CONFIRMEE

En dépit d'un contexte économique et financier difficile, l'agence de rating internationale AM Best a confirmé le 10 juillet 2013 la notation technico-financière de Tunis Re à **B+ (Bien)** avec perspectives stables ; authentifiant ainsi la solidité de la société et sa capacité à Surmonter les difficultés.

Cette confirmation du rating vient appuyer la crédibilité financière de la société et lui offrir de nouvelles perspectives à l'international.

#### Siège Social

Société Tunisienne de Réassurance, Tunis Re  
Avenue du Japon N° 12 Mont Plaisir -  
BP 29 - 1073 TUNIS  
Tél : (216) 71 904 911 ( Lignes Groupées)  
Fax : (216) 71 904 930 / 71 906 173  
E-mail : tunisre@tunisre.com.tn



[www.tunisre.com.tn](http://www.tunisre.com.tn)

#### Bureau Régional - Afrique

Abidjan Cocody les 2 Plateaux Vallon  
Rue J14, Immeuble les Faugères  
06 BP 2138 Abidjan 06  
E-mail : tunisre\_burabj@tunisre.ci  
Tél : (225) 22 411 887 - (225) 22 411 981  
Fax : (225) 22 411 964

# RESTONS **PROCHES** MÊME QUAND VOUS ÊTES LOIN...



La TFBank, votre banque ici et là bas, met à votre disposition des solutions bancaires pour vous accompagner dans tous vos projets en France et en Tunisie.

**Agence du siège**

19, rue des Pyramides 75001 Paris  
Tél. +33 1 53 45 30 30 - agencedusiège@tfbank.fr

**Agence Paris-Belleville**

26-28, boulevard de Belleville 75020 Paris  
Tél. +33 1 43 66 60 81 - agencedeparis@tfbank.fr

**Agence de Marseille**

20, boulevard d'Athènes - 13001 Marseille  
Tél. +33 4 91 50 71 21 - agencedemarseille@tfbank.fr

**Agence Internationale de Tunis**

Angle Avenue Mohamed V - Rue 8006 - Montplaisir - 1002 Tunis Belvédère  
Tél. +216 71 950 100 - agencedetunis@tfbank.fr

[www.tfbank.fr](http://www.tfbank.fr)

**TF Bank**  
TUNISIAN FOREIGN BANK

Partenaire de vos ambitions.

chercher à éliminer l'autre. La patrie leur sera reconnaissante s'ils y parviennent. Ils seront rejetés s'ils persistent dans un affrontement destructeur.

### **Le programme du gouvernement d'union nationale**

Les problèmes sont connus et concernent les besoins les plus importants du pays et de ses habitants et qui doivent constituer le programme du gouvernement de l'union. Ils bénéficient de l'accord de toutes les parties concernées et de l'ensemble de la population. Ils se rapportent en premier lieu à l'instauration de la sécurité des biens et des personnes de façon à renforcer la confiance dans le pays. Cet objectif suppose des décisions importantes à prendre pour que l'Etat retrouve son autorité et son prestige et que ses moyens ne soient pas utilisés au profit de tel parti ou de telle catégorie. Donc toute forme de milice au service d'un clan ou d'un parti est un facteur de désordre et d'insécurité. Il faut interdire toute forme de police parallèle et renforcer la crédibilité et le dévouement à la République des forces de l'ordre.

Le second problème concerne le redressement économique. L'économie du pays et son développement ont été négligés après la révolution. Les discussions, les tribunes, les discours, les écrits ont quasi totalement été consacrés à la « politique » dont l'évolution tumultueuse a dominé la scène. Or le redressement économique devait recevoir la plus grande attention. Il s'agit de la vie des familles et des personnes que les gouvernements sont censés défendre et améliorer leur sort et ne pas se contenter de les abreuver de discours. Ce genre de discours n'est plus écouté aujourd'hui et il est devenu une cause de discrédit des gouvernants et des responsables de la vie publique.

Ce problème économique concerne d'abord l'investissement et son développement. La sécurité et la stabilité sont un préalable dans ce domaine. Promouvoir l'investissement, le porter à plus de 30% du PIB au moins pour pouvoir accroître la production et obtenir un taux de croissance d'au moins 6 à 7% le plus rapidement possible. Augmenter l'investissement et la production, c'est en même temps réduire le chômage et promouvoir l'emploi, deux priorités essentielles pour le redressement du pays. On ne peut pas tolérer des centaines de milliers de chômeurs, ce qui est explosif. On doit créer suffisamment d'emplois, 80.000 par an pour répondre à la demande additionnelle, et ne pas augmenter le chômage, qui doit le plus rapidement possible baisser de 17 ou 18% de la population active à quelque 5 à 7% seulement.

On ne peut pas y parvenir en quelques semaines ou quelques mois mais on peut rapidement lever les obstacles et indiquer la trajectoire en le confirmant par quelques décisions qui seront autant de messages qui rassurent. J'ai indiqué par exemple quelques projets de ce genre passés inaperçus dans l'agitation des esprits qui n'a pas cessé. Il s'agit de réduire sinon de supprimer le chômage existant en demandant aux 800.000 entreprises sur les 1.200.000 qui existent d'employer chacune une personne au moins contre un avantage fiscal compensateur, ce qui est réalisable pratiquement sans délai et, en second lieu, il a été proposé de lancer un emprunt

de solidarité nationale d'un milliard de dinars dans des conditions attractives, montant à consacrer aux projets les plus urgents dans les régions défavorisées. Ces deux messages auraient indiqué la nouvelle orientation et auraient changé l'atmosphère, rétabli la confiance et fait redémarrer l'économie.

La promotion de l'investissement, de la production et de l'emploi doit aller de pair avec le développement de nos exportations, la réduction de notre déficit extérieur et de notre endettement. Il convient, à ce propos, de mentionner l'importance de l'économie du savoir qui représente un secteur créateur d'emplois et d'extension des exportations des activités numériques.

Nous ne sommes pas parvenus depuis l'Indépendance à résoudre le problème de l'emploi ainsi que celui de nos finances extérieures et de notre endettement. C'est dire qu'il y a urgence et aucun gouvernement partisan ne pourra y parvenir seul. La troisième série de problèmes urgents concerne le développement régional. Il s'agit des régions du pays, au Sud et à l'Ouest particulièrement, qui n'ont pas reçu la même attention que les autres régions. Il s'agit aujourd'hui de leur accorder la priorité en développant une infrastructure insuffisante et en y injectant des projets et des investissements permettant de réduire un chômage qui atteint dans ces régions le double de la moyenne nationale. On est unanimes sur ce sujet. Il faut passer à l'action rapidement et vigoureusement. Il faut un gouvernement crédible pour y parvenir. Les gouvernants actuels, se sachant provisoires, n'osent pas s'aventurer dans cet énorme problème de notre vie nationale.

Le gouvernement d'union nationale doit s'occuper sérieusement des catégories de problèmes qu'on vient d'évoquer. En même temps, il doit engager une réflexion approfondie sur les grandes réformes à accomplir au cours des prochaines années. Il s'agit de la réforme de l'Etat et de l'entreprise, de la réforme de l'éducation, clef du problème de l'emploi, de la réforme financière qui concerne la banque, l'assurance, le système fiscal et les finances publiques.

Le gouvernement d'union nationale doit établir sans délai un plan de développement global comme nous l'avons fait jusqu'au XIe Plan 2007-2011, et ce, afin de pouvoir connaître nos objectifs pour l'an 2020 et ce que nous voulons faire de notre pays. Il n'est plus possible aujourd'hui de se contenter de l'improvisation et du manque de vision dans ce domaine.

### **Un dispositif concret**

Après avoir procédé à l'analyse de la situation et de la nécessité d'un gouvernement d'union nationale, il nous faut examiner comment établir ce gouvernement ? Que faut-il faire ? Surtout éviter l'extrémisme. Ne pas s'accrocher à des positions intenable. S'en tenir sans nuance à une légitimité amoindrie ou réclamer la dissolution de l'ANC et le départ du gouvernement ne serait pas positif et ne nous sortirait pas d'une crise qui s'aggrave et ne nous protégera pas des dangers intérieurs et extérieurs qui nous menacent. Il nous faut surtout renforcer la légitimité, continuer et parachever ce qui est en cours, constitution, loi électorale, etc., et aboutir le plus rapidement possible

à rétablir la sécurité, la paix sociale, le calme politique et l'entente la plus large possible.

Comment renforcer la légitimité ? En abandonnant le système d'un gouvernement partisan qui n'a pas abouti aux résultats souhaités et en réunissant toutes les forces politiques et sociales dans un gouvernement d'union nationale dont les objectifs définis ci-dessus devraient pouvoir recueillir un accord général.

Ce gouvernement devrait donc comprendre les premiers responsables des principaux partis politiques, les premiers dirigeants des syndicats les plus représentatifs d'employeurs et de salariés et enfin les ministres en charge d'une quinzaine de départements étoffés. Ces derniers doivent être des personnes expérimentées bénéficiant d'une réputation d'indépendance, d'autorité et d'intégrité et qui ne sont pas concernées par les futures élections. Ces ministres ne sont pas isolés de l'opinion publique largement représentée dans ce gouvernement et à même de les éclairer et de les aider dans le choix des priorités à traiter, sans perdre du temps : formule originale conforme aux nécessités de l'heure.

Nous avons là un organisme opérationnel dont l'approbation par l'ANC ne devrait pas poser de problèmes, les partis les plus importants étant représentés dans les deux organismes.

La légitimité de ce gouvernement d'union nationale ne pourra plus être ainsi mise en cause. C'est un point acquis considérable de nature à assainir le climat politique. Cette composition du gouvernement d'union nationale est également l'aboutissement des efforts de « dialogue » entrepris depuis de longues semaines. Les efforts doivent déboucher sur un organisme de décision et de concrétisation, sinon on n'aboutit pas à un résultat concret. Deuxième question importante après la composition: la durée de ce gouvernement d'union nationale. On a perdu déjà deux ans et demi avec du « provisoire » et du « transitoire » sans parvenir à une constitution et à des élections après un redressement de la situation générale dans le pays. Il faut donc donner à ce gouvernement légitime d'union nationale le temps nécessaire d'agir. Mais il faut fixer au départ la durée de son mandat pour bannir l'incertitude qui a existé jusqu'ici. On peut prévoir deux mois de dialogue pour arrêter définitivement la composition, les objectifs et la durée de ce gouvernement, et ce, à partir du 1er août 2013 par exemple. Le mandat de cet organisme pourrait alors se dérouler du 1er octobre 2013 à la fin de 2014, ce qui est raisonnable si l'on ne perd pas de temps en prévoyant tout de même dès le départ de la prolonger de six mois au maximum en cas de nécessité absolue.

Pouvons-nous réussir en adoptant cette solution ? Pouvons-nous éviter l'échec, qui risque d'être définitif, de la Révolution ? Oui si les uns et les autres s'élèvent à la hauteur de leur responsabilité et prennent rapidement des décisions nécessaires préalables concernant les milices qui se multiplient, les désordres qui se prolongent et s'aggravent, l'instabilité qui menace et la confiance dans le pays et son destin qui se dégrade. Ces décisions doivent permettre à la population de respirer, de sentir qu'on s'occupe de son sort et qu'on a arrêté les hostilités politiques.

La mise au point et l'exécution de ces propositions sont difficiles et exigent une prise de conscience démontrant la preuve que Tunisiennes et Tunisiens aiment trop leur pays pour accepter de le livrer au désordre et à la décadence.

C'est notre espoir à tous pour que vive la Tunisie dans le bonheur et la prospérité.

**M.M.**

#### Post scriptum

*Ce texte a été établi et remis à la Presse le jeudi 25 juillet 2013 au milieu de la matinée. Deux heures plus tard intervient le lâche assassinat du leader Hadj Mohamed Brahmî, député à l'Assemblée nationale constituante. Le peuple entier a condamné cet acte criminel qui constitue et constituera désormais une date extrêmement importante dans l'avenir du pays, venant après l'assassinat, il y a six mois, du martyr Chokri Belaid.*

*Ce désastre national me confirme dans l'idée que j'ai proclamée dès les premiers mois de la Révolution: la nécessité de l'union nationale que j'ai évoquée à dix reprises dans mes écrits. Aujourd'hui on a fini par comprendre son importance et d'y appeler. Les gouvernants doivent s'y rallier. Si par malheur, ils persistent dans leur entêtement à vouloir assurer à tout prix à l'avance leur « victoire » aux prochaines élections, ils risquent de ne plus être acceptés comme partenaires dans cette union nationale qui se dessine. Il faut donc qu'ils acceptent de réviser leurs options fondamentales, d'exclure cette volonté décorante de garder le pouvoir pour « changer » le pays !!*

*Aujourd'hui c'est la grande révision pour tout le monde, y compris pour une opposition qui doit devenir une réelle alternative en mettant fin à sa dispersion. Des progrès ont été accomplis, le pas décisif doit être franchi: s'unir pour devenir totalement crédible. Aujourd'hui, ils doivent proposer un programme commun et urgent pour sauver le pays et ne plus s'en tenir à critiquer celui des autres, quand il existe.*

*Ils sont appelés à se « mouiller » pour sauver le pays. Si les partis au pouvoir révisent leurs positions, il sera possible de pouvoir coopérer avec eux pour accroître nos chances de succès: les exclure c'est tomber dans la même erreur à laquelle ils se sont accrochés pour exclure à tour de bras. C'est l'intérêt national qui est en jeu et les uns et les autres doivent rectifier leurs attitudes.*

*Si cette union nationale est réalisée, et nous en proposons le schéma qui nous semble le plus approprié, tout le reste devient secondaire, le conflit sur la « légitimité », qui risque d'ensanglanter le pays, la dissolution de l'ANC, qui n'apporte rien, les jours de celle-ci sont comptés et elle est largement relayée par le gouvernement de l'union nationale. L'essentiel doit l'emporter: un gouvernement d'union nationale. Il peut être réalisé rapidement par les responsables concernés, peu nombreux, s'ils ne cèdent pas aux sentiments de revanche, d'exclusion ou de domination et se montrent à la hauteur de leur mission: sauver le pays dont l'arriération se confirme de jour en jour de manière catastrophique: la méfiance, l'irresponsabilité, le laisser-aller, l'inefficacité, l'hostilité et les mauvais instincts s'aggravent et de plus en plus.*

*Heureusement la jeunesse et le peuple ont montré, en réagissant spontanément et admirablement aux odieux assassinats politiques dont le pays est victime, qu'ils n'acceptent pas la défaillance de ceux qui le gouvernent aujourd'hui et demain.*

*Sauver le pays, la Révolution, rétablir la sécurité, améliorer la situation économique et sociale, éviter la faillite financière sont maintenant l'essentiel et tout le monde doit s'y atteler.*

*Le rétablissement considérable de la constitution d'un gouvernement d'union nationale sur le plan intérieur et à l'extérieur et ses conséquences sur la restauration de son excellente réputation comme peuple paisible et état moderne, civil et avancé et aussi sur les concours de nos partenaires, frères et amis, comme jadis lui permettant un nouveau départ sur la voie du développement et du progrès.*

(1) On peut citer ce qu'a dit à ce sujet le grand Gandhi, cité par Henri Stern dans son livre concernant les préceptes de vie du Mahatma Gandhi: « L'Etat doit s'occuper de notre bien matériel, de notre santé, des communications ou des relations extérieures. Mais pas de notre religion, la vôtre ou la mienne. La religion c'est l'affaire personnelle de chacun » et il ajoute: « Ma religion m'est sacrée: je mourrai pour elle. Mais c'est mon affaire, l'Etat n'a rien à y voir ».

(2) J'ai été prié, la veille des élections du 23 octobre 2011, de donner un avis sur le programme électoral d'Ennahdha. J'ai trouvé qu'il était conforme au programme d'un parti normal sauf qu'il comportait, timidement du reste, une « marjaya », c'est-à-dire une référence islamique. J'ai conseillé à ceux qui ont demandé mon avis de ne pas « monopoliser » ainsi l'Islam et de le politiser, et de ne pas mêler la religion à la politique. Je vois que mon conseil n'a pas été suivi et un grand tort a été ainsi porté à l'Islam. Je leur avais également déconseillé de dire que tout est négatif depuis l'Indépendance, en attendant de voir s'ils peuvent faire mieux. Ce qui ne sera pas évident depuis les élections. Je leur avais également conseillé dans le Journal « Le Maghreb » du 20 octobre 2012 de ne pas penser au pouvoir et d'attendre d'acquiescer une connaissance suffisante des problèmes du pays. Ils auraient été peut-être aujourd'hui moins critiqués.



## Premier pôle universitaire anglophone en Tunisie organisé et géré selon les normes internationales

«... Notre objectif est la formation d'entrepreneurs créateurs d'emplois  
et non de futurs demandeurs d'emplois.» M. Triki, Doyen MSB

- Des programmes enseignés en Anglais et définis en fonction des besoins des entreprises.
- Des professeurs hautement qualifiés qui apportent leurs expériences internationales.
- Une pédagogie interactive favorisant le développement des compétences « *soft* » (leadership, communication, teamwork...)
- Des infrastructures adaptées aux exigences pédagogiques des programmes.

**MedTech**  
MEDITERRANEAN  
INSTITUTE OF TECHNOLOGY

NOS CYCLES DE FORMATION

**MSB**  
MEDITERRANEAN  
SCHOOL OF BUSINESS

- **Formation d'ingénieurs** en « *Software Engineering* », « *Computer Systems Engineering* » et « *Renewable Energies* »
- **Master** en « *Wireless Technology & Entrepreneurship* »



- **Licence en Administration des Affaires :** Possibilité de continuer ses études aux USA et valider les cours suivis à la MSB.
- **Masters en Management** spécialisés dans les différentes fonctions de l'entreprise. Seuls programmes **accrédités** en Afrique par « *Association of MBAs* »
- **Executive MBA** pour les managers désireux de donner une impulsion à leurs parcours professionnels.  
**Accrédité** internationalement par « *Association of MBAs* ».

Information et inscription : MSB/MedTech - Jardins du Lac II - Tunis, Tunisie  
Service des Admissions : Mobile : +216 2843 4328 - Tél : +216 71 194 444  
[www.msb.tn](http://www.msb.tn) [inscriptions@msb.tn](mailto:inscriptions@msb.tn)

# 110ème anniversaire de Habib Bourguiba

## Le bourguibisme sans Bourguiba?



Par Habib Touhami

**L'excès appelle toujours l'excès. L'attaque virulente, disproportionnée et irrationnelle dont Bourguiba et le Néo-Destour ont fait l'objet a fini par se retourner contre ceux-là mêmes qui l'ont orchestrée. A force de dénigrer outrageusement Bourguiba et le Néo-Destour, un retour de manivelle a fini par se produire, donnant l'exact contraire de ce qui a été voulu. Les réactions n'ont pas manqué d'être passionnées et irrationnelles, elles aussi, de sorte que la nostalgie l'a emporté sur l'analyse froide et qu'une page de notre histoire nationale a fini par être sacralisée, une sacralisation n'admettant aucune iconoclastie et pas davantage de critique ou de relecture. Pour avancer réellement dans la voie de la démocratie et de l'apaisement, aucun peuple, aucune nation ne peut se permettre un tel gâchis.**

**C**ommençons par Bourguiba. Au contraire d'un Marx, ou d'un Lénine, Bourguiba n'a jamais été un idéologue ni même un doctrinaire. L'exégèse n'est donc pas permise dans ce cas. Mais on se trompe lourdement sur le «bourguibisme» si on le tient pour du pur pragmatisme ou encore pour de l'opportunisme à la mode radical-socialiste de la IIIème république française. Pour paraphraser le Général de Gaulle parlant du gaullisme, on peut dire que le bourguibisme constitue essentiellement *«un système de pensée, de volonté et d'action»*.

Bourguiba ne pensait pas pour le plaisir de penser ou pour construire une chapelle idéologique, mais pour exprimer une volonté, l'indépendance, la souveraineté et le progrès social, et pour faire aboutir un projet au moyen d'une action modulée et proportionnée. On peut dès lors soutenir qu'on ne peut faire du bourguibisme sans Bourguiba, comme on n'a pas pu faire du gaullisme sans de Gaulle ou du nassérisme sans Jamel Abdennasser.

Naturellement, le bourguibisme et la tradition destourienne se confondent, jusqu'à un certain point du moins. Cela explique que certains destouriens n'ont jamais pu se résoudre à n'être que des bourguibistes. Il n'en demeure pas moins vrai que le bourguibisme et la tradition destourienne se rejoignent pour construire un Etat moderne qui aille au-delà des fonctions régaliennes classiques afin de prendre en charge, directement, l'éducation et la santé, instrument d'émancipation et de progrès. Par là même, l'Etat devait rester maître du jeu politique et social et veiller à ce que les forces économiques et sociales ne commandent pas à la politique économique et sociale du pays. Il est vrai que cette tradition avait commencé à s'ébrécher avant même le 7 novembre 1987. Non pas que Bourguiba ait renoncé à la primauté de l'Etat en matière d'éducation et de santé tout particulièrement, mais parce que l'essoufflement, la complexité des choses et la pression de plus en plus forte exercée par certains bords de la société elle-même avaient entrouvert la porte à une



dose de «privatisation» rampante jamais conceptualisée et maîtrisée depuis. Tout changea avec l'avènement du régime de Ben Ali et la constitution de son RCD.

Au contraire de Bourguiba et du Néo-Destour, Ben Ali et le RCD ont transformé l'Etat en un instrument d'aliénation et de répression au bénéfice d'un clan et d'une nébuleuse d'affidés avides et d'accapareurs inassouvis. L'intérêt général finit par perdre pied. La mainmise du clan et des forces de l'argent sur l'Etat a transformé ministres et fonctionnaires en supplétifs dociles et finalement complices. Quant à la collusion entre intérêt général et intérêts particuliers, elle se mua sous Ben Ali en «mariage» tout court.

Un tel «mariage» aurait été inconcevable sous Bourguiba. L'éducation et la santé publiques ont été laissées à l'abandon ou perverties par des mesures démagogiques et populistes. L'équilibre social et la solidarité nationale perdirent tout sens. La question centrale de la place de la femme dans la société tunisienne n'échappa pas à une forme de révisionnisme. Si Bourguiba soutenait la question féminine par conviction et même par intime conviction, Ben Ali ne faisait que la brandir pour masquer ses méfaits aux yeux du monde. Enfin, quand Ben Ali arriva au pouvoir, la part des salariés dans le PIB n'était pas loin de la moitié, elle descendit sous les 30% à son départ.

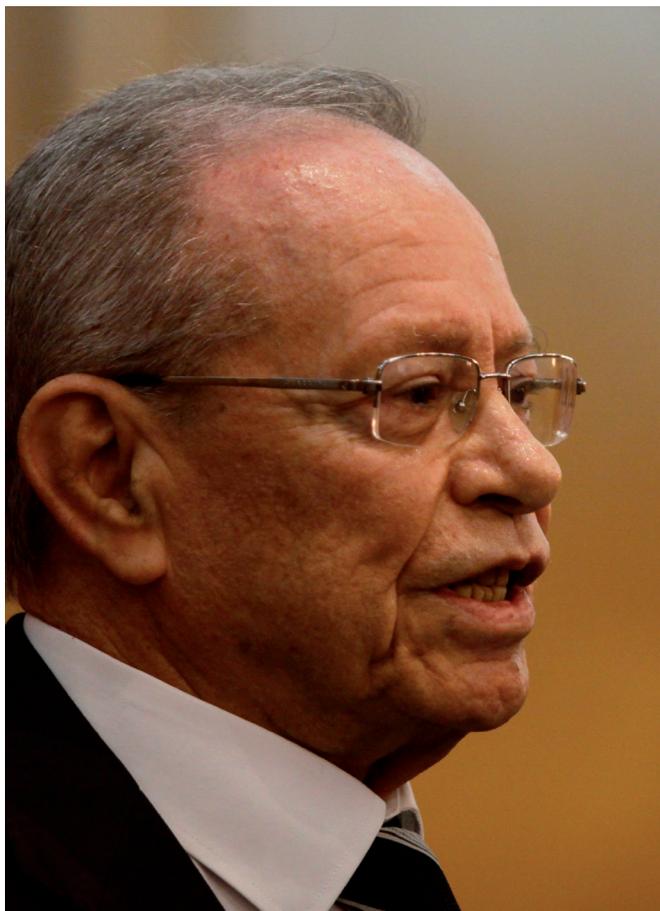
En fait, tout l'acquis positif bourguibiste et destourien fut bazzardé par Ben Ali et le RCD. Il en ressort que Ben Ali n'est pas l'héritier de Bourguiba, le RCD la ramification ou le continuateur du Néo-Destour, tout au contraire. L'usurpation a des limites, même en politique. Jadis, l'honneur avait commandé à ce qui restait de destouriens de ne pas adhérer au RCD et de ne pas collaborer avec Ben Ali. Certains d'entre eux sont allés jusqu'à clamer leur opposition par voie de tract, au grand dam de Ben Ali et de sa police. Aujourd'hui, l'honneur commande aux ex-rcdistes de faire d'abord acte de repentance sans en appeler à l'héritage destourien et bourguibiste qu'ils ont sciemment trahi.



Photo inédite

## Hamed Karoui

# «Nous sommes ouverts à une coalition avec les partis qui nous sont proches»



Deux ans et demi après le déclenchement de la révolution, Hamed Karoui, figure emblématique des jeunes étudiants tunisiens à Paris qui ont rallié Bourguiba et le Néo-Destour dès la fin des années 40, sort à 85 ans de sa retraite pour essayer de fédérer les destouriens dans un nouveau parti. Déçu par la fragmentation de la famille bourguibienne avec le foisonnement de tant de partis («embryonnaires») qui s'en réclament ? Déçu aussi de

voir Nida Tounès ne pas parvenir à accueillir chaleureusement les destouriens ? Ou veut-il constituer une nouvelle force du centre à large base bourguibienne qui compte sur l'échiquier politique ? D'emblée, ne briguant aucun mandat et aucun poste, l'ancien vice-président du RCD et Premier ministre se positionne en facilitateur et fédérateur. A ses yeux, si parmi eux peu ont rejoint des «partis-refuges», «l'immense majorité des destouriens s'est retranchée dans l'expectative». Ce réservoir militant et électoral est précieux. D'où l'idée de constituer «un parti qui aura sa place et son poids dans le pays et qui pourrait influencer notablement sur les résultats des élections».

Un coup de griffe contre Nida Tounès et son leader Béji Caïd Essebsi et un coup de pouce d'Ennahdha, comme l'estiment certains ? «Ni contre Nida Tounès, ni contre Ennahdha», s'empresse de préciser Hamed Karoui dans l'interview qu'il a accordée à Leaders. Il s'explique sur les raisons qui l'ont conduit à prendre cette initiative, les contours que prendra le nouveau parti, mais aussi, au passage, sur la loi concernant l'exclusion et l'impact de la situation en Egypte sur la Tunisie.

Vous aviez été vice-président du RCD et Premier ministre, donc vous êtes concerné par la loi sur l'immunisation de la révolution. Pourtant vous venez de lancer l'initiative destourienne. N'est-ce pas contradictoire ou bien cette dernière est-elle la conséquence de cette loi ?

Cette loi d'immunisation de la révolution, moi je l'appelle la loi d'exclusion des destouriens. Elle me rappelle ce que Bourguiba désignait

par le vocable «lois scélérates», ce sont ces lois approuvées par le Grand conseil formé à 50% de Tunisiens et à 50% de colons, alors que la population tunisienne était au moins 20 fois supérieure à la population des colons. Ces lois visaient directement les Tunisiens et plus particulièrement les destouriens. Inutile de vous dire que ces lois n'avaient jamais été appliquées et le peuple tunisien a toujours résisté. L'initiative a été prise sans que je tienne compte de cette loi. Si elle est votée, nous la respecterons parce que nous sommes légalistes. Mais dans la pratique, nous pourrions mobiliser les destouriens qui représentent une large part de la population car nous estimons qu'il est de notre devoir sinon de prendre les choses en main, du moins de participer avec d'autres démocrates aux affaires du pays. Il est un fait que la Tunisie passe en ce moment par une phase critique, les deux gouvernements successifs ayant fait la preuve de leur totale incompétence. Je ne vais pas détailler les difficultés économiques, sociales et financières par lesquelles passe le pays. Il suffit de rappeler qu'en 2 ans, nous sommes passés d'un taux d'endettement par rapport au PIB de 37% à 48% et que le taux d'inflation qui a toujours plafonné à 3% a dépassé selon les statistiques officielles 6%.

Depuis la révolution, une multitude de partis revendiquant l'héritage bourguibien ou tout bonnement destourien ont vu le jour. Votre initiative ne vient elle pas s'ajouter aux autres, une de plus ou a-t-elle une autre finalité fédératrice ?

Il est vrai que de nombreux camarades ont pris l'initiative de fonder des partis se référant à l'héritage bourguibien et en cela, ils ont beaucoup de mérite. Mais l'on constate qu'ils sont restés, pour la plupart, embryonnaires. Une partie des destouriens s'est dirigée vers deux ou trois partis-refuges. Mais il semble que l'immense majorité des destouriens s'est retranchée dans l'expectative. Pour preuve, le taux important d'abstention aux élections du 23 octobre 2011 et dans les sondages, plus de



40% des personnes interrogées ne savent pas encore pour qui voter. L'initiative que j'ai prise vise à rassembler les partis déjà existants. Le Front destourien a déjà opté pour le soutien à notre initiative. Par ailleurs, nous visons à mobiliser tous ceux qui sont restés dans une position attentiste. Cela pourrait constituer un parti qui aura sa place et son poids dans le pays et qui pourrait influencer notablement sur les résultats des élections, sachant qu'il sera toujours ouvert à une coalition avec les partis qui nous sont proches. Je considère que notre premier objectif est de conserver nos acquis et notre modèle de société et de nous opposer à l'émergence d'un parti hégémonique qui ne peut conduire qu'à la dictature et par conséquent à l'amplification de la corruption

**D'aucuns voient la main d'Ennahdha derrière votre initiative, d'autres considèrent que c'est une réaction à la popularité croissante de Nida Tounès qui occupe la première place dans les sondages ?**

Effectivement, il y a des personnes sincères qui pensent que cette initiative vise à affaiblir Nida Tounès et donc à favoriser Ennahdha. Nous ne sommes ni contre Ennahdha ni contre Nida Tounès. Nous avons nos références et nos réalisations parlent pour nous: l'instauration de la République, la fondation d'un Etat moderne, avec bien sûr, comme dans toute œuvre humaine, nos insuffisances et nos échecs. Nous nous attachons à préparer notre autocritique. On m'accuse peut-être de travailler pour Ennahdha parce qu'en 1989-90, j'ai essayé de faire reconnaître le parti islamiste car je suis convaincu que sa présence, dans le paysage politique d'un pays arabo-musulman qui n'a jamais été laïque, est tout à fait normale. Sans avoir à se lamenter sur le passé, cette reconnaissance aurait permis que d'autres partis, socialistes, libéraux et autres soient reconnus. Nous aurions alors réalisé le pluralisme politique réel et pu, ainsi, accéder à la démocratie. La Tunisie aurait alors totalement changé. Notre devoir, aujourd'hui, est de nous consacrer à l'instauration d'un régime démocratique dont nous avons rêvé dans notre jeunesse. L'autre rêve que nous avons raté est la construction du Grand Maghreb, mais ça c'est une autre histoire.

**Quelle forme prendra votre initiative: un parti, une alliance de partis ou bien un front électoral ?**

L'initiative prendra la forme d'un parti politique qui aura à rassembler les partis destouriens qui s'y sont ralliés. Ce parti sera, bien sûr, ouvert à toute coalition électorale avec toutes les formations politiques qui partagent notre vision ainsi que notre modèle de société d'un pays largement ouvert sur son voisinage et sur le monde mais profondément attaché à son identité arabo-musulmane

**Quel rôle y jouerez-vous ; un président actif, un président honoraire et quelle sera votre attitude au cours des prochaines échéances électorales ? Seriez-vous candidat ou juste un soutien aux candidats de votre formation ?**

Je serai aux côtés des dirigeants de ce parti destourien fondé pour être au service de la patrie. Telle est la vocation des destouriens depuis la lutte de libération nationale, puis la fondation de la République et la mise en œuvre du développement global de la nation. Il n'est pas question pour moi d'assumer une responsabilité directe au sein de ce parti, ni d'être candidat à une quelconque fonction électorale. Je serai, pour tout dire, le militant destourien que j'ai toujours été depuis l'âge de 15 ans. Bien entendu, je soutiendrai de mon mieux nos candidats et les aiderai autant que faire se peut pour réussir.

**Un an et neuf mois après les élections du 23 octobre 2011, le processus devant mettre un terme à la phase transitoire est en panne : la constitution n'est pas encore adoptée et des problèmes insurmontables continuent à plomber son adoption, la date des élections n'est pas non plus fixée, de même que l'instance indépendante des élections n'est pas encore finalisée. Quelle est votre appréciation de la situation? Estimez-vous qu'un scénario à l'égyptienne soit possible en Tunisie?**

La situation est telle que vous la décrivez. Elle est extrêmement difficile. Je préfère

que parmi les raisons à l'origine de cette situation, il y ait plus d'incompétence que d'arrière-pensées qui viseraient à perpétuer cet état de choses. Plus vite nous finirons cette phase transitoire, mieux cela vaudra. Le peuple tunisien l'attend avec impatience pour retrouver la sécurité et le développement. Nos partenaires étrangers voudront être rassurés pour améliorer leur coopération avec notre pays, que ce soit au niveau des investissements, de l'aide, des échanges de toute nature, du tourisme, etc.

Nous ne pouvons parvenir à ce stade que si les forces politiques, en dehors des extrêmes de gauche comme de droite bien entendu, décident, après des élections libres et transparentes, de gouverner ensemble. Le pays a, en effet, besoin de toutes ses forces vives. Car nous n'en sommes pas encore au stade de l'alternance, cela ne viendrait qu'après un long apprentissage de la démocratie.

J'ai grand espoir que nous pourrions traverser cette phase critique sans accroc. Je suis persuadé que le tempérament du Tunisien fait de modération et de pondération triomphera de l'adversité. Il nous faut conserver nos valeurs cardinales d'entraide et de solidarité pour l'emporter. La Tunisie est un pays homogène, nous sommes dans notre immense majorité des musulmans, sunnites de rite malékite. Les oulémas de la Zitouna ont eux-mêmes rejeté le wahhabisme quand il a voulu s'introduire dans notre pays. C'est un gage d'unité.

Pour répondre à la fin de votre question, je dirais que la Tunisie n'est pas l'Égypte. Cela est un fait. Mais je nuancerai en disant que les mêmes causes peuvent produire les mêmes effets si nous ne prenons garde. Nous ne souhaitons nullement que notre pays soit le théâtre de violences inutiles, ni d'affrontements qui divisent encore la population. La guerre civile qu'on nous annonce, et j'espère me tromper, ne laissera derrière elle que ruines et meurtrissures. Comme je l'ai déjà dit, plus vite la phase transitoire sera close, mieux cela vaudra. Plus vite on s'attellera à la tâche de sortir le pays de l'ornière où elle se trouve, mieux les Tunisiens se porteront. Pour ma part, connaissant la Tunisie et les Tunisiens, je demeure optimiste. Agissons ensemble sans exclusive ni arrière-pensées pour qu'il en soit ainsi.

**Propos recueillis par  
Raouf Ben Rejeb**

## Mufti de la République

# Passation sous interrogations

Cheikh Othman Battikh s'y attendait quelque peu : la reconduction de son maintien en activité, après l'âge de la retraite, n'a pas été confirmée. Il ne lui restait plus qu'à attendre la date précise de son départ et le nom de son successeur. En poste depuis 2008, il est le septième mufti de la République depuis l'institution de cette fonction, après l'indépendance (arrêté du 28 février 1957, modifié par le décret du 6 avril 1962).

**S**il n'est resté que cinq ans, et ne pouvait prétendre à l'étoffe de nombre de ceux qui l'avaient précédé, notamment Cheikh El Fadhel Ben Achour, Cheikh Battikh s'est distingué par sa discrétion, mais aussi son courage dans les fatwas, surtout après la révolution. N'a-t-il pas dénoncé l'engagement, au nom du jihad sacré, des jeunes pour combattre en Syrie, contrariant ainsi les thèses de nombre de dirigeants islamistes même parmi ceux qui sont au pouvoir actuellement.

Est-ce cette position qui est à l'origine de son limogeage ? Carthage balaie cette thèse, présentant le changement comme juste une atteinte par la limite d'âge et une relève tout à fait naturelle. N'empêche, le départ de Cheikh Battikh, quelques jours seulement après celui du général Ammar, n'a pas manqué de soulever plus d'une question et de susciter la sympathie d'une large frange de l'opinion publique.



Cheikh Hamda Saïed

## Pour la première fois, un mufti du Cap Bon

Quant à son successeur, Cheikh Hamda Saïed, il a fallu le sortir, à l'âge de 72 ans, de sa douillette retraite dans son magnifique village natal, Béni Khiar, un des sites les plus agréables du pays, à quelques encablures de Nabeul, entre mer sablonneuse et vergers d'une rare fertilité. Docteur en théologie, il a rempli une longue carrière d'enseignant et de chercheur, entrecoupée d'un mandat de membre de la Chambre des députés (1984-1989), sur la liste de l'ex-RCD. Ses détracteurs l'en accusent, allant jusqu'à alléguer qu'il est favorable à la polygamie, alors que ses défenseurs affirment que le pouvoir voulait à l'époque se servir de son aura dans le Cap Bon, puis n'a cessé de le harceler, n'ayant réussi à le faire obtempérer aux oukases de Carthage. Après la révolution, les fidèles de la mosquée du marché de Béni Khiar l'ont empressé de monter au minbar et d'assurer l'imamat, puis il a été porté à la présidence de l'association coranique régionale.

Maintenant, la page est tournée. Un grand débat est à présent lancé quant à l'institution de l'Iftaa. Quelles doivent être ses attributions exactes et quel rôle doit-elle jouer dans la nouvelle Tunisie. Conseiller de l'Etat en matière de théologie et de culte musulman,

selon le décret du 6 avril 1962, le mufti est également en charge d'autres fonctions, dont notamment la désignation du début de chaque mois lunaire et les dates d'entrée de l'année de l'hégire, l'octroi des certifications de conversion à l'Islam, la réponse aux questions des citoyens, la représentation de la Tunisie dans des instances spécialisées et l'examen

pour avis de tout ouvrage ou publication en relation avec la religion musulmane qui pourraient lui être soumis. La question mérite d'être étudiée.

Quant au nouveau mufti Cheikh Saïed, il va falloir le juger sur ses fatwas et sur les recommandations qu'il fera. Tout est là.



Cheikh Othman Battikh l'ancien Mufti

### Les muftis de la République

1. Cheikh Mohamed Laaziz Djaiet (1957-1960)
2. Cheikh Mohamed El Fadhel Ben Achour (1962-1970)
3. Cheikh Mohamed Hédi Belcadhi (1970-1976)
4. Cheikh Mohmaed Habib Belkhoudja (1976-1984)
5. Cheikh Mohamed Mokhtar Sellami (1984-1998)
6. Cheikh Kamel Eddine Djaiet (1998-2008)
7. Cheikh Othman Battikh (2008-2013)

## Héla Cheikhrouhou

# Le défi de lancer le Fonds vert pour le climat : 100 milliards de dollars par an

Elle aura à assurer le démarrage effectif, à partir du nouveau siège près de Séoul, en Corée du Sud, du Fonds vert pour le climat (Green Climate Fund, CGF) devant gérer une bonne partie des 100 milliards de dollars annuels pour aider les pays en développement à s'adapter aux changements climatiques. Tout est à faire pour Héla Cheikhrouhou qui vient d'être choisie, à l'issue d'une sélection serrée, directrice exécutive du CGF. Du haut de la tour iTower qui donne, au cœur de Sangdo, sur la baie d'Incheon, où elle établira ses quartiers généraux, elle devra faire preuve rapidement d'efficacité. Comme elle en a toujours fait montre à la Citibank, en Tunisie et au Maroc, à la Banque mondiale, à Washington, couvrant l'Amérique Latine et, depuis six ans, à la BAD. Un parcours exceptionnel.

**P**our mieux comprendre l'importance de cette nomination, un flashback sur le CGF est utile. Lancé en 2010 lors de la 16e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), tenue à Cancún



(Mexique), le Fonds est né officiellement en 2011 lors de la conférence sur le climat de Durban, en Afrique du Sud. Objectif : aider les pays en développement particulièrement vulnérables aux changements climatiques à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux effets du changement climatique. La communauté internationale a promis d'y contribuer progressivement jusqu'à atteindre 100 milliards de dollars par an à l'horizon 2020. Bref, ce fonds qui réunit près de 200 Etats membres sera en quelque sorte la banque mondiale du climat.

La gouvernance repose notamment sur un conseil d'administration, formé de 24 membres à parité entre représentants des pays développés et de pays émergents et en développement. Il est coprésidé, avec une rotation annuelle, par deux représentants de chacun des groupes du Nord et du Sud. Première décision à prendre, le choix du pays qui accueillera le siège du fonds. Sur six pays candidats enthousiastes, à savoir la Suisse, l'Allemagne, le Mexique, la Namibie, la Pologne et la Corée du Sud, c'est cette dernière qui l'a emporté, au grand bonheur de l'Asie.

### **Une Africaine à la tête du Fonds : c'est bon pour l'Afrique et pour la BAD**

Deuxième décision, la désignation d'un directeur exécutif. L'appel à candidatures lancé et confié à des chasseurs de têtes a fini par mettre en lice, dans l'ultime finale, trois candidats : un entrepreneur ancien parlementaire hollandais, un conseiller à la BID ancien vice-ministre colombien et la Tunisienne Héli Cheikhrouhou, directrice du département Energie, Environnement et Changement climatique à la Banque africaine de développement (BAD). Verdict fin juin dernier, après les auditions et de larges débats internes : la Tunisienne l'a emporté. *«En fait, je n'y avais pratiquement pas lobbyé, confie-t-elle à Leaders. Mais, le soutien du président de la BAD, Dr Donald Kaberuka, m'a été fort précieux. Il m'a beaucoup aidé. Il a immédiatement compris que la présence d'une Africaine à la tête de l'exécutif de ce fonds est une bonne chose pour s'assurer que l'Afrique ne sera pas oubliée»*. La BAD aussi, sans doute.



Au septième étage de cet immeuble de la BAD, Héli Cheikhrouhou promène un regard ému sur le centre-ville de la capitale et affectueux sur son équipe forte d'une soixantaine de gros calibres. Dans un mois, elle doit les quitter pour partir s'installer en Corée du Sud. Son bureau est simple, doté d'un ordinateur et d'un fax-scanner-photocopieur. Mais, avec ces seuls outils, et tout son savoir-faire, elle a créé, sous l'impulsion de Kaberuka, un véritable département chargé de l'énergie, de l'environnement et du changement climatique, constitué une équipe de choc et accompli de réelles réussites. Tout récemment en Tanzanie, lors de la tournée africaine pour lancer son fameux projet Power Africa, le président américain Barack Obama n'a cité de toutes les institutions internationales que la BAD. Présente à Dar Essalam, lors de ce discours, Héli y a vu un bel hommage à l'engagement de la Banque dans ce domaine. Partir quand tout est en place et que ça tourne, laisse sans doute un pincement au cœur auquel Héli devient habituée.

### **Elle se voyait enseignante...**

Enfant, elle jouait à la maîtresse d'école. Ses deux sœurs voulaient faire médecine et ont réalisé leur ambition, alors que Héli se croyait destinée à l'enseignement. Le père, ingénieur pétrolier, directeur à la Sitep, laissait s'épanouir les vocations, gardant l'œil avec la maman sur la réussite scolaire. Avec brio, elle décrocha son bac au Lycée d'El Menzah 6, puis sera major de sa promotion à la sortie de l'IHEC Tunis, en 1994. Du coup, une bourse de l'ACDI lui est offerte pour préparer un master au Canada. Cap alors sur HEC Montréal où elle obtiendra en 1996 son master en finance. *«Je comptais préparer un doctorat, dit Héli Cheikhrouhou à*

*Leaders, mais me voilà séduite par un poste à la Citibank Tunis en plein développement. Retrouver le pays et la famille tout en travaillant dans l'une des plus grandes banques au monde, difficile d'y résister»*.

Elle y fera alors ses premières armes et une fois bien rompue aux ficelles du métier, la voilà affectée au Maroc promue trésorière et deviendra vice-présidente pour la gestion des risques des marchés financiers en Afrique du Nord. Son séjour à Casablanca sera aussi intensif qu'agréable. Elle mettra à profit le peu de temps qu'elle pouvait s'offrir pour apprendre l'espagnol, une langue qui lui sera utile comme on le saura plus tard. Sept ans se seront écoulés à la Citibank, et une nouvelle opportunité s'offre à Héli. La Banque mondiale lui propose de rejoindre au siège à Washington DC ses équipes en charge du développement du secteur financier pour la promotion du secteur privé en Amérique Latine. Ça tombe à pic, la connaissance de l'Espagnol en plus. Quatre ans durant, elle s'emploiera à l'amélioration de l'accès des entreprises privées dans la région aux marchés financiers. Une expérience enrichissante et inoubliable.

### **De grands défis au sein de la BAD**

Tunis est à nouveau à l'horizon. Prenant les destinées de la BAD, le président Kaberuka a introduit des changements structurels prometteurs et lancé le recrutement de spécialistes dans divers domaines de pointe, utiles pour l'Afrique. Une fois de plus, Héli Cheikhrouhou n'a pas résisté à l'appel de Tunis et de la BAD, une institution en pleine restructuration qui se donne de grands défis à lever et s'y emploie. Elle sera directrice de la Division des infrastructures au sein du

département du Secteur privé, avant d'être promue en 2010 directrice du département de l'Énergie, Environnement et Changement climatique. *«Elle est responsable de la croissance significative du financement de projets dans les domaines de l'énergie, du transport et des TIC»*, consigne la BAD dans ses registres. *«Avec le recul, confie-t-elle, je me rends compte que c'était le bon choix à faire, encore une fois. Même si la Banque mondiale et Washington DC me manquent. A la BAD, par rapport à la Banque mondiale, c'est plus compact, on a une plus grande marge de manœuvre, le président nous assure de son plein soutien et j'ai eu la chance de travailler avec deux vice-présidents exceptionnels. Cela facilite notre tâche et nous laisse plus proches du client, toujours à son écoute»*.

Son bilan est effectivement bien positif. En s'occupant du financement de l'infrastructure, elle a non seulement accru le nombre de projets financés et le volume des crédits accordés, mais aussi et surtout la capacité de la Banque à gérer avec succès pareils projets et servir d'effet levier pour mobiliser les ressources complémentaires. Puis, créant le nouveau département dédié à

l'énergie, l'environnement et au changement climatique, elle a su le mettre en œuvre et l'opérationnaliser, générant plus de 3 milliards de dollars de nouvelles approbations, pour un portefeuille actif de 8 milliards de dollars.

### Objectif : réussir !

Tout cela est réconfortant pour Héla Cheikhrouhou qui garde toujours une grande humilité. Son esprit est maintenant ailleurs: dans le quartier des affaires international de Songdo en plein essor, dans la ville d'Incheon, son nouveau point de chute.

Elle y était tout récemment pour l'ultime audition avant d'être officiellement nommée et la première impression qu'elle en retire est positive : un pays magnifique en pleine croissance et à 60 km à l'Ouest de la capitale Séoul, et cette ville d'Incheon en fulgurante ascension.

Véritable plaque tournante pour l'Asie du Nord-Est, avec ses ports et aéroports, elle abrite le siège de nombre d'organisations

régionales et internationales et s'apprête à accueillir en 2014 les 17es Jeux asiatiques. Sa grande fierté désormais, c'est d'abriter le premier siège d'un organisme mondial, le Fonds vert pour le climat. Sans se départir de sa sérénité habituelle, Héla est déjà en mode Fonds et Songdo où tout est à faire, tout l'attend.

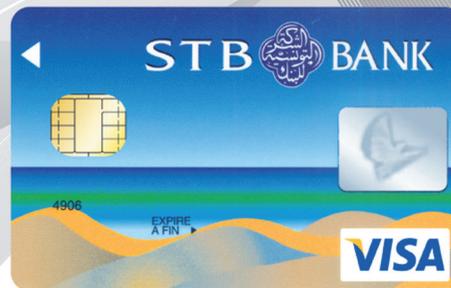
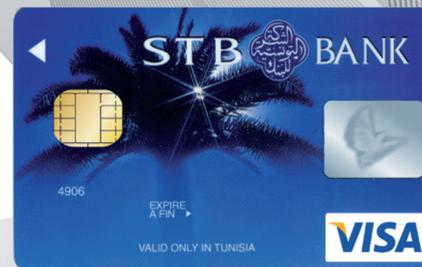
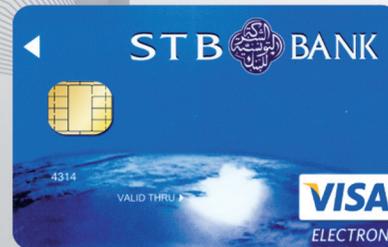
*«C'est là une grande opportunité, dit-elle, positive comme elle l'est toujours. Construire à partir de zéro, avec l'appui des instances, sélectionner les talents nécessaires et former les équipes, mettre en place les bonnes procédures sur des règles équitables et susciter d'emblée une forte mobilisation pour lever les grands défis posés : c'est une rare chance qui peut s'offrir et qu'on doit saisir. Mais il y a aussi le défi de la mobilisation des ressources et de leur emploi judicieux»*. Très rapidement, Héla doit cette fois aussi faire preuve de sa performance, son mandat n'est que de 3 ans, renouvelable une seule fois. Pas une minute à perdre alors. Heureusement que son mari, Dr Abid, médecin, l'accompagnera dans cette nouvelle aventure.

## Elle a failli être ministre après la révolution

Question bien curieuse : n'avait-elle pas été tentée par la politique en Tunisie, surtout après la révolution et tout ce champ de liberté et de militantisme ? *«Jamais»*, répond catégoriquement Héla Cheikhrouhou.

Mais, comme pour se confesser, elle raconte à *Leaders* comment elle a failli y tomber. *«C'était juste un jour ou deux après la chute de la dictature. J'étais en République Démocratique du Congo, plongée dans un atelier ministériel autour d'un projet qui me tenait à cœur, lorsque je reçois sur mon portable un appel de la Kasbah. C'est l'un des proches conseillers du Premier ministre, Mohamed Ghannouchi, qui me propose de me joindre au premier gouvernement de la Révolution. Il m'a donné le choix entre deux ministères : l'Équipement et le Transport, ou l'Agriculture et l'Environnement, mais ne m'a laissé que 15 minutes pour lui répondre. Plongée dans la discussion avec les ministres congolais, je ne pouvais même pas y réfléchir sérieusement comme j'ai toujours eu l'habitude de le faire. Alors j'ai dû m'abstenir courtoisement»*. Au suivant, a dû se dire son interlocuteur.





À chacun  
sa carte

STB  BANK

La Banque de Référence



# La légitimité en question



Par Walid Bel Hadj Amor

**La question de la légitimité fait débat en Tunisie depuis l'été dernier. Les uns s'y accrochent comme à une bouée, la brandissent comme un talisman, un bouclier censé les protéger de tout, de tous; les autres, au contraire, voudraient en faire une arme de destruction massive, l'ultime recours devant une situation politique pour le moins confuse.**

**L**a démocratie représentative, ou élective, voudrait que le peuple puisse s'exprimer périodiquement, sanctionner l'action du pouvoir en place et choisir les futurs gouvernants. Entre les élections, circulez, il n'y aura rien à voir. Or, c'est peut-être, justement, là qu'il faut chercher les causes de la crise de représentativité que vivent les grandes démocraties européennes. Est-ce que le fait de proposer au citoyen de s'exprimer une fois tous les quatre ou cinq ans est suffisant pour obtenir son adhésion au modèle démocratique puis à l'action politique? La démocratie représentative ne saurait se transformer en monarchie élective.

Globalement, ce qui est fâcheux, c'est que l'on puisse développer l'idée selon laquelle l'Etat revendiquerait un pouvoir accordé par le peuple à travers un processus mis en place et contrôlé par l'Etat lui-même, et au-delà duquel le peuple n'aurait aucun autre mode d'expression possible. L'Etat échapperait ainsi au contrôle du peuple dont il est l'émanation directe. Le slogan de la nouvelle démocratie tunisienne serait dès-lors: «*Élis-moi et tais-toi !*».

La démocratie doit s'accompagner de la prise en compte systématique de l'activité civique des citoyens (et non seulement au moment des élections), mais aussi de l'énoncé clair des droits fondamentaux et de l'inaliénabilité de l'égalité des citoyens. En conséquence, les conditions de la légitimité d'établissement

d'un pouvoir ne doivent pas être confondues avec celles de la légitimité de son action, faudrait-il se remémorer les slogans du 14 janvier pour s'en convaincre?

En Egypte, les anti-Morsi n'y sont pas allés par quatre chemins, ils ne pouvaient plus attendre. Ils ont, alors, improvisé un référendum sur la place publique, un peu le revers du plébiscite. Il ne faudrait pas se prendre à jouer sur les mots. Ce qui s'est passé n'est rien d'autre qu'un coup d'Etat militaire, opportun peut-être, opportuniste certainement. Si l'armée avait été un vrai corps républicain, si ses intérêts économiques avaient été moins voyants, et si, enfin, elle n'avait tenté avant et après la chute de Moubarak de conserver ses attributs de pouvoir, les apparences auraient pu être plus trompeuses. En Egypte, comme dans beaucoup d'autres pays, «*récemment*» décolonisés, l'armée reste la principale institution, antidémocratique par essence. A contrario, dans les pays non démocratiques, une armée républicaine est une armée démunie.

Souvent, on semble confondre légalité et légitimité. Ce qui est légal n'est pas forcément légitime et ce qui est légitime n'est pas forcément légal. Alors, un peuple qui s'est exprimé lors d'un scrutin a-t-il la possibilité de retirer sa confiance autrement qu'au travers des institutions? Mais qu'en est-il lorsque ces institutions n'existent pas, ou ne fonctionnent pas? Si le pouvoir s'attache à sa propre légitimité, à savoir la voie par laquelle il a été désigné, le citoyen, lui, s'attache à la légalité du pouvoir, qui

englobe plus largement le respect de son intégrité physique, sociale et aussi politique.

En Egypte, on reprochait une dérive autocratique du pouvoir récent, et si le peuple est sorti dans la rue c'est qu'il n'a pas su trouver et actionner des leviers de contre-pouvoir, pour pousser à une solution institutionnelle ou un consensus politique. Partant de là, le seul levier disponible étant une armée en mal de pouvoir, ce qui devait arriver est arrivé. La démocratie est un tout. Un scrutin ne fait pas une démocratie et encore moins une légitimité. La légitimité des urnes est insuffisante, à elle seule, elle ne peut stabiliser un pouvoir, ni garantir son honnêteté ou son efficacité. En démocratie, un pouvoir est élu pour une durée certes, mais aussi pour une mission. Sans une définition claire de ces deux composantes d'un mandat électoral, il y aura toujours quelqu'un pour remettre en cause sa légitimité. La révolution devient légale et légitime dès lors que le citoyen n'est plus en mesure d'exercer sa liberté politique, et que le pouvoir s'établit au-dessus des lois.

Alors, un gouvernement indirectement élu, sans mandat précis, et qui détient tous les pouvoirs dans une forme de régime non identifiée, sans constitution ni contre-pouvoirs et qui a du mal à faire la preuve de la prise en charge de l'intérêt public, peut-il être considéré comme légitime? Difficile à dire, si l'on reste dans une définition floue de la légitimité. Ce qui est sûr, c'est que la légitimité électorale n'a de sens que dans une démocratie agissante, et non dans une démocratie naissante, où le seul attribut existant serait celui du vote populaire, à l'inverse de tous les autres attributs effectifs de la démocratie.

La compétence, le travail et surtout les résultats apportent de leur côté une autre forme de légitimité, qui peut être acquise, dans certains cas, sans passer par l'isoloir. C'est la forme la plus aboutie de la légitimité, elle ne s'embarrasse pas de discours pompeux, ni de faux-semblants. C'est une légitimité humble et besogneuse, naïve et idéaliste. C'est la légitimité du respect. Respect des engagements et respect de soi. C'est la légitimité de l'action, de celui qui fait, au lieu de regarder se défaire, en vociférant.

En Tunisie, les élections ont donné naissance à une sorte de Frankenstein de la représentation populaire, une Assemblée constituante qui se rêverait parlementaire, venue écrire une constitution elle se découvre attachée à ses propres avantages avant tout, pour finalement entrer au Guinness Book pour avoir produit le texte le plus cher du monde. D'autres diront le plus mauvais, mais il faut se rendre à l'évidence, nous n'avons pas élu des poètes, mais des mercenaires qui se sont trompés de siècle. Une telle assemblée avait pour mission d'ouvrir le champ des

possibles, et permettre à la Tunisie de faire un saut qualitatif dans le futur. A défaut, ce sera un saut dans le vide. Le vide physique des travées de l'assemblée, mais aussi le vide intellectuel, par le règne de la médiocrité des débats et des idées. Pour paraphraser Amin Maalouf, s'accommoder de cette situation serait la réduire à un simulacre de démocratie.

Lorsque tout ou partie d'un peuple considère qu'il n'y a plus d'autres solutions possibles que celle d'engager un bras de fer avec le pouvoir, et entreprend un processus de rébellion ou de désobéissance civile, l'Etat se doit d'apporter d'autres

réponses que celles du recours à l'escalade verbale, aux menaces et à l'intimidation. L'Etat doit être dans un rapport de proximité avec les citoyens, faire preuve de sagesse en matière de gouvernance, et les élus se doivent d'être en interaction avec leurs électeurs. Combien de ces élus ont pris l'initiative d'aller vers leurs électeurs, les instruire et les écouter?

La question de la légitimité du pouvoir cache mal celle de la légitimité du peuple, et pose au final une question cruciale, relative à la ratification de la constitution. Tous les acteurs politiques semblent d'accord pour éviter la ratification par référendum, et ce me semble être une trahison pure et simple des idéaux de la révolution d'abord, mais aussi du mandat électif lui-même. Les partis et leurs représentants craignent que le référendum ne soit un frein à la transition démocratique. D'abord, faut-il prouver que cette transition est en mouvement, ce dont beaucoup doutent aujourd'hui. Mais cette crainte cache, en réalité, un mépris profond pour le peuple, celui-là même sans lequel beaucoup seraient encore condamnés à un sommeil politique, végétatif et profond.

La ratification par référendum est une nécessité, une obligation morale et un devoir pour tous, un symbole qui ne doit souffrir aucun calcul politique.

Personne ne peut nier la force du symbole en politique, et rien ne saurait être plus fort que de rendre la légitimité au peuple qui a rendu cela possible, en lui soumettant la ratification de cette constitution. C'est à lui et lui seul que doit revenir cet honneur, dussions-nous pour cela prendre le risque de voir cette constitution rejetée. Il serait en effet difficile d'expliquer aux citoyens que si on ne leur donne pas la parole, c'est justement parce qu'on craint qu'ils ne rejettent la constitution écrite en leur nom. La ratification par l'Assemblée constituante serait une usurpation de pouvoir qui, un jour ou l'autre, aura des conséquences désastreuses. La légitimité du pouvoir résidant dans sa capacité à ne pas outrepasser sa propre légalité. Mais il semble qu'en politique, les générations se succèdent sans rien apprendre des erreurs des précédentes.

W.B.H.A.

**«Pour toute société humaine, l'absence de légitimité est une forme d'apesanteur qui dérègle tous les comportements»**

*(Amin Maalouf)*



## PARLONS VRAI

J'habite à l'étranger et grâce à ma banque,  
je reste proche de ma Tunisie

taktak



**UBCI** GROUPE BNP PARIBAS  
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque d'un monde qui change



Contactez le  
Centre Relations Clients UBCI  
depuis votre pays de résidence

Tunisie	70 00 00 50*
France	01 70 48 92 48*
Italie	06 99 74 91 05*
Belgique	0 26 20 04 61*



[www.ubci.tn](http://www.ubci.tn)

\*coût d'une communication locale

## François Gouyette

Ambassadeur de France

# Les moments forts de la visite du président Hollande à Tunis

Un emploi du temps fort chargé d'entretiens officiels et de rencontres ciblées, de discours et de cérémonies de signature d'accords de coopération, d'actes protocolaires et de gestes à sincère valeur émotionnelle : la visite d'Etat effectuée en Tunisie début juillet dernier par le président français François Hollande a laissé ses empreintes. Avec le cafouillage médiatique qui a marqué sa couverture, chacun n'y a perçu qu'une partie, sans pouvoir en saisir les reliefs. Quel bilan en tirer et que faut-il en garder le plus? L'ambassadeur de France à Tunis qui a composé avec finesse les différentes séquences du programme, veillant aux moindres détails, a bien voulu répondre aux questions de *Leaders*. Interview

**Quel bilan tirez-vous de la récente visite d'Etat du président Hollande à Tunis ?**

**Quel bilan tirez-vous de la récente visite d'Etat du président Hollande à Tunis?**

Je tire de cette visite d'Etat un bilan en tous points positif. Les objectifs ont été atteints. Il s'agissait tout d'abord de renouer avec le peuple tunisien dans toute sa diversité, par des gestes symboliques, comme la remise des archives relatives à l'assassinat de Farhat Hached, mais aussi de manifester le soutien



de la France au processus démocratique par des actes concrets. C'est ainsi que François Hollande a signé de nombreux accords de coopération et annoncé que la France mobiliserait en 2013 et 2014 cinq cents

millions d'euros en plus des 1,5 milliards correspondant aux engagements de notre pays envers la Tunisie. En outre, la France réalisera une opération de conversion de la dette en investissements pour la Tunisie, geste qui était espéré depuis longtemps par nos amis tunisiens.

**A travers les différentes séquences du programme, quels ont été les moments forts?**

Outre les entretiens officiels, je mettrai en avant le discours à l'Assemblée nationale constituante qui a permis de faire passer des messages forts sur la façon dont la France conçoit sa relation avec la Tunisie. Je soulignerais également l'hommage rendu à la mémoire de Farhat Hached et la rencontre avec sa veuve et ses enfants. Enfin, je retiens les échanges du président de la République avec un panel de jeunes Tunisiens engagés dans la société civile, qui lui ont permis de répondre avec simplicité à leurs pertinentes, et parfois impertinentes, questions.

**Personnellement, quels souvenirs particuliers garderez-vous de cette visite ?**

Une visite d'Etat, c'est un moment très fort pour une ambassade, car cela n'arrive, au mieux, qu'une fois par quinquennat. Quant à moi, je garderai le souvenir de l'entretien entre le président de la République et Mme Basma Khalfaoui, l'épouse de feu Chokri Belaïd, loin des caméras et des micros. Ce fut un moment touchant.

# L'EGYPTE

## n'est pas la Tunisie ? Voire

La scène se passe le samedi 26 juillet 1952 (il y a soixante et un ans presque jour pour jour) sur les quais du port d'Alexandrie. Il est 18 heures, heure limite fixée par «les officiers libres» qui venaient de le déposer, pour quitter le pays. Faute de quoi, «*Votre Majesté sera responsable des conséquences d'un refus éventuel de se conformer à la volonté du peuple*». Arrière-arrière-petit-fils de Mohamed Ali, fondateur de la dynastie, Farouk s'appête à embarquer pour la dernière fois à bord du yacht royal, «El Mahroussa», après avoir abdicé au profit de son fils, Fouad II, à peine âgé de six mois. Sur le quai, le nouveau chef d'état-major de l'armée, le général Mohamed Naguib, est venu le saluer. Le yacht appareillera quelques instants plus tard, alors qu'une salve de 21 coups de canon est tirée. Un conseil de régence est aussitôt mis en place. Il devait siéger jusqu'à la majorité du nouveau roi. Mais face aux défis extérieurs et la situation économique du pays, la république sera proclamée moins d'un an plus tard. Cette transition douce n'est pas sans analogie avec la déposition, cinq ans plus tard, de Lamine 1er, dernier monarque de la dynastie husseinite qui avait gouverné la Tunisie depuis 1705, même si le roi égyptien a été traité avec plus d'égards que son homologue tunisien. Dans les deux cas, l'opération s'est déroulée sans effusion de sang, parce que le pouvoir n'était pas à prendre, mais à ramasser, parce que ses auteurs dans les deux pays s'étaient fait un point d'honneur de respecter la légitimité, parce que l'opération a été vécue par la majorité de la population comme une délivrance. En Tunisie, ce sont les élus de la constituante qui ont voté à l'unanimité la déposition de Lamine 1er. En Egypte, lorsque le roi reçut l'ultimatum des « officiers libres », lui enjoignant d'abdiquer, il demanda au vice-président du Conseil d'Etat si «*le document avait une quelconque légitimité*». La réponse a été oui «*si nous nous référons au préambule de la constitution*» (Gilbert Sinoué, *Le colonel et l'enfant-roi*, éd. J.C Lattès).

A elle seule, la scène du départ de Farouk est révélatrice de l'état d'esprit des militaires égyptiens. Depuis sa création, en 1922, l'armée, si décriée aujourd'hui par les partisans de Mohamed Morsi, a eu l'occasion à plusieurs reprises de prouver son légalisme. En 1952, bien sûr, malgré les graves reproches qui pouvaient être faits au roi Farouk, véritable concentré de défauts en comparaison duquel un Ben Ali ou un Kadhafi apparaîtraient comme des parangons de vertu, mais aussi lors de la révolution du 25 janvier 2011, où elle avait pris fait et cause pour les jeunes de la place Ettahrir, et tout récemment, en déposant Morsi pour éviter une guerre civile. L'accuser d'avoir réalisé un coup d'Etat ne résiste pas à l'examen ou alors, on devrait classer



Par Hédi Behi

dans cette catégorie le retour de de Gaulle aux affaires en 1958, qui a fait éviter à son pays une guerre civile, la révolution des œilletons au Portugal en 1974 qui a renversé l'un des pires dictateurs du XXe siècle, Salazar, qui avait fait de son pays le plus arriéré d'Europe et même la révolution iranienne de février qui a abattu une monarchie en total déphasage avec son peuple.

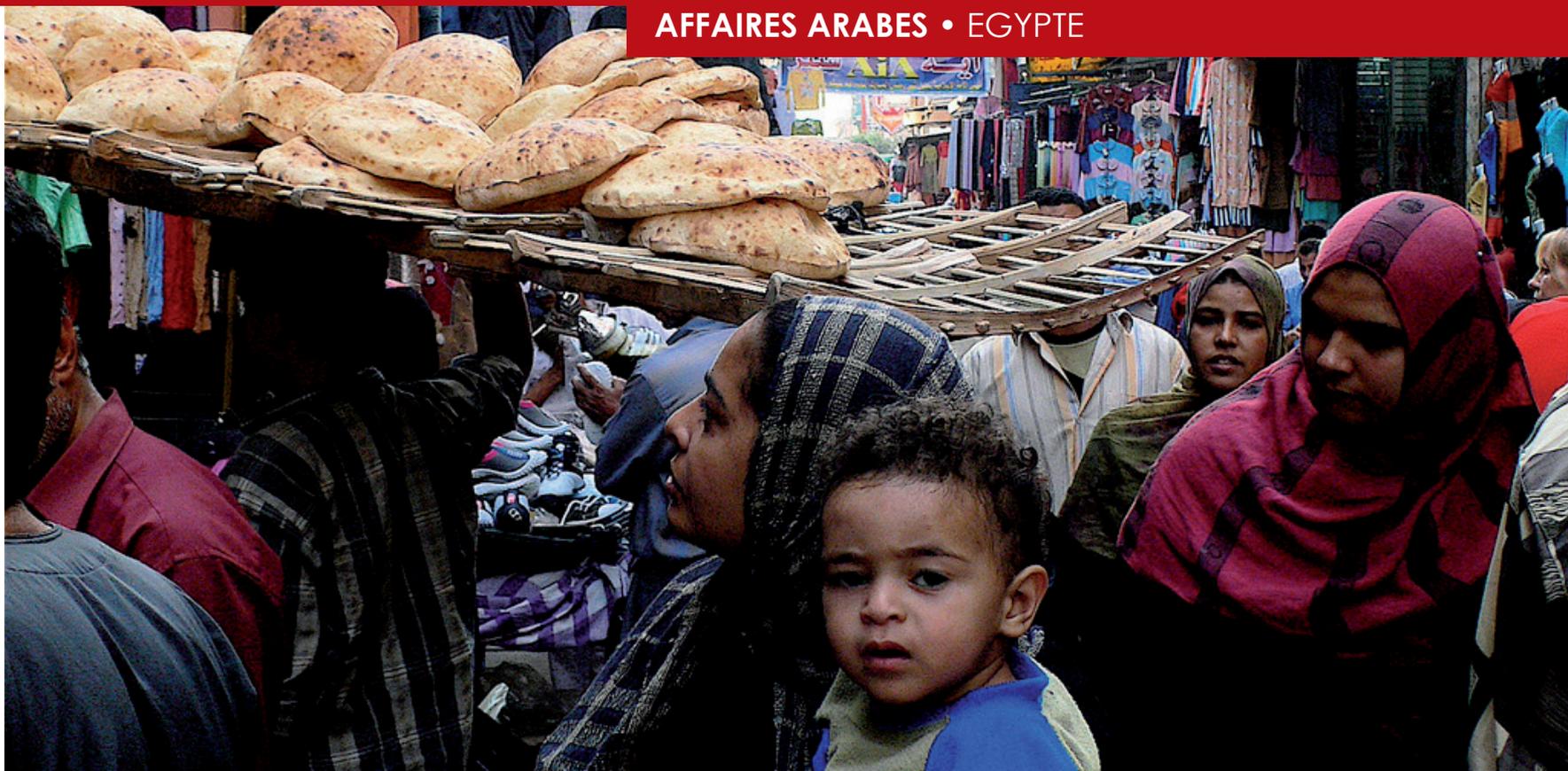
Entre la Tunisie et l'Egypte, il existe certes des différences, notamment le poids démographique (11 millions contre 90) et la place de l'armée dans la société. Avec ses 400 000 hommes et son poids économique, l'armée égyptienne constitue un Etat dans l'Etat. Chez nous, c'est le parti, hier unique, aujourd'hui dominant qui bénéficie de cette position. En contrepartie, les similitudes sont nombreuses. Les deux pays possèdent une forte tradition étatique. Depuis la conquête arabe, des liens très étroits se sont noués. C'est de Mahdia que les Fatimides partirent en 975 à la conquête de l'Egypte. C'est au Caire, fondé par le Tunisien El Moez, qu'un autre Tunisien illustre, l'historien Ibn Khaldoun, fuyant les intrigues de son rival l'imam Ibn Arafat, a choisi de terminer sa vie. Dans l'un de ses ouvrages, Vincent Monteil souligne «*le fort courant d'échanges entre la Tunisie et l'Egypte*» ainsi que la place de choix exceptionnelle qu'occupent les deux pays dans le domaine de la culture. On pourrait y ajouter la contribution des penseurs et des ulémas des deux pays au mouvement des idées dans le monde arabe à partir du XIXe siècle.

Dès lors, il ne faut pas s'étonner que le moindre événement qui se produit dans l'un de ces deux pays trouve immédiatement un écho dans l'autre. Les dirigeants d'Ennahdha ne s'y sont pas trompés qui ne cessent de répéter sur le mode incantatoire, depuis l'éviction de Morsi, que la Tunisie n'est pas l'Egypte, qu'Ennahdha a choisi, contrairement aux «frères» égyptiens, de s'allier à d'autres partis et de rechercher le consensus. De même qu'on peut comprendre l'agressivité de certains dignitaires du mouvement qui n'hésitent pas à menacer d'un bain de sang leurs compatriotes qui seraient tentés de descendre dans la rue, alors que d'autres s'accrochent à cette fameuse loi d'immunisation de la révolution comme à une ultime planche de salut. L'onde de choc de cet événement finira tôt ou tard par atteindre notre pays. Les islamistes arabes sont en train de payer le prix de leur impatience d'accéder au pouvoir alors que, de toute évidence, ils n'y étaient pas préparés.

H.B.







## Légitimité contre légitimité L'enjeu d'une contagion à l'égyptienne



Par Habib Djalal

**Le discours de Morsi sur sa légitimité électorale n'a pas convaincu. Meurtri par la pauvreté et le chômage mais déterminé à changer le cours de l'histoire, le peuple égyptien a promptement lâché le président qu'il a lui-même élu, avec l'aide énergique de l'armée.**

**L**e régime « ikhouani » d'Égypte issu d'une organisation hiérarchisée et exclusive fondée sur la confrérie est ainsi tombé. Le deuxième acte de la révolution égyptienne est donc engagé, suscitant une vive polémique sur la légitimité des nouveaux maîtres du Caire et sur la probabilité d'une contagion à l'égyptienne en Tunisie. Théoriquement, la légitimité d'un pouvoir est la reconnaissance de ce pouvoir par ceux qui le subissent et par la société des nations qui le cautionne. Elle s'évalue aujourd'hui comme un état de fait et de droit fondé sur la justice et l'équité sociale. Ses formes actuelles sont, selon le cas, historiques lorsqu'elles répondent aux règles successorales monarchiques acceptées par tous ; électorales, lorsqu'elles expriment par les urnes la volonté du peuple ; ou révolutionnaires, lorsqu'une rupture brutale est opérée par la force suite à un mécontentement général ou

portée par un élan idéologique accélérateur social de l'histoire, souvent animé par de nouvelles élites mues par un idéal de justice et des idées de progrès. Dans un pays comme l'Égypte, où l'économie est en faillite et où la société est profondément « fracturée », le pouvoir n'avait malheureusement rien d'autre à promettre qu'une place au Paradis. Excité par sa première et dernière prouesse électorale face à des concurrents divisés, et bercé par un rêve de jeunesse théocratique vieux de quatre-vingts ans, il est loin de penser que si la légitimité électorale est une condition nécessaire à l'instauration d'un Etat de droit reconnu par tous, elle ne suffit pas aux formations politiques élues de se maintenir au pouvoir, notamment lorsque le peuple manifeste de nouveau sa volonté de changement. Il est loin de se douter que l'histoire n'est pas celle qu'il prétend vouloir écrire, mais un processus foncièrement social dont les « réalisations » sont cycliques.

### Le troisième épisode d'une longue évolution

Dans un article publié dans la tribune libre du journal *La Presse de Tunisie* du 10 août 2011 sous le titre «*Ressorts géopolitiques des révolutions arabes*», on lit: «... ce que les médias occidentaux appellent à tort ou à raison le «*printemps arabe*» est en fait le troisième épisode d'une longue évolution qui a marqué l'histoire moderne et contemporaine du monde arabe, tout particulièrement celle de la Tunisie et de l'Égypte». Au cours des deux premiers épisodes (entendons cycles), le panarabisme et l'islamisme politique, paradigmes censés unifier (seulement !) les (bons) arabes et les (bons) musulmans au-delà du cadre restreint de l'Etat-nation, n'ont fait que diviser les peuples, les bons comme les mauvais (traîtres ou mécréants).

Sans référence à la «doctrine» de la «fin de l'histoire», de Hegel à Fukuyama, mais tout en rejetant le principe d'«ingérence démocratique», il y a un fait important à souligner : l'histoire du système-monde à l'ère de la mondialisation semble s'orienter vers la réalisation de la liberté et de l'égalité des hommes et des femmes au sein d'Etats de droit de forme universelle et gérés de manière gouvernementale. Certes, la financiarisation de l'économie, l'usure de l'Etat-providence ainsi que le déclenchement de mouvements d'insurrection à la tunisienne ou d'indignation sociale à la manière de Hessel caractérisent le troisième épisode dans lequel s'inscrit le paradigme démocratique qui vient de bouleverser l'«exception autocratique» arabe. Mais, même si le contexte du moment accentue les crispations identitaires, le recours au seul projet «islamocratique» ne peut cadrer avec ce nouvel épisode particulièrement agité. Ce projet a permis, au contraire, d'extorquer au peuple sa volonté d'être libre et de briser l'élan d'une jeunesse plus active qu'on le croyait. L'émergence du mouvement «Tamarrod» en Égypte puis en Tunisie exprime la volonté des jeunes générations de réhabiliter la légitimité révolutionnaire face à la légitimité électorale contestée ou monopolisée sans limite de temps (selon le cas). Depuis l'éviction de Morsi, la peur d'une contagion «révolutionnaire» à l'égyptienne qui balayerait la légitimité acquise en Tunisie par les urnes irrite la hiérarchie d'un pouvoir politique aux abois et éveille les ardeurs d'une partie de l'opposition déjà convaincue de la fin de cette légitimité et appelant à la formation d'un gouvernement de salut national. D'aucuns pensent que cette contagion dépendrait des similitudes des deux pays, similitudes qu'il convient de ramener à leur juste poids et signification ou d'en minimiser la portée. Les partis qui forment la Troïka

soulignent avec force les dissemblances, insistant principalement sur la tradition républicaine de l'armée tunisienne, l'ouverture d'Ennahdha à deux partis non islamistes et son attachement (de principe) aux solutions consensuelles.

### Il est difficile de ne pas admettre ...

Mais, par-delà ces dissemblances censées empêcher la contagion de se produire, il est difficile de ne pas admettre :

1. Que l'absence de réponses aux attentes pressantes d'un peuple aujourd'hui impatient ne permet pas de jouir éternellement d'une légitimité sans délai. Cela est d'autant plus vrai que la recomposition des forces politiques éloigne l'électorat potentiel actuel des scores obtenus aux élections du 23 octobre et qui n'arrêtent pas de soumettre l'opposition au diktat du vote «majoritaire» de la Troïka, alors que ces scores sont aujourd'hui dépassés si l'on s'en tient aux résultats des sondages.
2. Que l'effondrement du pouvoir «ikhouani» d'Égypte affaiblit le réseau mondial des Frères musulmans et les partis ou les Etats qui en dépendent. Il est clair que ceux qui ont pris part au rendez-vous d'Istanbul pensent plus à restaurer désespérément le régime déchu de Morsi qu'à protéger les autres membres du réseau, dont la Tunisie.
3. Que la prolongation de la période transitoire use le pouvoir de ceux qui refusent de garder le cap de la révolution et qui donnent plus de temps à leurs adversaires politiques pour se consolider, aux acteurs de l'ancien régime pour se réorganiser et aux jeunes artisans de la révolution, exaspérés et rebelles, de se ressaisir vigoureusement.
4. Que l'appui des puissances à l'«islamocratie» des Frères musulmans et de leurs satellites n'est pas éternel et que des changements d'alliance et des volte-face peuvent survenir à chaque moment. Comme l'histoire contemporaine nous l'enseigne, les Etats-Unis par exemple ne mettent pas beaucoup de temps à lâcher ceux qui ont accepté de se plier à leurs calculs géopolitiques.

Pour toutes ces raisons, exclure l'éventualité d'une contagion égyptienne forte mais pas forcément identique est une erreur stratégique grave.

### Trois scénarios de base

En prévision de la propagation de l'onde de choc que la chute de Morsi est censée produire, on peut prévoir trois scénarios de base :



Le premier invite à penser que la spécificité du contexte tunisien ne favorise pas la contagion, que les régimes «ikhouani» secoués par les événements d'Égypte ne tomberont pas tous en même temps et que la transition démocratique amorcée en Tunisie est irréversible, malgré les retards et les lenteurs de l'ANC.

Adoptée sans recul suffisant par la Troïka, cette démarche est fondée, en réalité, sur plusieurs mauvaises appréciations du fait que ses partisans persistent :

1. A Négliger l'importance des mouvements populaires massifs à l'origine du séisme politique égyptien, à réduire ce séisme à l'entrée en scène d'une armée égyptienne toujours mêlée à la direction politique du pays et à croire qu'une armée républicaine n'osera sous aucun prétexte rallier le peuple (!)
2. A Refuser d'admettre que gagner les élections par les urnes ne suffit pas, en cas d'incompétence avérée des gagnants, à incarner durablement la légitimité électorale et la démocratie et n'autorise pas à pérenniser un pouvoir qui s'inscrit en faux dans l'histoire politique et sociale du pays.
3. A ignorer le sens des événements pour le moins troublants qui se sont succédé depuis peu de temps comme les mouvements sociaux en Turquie, l'abdication de l'Emir du Qatar au profit de son fils, la naissance du mouvement Tamarrod en Égypte, et puis après, l'envahissement des places par les contestataires du régime des Frères musulmans, la destitution par l'armée du Raï, la mise en œuvre d'une feuille de route et l'appui

politique et financier apporté aux nouveaux gouvernants d'Égypte par les monarchies wahhabites réhabilitées dans le cadre de ce qui semble être une nouvelle alliance. La voie menant à l'après-ikhouanisme sous le regard attentif des émirs wahhabites, rassurés de ne pas voir naître un troisième pôle religieux autre que l'Arabie Saoudite (axe sunnite) et l'Iran (croissant chiite) et invités à consolider leurs positions face à un chiisme visiblement actif en Syrie est ainsi tracée. Ce qui a l'air d'être une recomposition, sinon un revirement géopolitique de taille, manipulé d'une main invisible, pèsera lourdement sur le cours des événements en Tunisie.

La manière de défendre l'«ikhouanisme» en décrivant haut et fort le putschisme des généraux de l'armée égyptienne, en revendiquant le retour de Morsi dans les manifestations de rue ou en multipliant les mises en garde ou les menaces adressées aux «comploteurs», ennemis de la légitimité électorale, serait totalement stérile et inopérante. La vraie riposte d'Ennahdha contre les nouveaux insurgés serait alors des plus violentes et des plus répressives. La suite des événements dépendra de la volonté du peuple tunisien de descendre dans la rue pour clamer la fin de la légitimité électorale et annoncer une nouvelle légitimité révolutionnaire «transitoire».

### Ne pas basculer dans la guerre civile

Aux antipodes de ce premier scénario, le deuxième considère qu'un autre souffle révolutionnaire comme celui initié par Tamarrod d'Égypte serait trop dangereux pour le pays. Celui-ci basculerait fatalement dans la guerre civile qui mettrait fin au projet démocratique. Mieux vaut donc passer le «dernier quart d'heure» de la transition à militer pour une constitution acceptable aux deux tiers (des constituants), arrêter le calendrier des élections, réviser les nominations et recrutements partisans, dissoudre les ligues de protection de la révolution et, pourquoi pas, faire la lumière sur le mystère de l'assassinat de Chokri Belaïd. Cela exige corrélativement de ne remettre en question ni la «glorieuse» Assemblée constituante, qui garderait sa légitimité autant qu'elle le voudra jusqu'aux prochaines élections, ni le gouvernement actuel qui continuerait à gérer tant bien que mal les affaires courantes des Tunisiens.

Le risque de ce deuxième scénario est de faire en sorte que tous les dérapages, fautes

et transgressions du pouvoir soient oubliés, que les jeunes «e-rebelles», comme cela a été le cas des jeunes «e-révolutionnaires», soient floués et, qu'au nom d'une légitimité jugée caduque par certains et stérile par d'autres, on persiste dans l'angoisse d'une transition à durée indéterminée et d'une nouvelle rencontre presque assurée avec l'autocratie.

### Une voie de sortie médiane

Mais, il y a bien un troisième scénario qui tient dans la recherche d'une voie de sortie «médiane» qui exige préalablement et impérativement d'arrêter de chanter une légitimité quasiment perdue, de s'employer en toute humilité à ressaisir l'essence des mouvements sociaux qui se sont produits depuis décembre 2010 et à recentrer la transition démocratique sur les objectifs d'une révolution réclamant la liberté et la dignité. En tout cas, passé le choc de la destitution de Morsi qui préfigure la débâcle du mouvement ikhouani, Ennahdha devrait admettre que foi et tolérance sont des vertus partagées depuis bien longtemps par tous les Tunisiens et que, de ce fait, point n'est besoin de continuer à se référer aux thèses des maîtres à penser de la confrérie pour mériter le pouvoir.

Ce que ce troisième scénario devrait prévoir se décline en trois points :

1. Reconnaître au plus tôt ses échecs aux plans économique et social, ses lenteurs politiques contre-productives ainsi que ses crispations idéologiques, et ce pour ne pas avoir à le regretter sous la pression populaire.
2. Assumer dignement son identité tunisienne en tant que fondement historique de l'Etat-nation qui s'est cristallisé au carrefour des trois mondes (arabe, méditerranéen et africain) et admettre que la Tunisie n'est ni une terre de jihad ni une terre de prédication, mais simplement une terre de liberté.
3. S'abstenir de toute ingérence partisane dans les situations conflictuelles qui secouent les pays frères (notamment l'Égypte et la Syrie) et se contenter d'une diplomatie habile et suffisamment pondérée pour préserver la souveraineté et les intérêts de tous les Tunisiens et pour développer les liens de coopération avec les pays du voisinage proche et le reste du monde.
4. Retrousser les manches pour abrégier la phase de transition et trouver en quelques semaines les consensus nécessaires à réunir les Tunisiens autour d'une constitution «révolutionnaire» à même de répondre sans ambiguïté aux aspirations du peuple tunisien en ce qui a trait

aux libertés et droits humains universels, à la civilité sans équivoque de l'Etat, au mode de gouvernement voulu par la majorité écrasante du peuple tunisien, à la séparation des pouvoirs et à la décentralisation locale. Et pour que l'amateurisme des élus chargés de passions et siégeant dans une ANC mouvementée n'enfante pas de constitution boiteuse, mieux vaut recourir à un comité d'experts qualifiés et indépendants; le projet qui en ressortira sera soumis, d'une manière ou d'une autre, au peuple.

5. Se hâter de former l'instance électorale indépendante, d'annoncer un calendrier ferme pour les prochaines élections et arrêter, obligatoirement par consensus, le mode de scrutin à suivre.

6. Veiller à l'instauration d'un climat propice au bon déroulement des élections par la dissolution des ligues de protection de la révolution, l'établissement de la vérité sur l'assassinat de Chokri Belaïd, la «neutralisation» des lieux de culte et des institutions territoriales régionales et locales.

7. Se concentrer dans la troisième et dernière phase transitoire sur la gestion des affaires courantes telles que la bonne marche des services publics, l'aide à l'emploi et à la formation, le sauvetage des entreprises en détresse, le rétablissement de l'ordre sécuritaire.

Mais la prise de conscience de la Troïka se révèle difficile. Pour l'heure, les événements d'Égypte impliquent le parti au pouvoir et ses dépendances dans une angoisse poignante, celle de perdre une légitimité électorale acquise pour une année (expirée), et aujourd'hui contestée. Cette angoisse est attestée par les menaces publiquement proférées, incitant au «piétinement» et à la discorde, volet pratique de «la théorie de la culbute» énoncé par le guide.

Maintenant, tout porte à dire qu'un changement politique important que nous espérons non violent est peut-être imminent, en tout cas attendu. La destitution du Raïs d'Égypte par un deuxième souffle révolutionnaire ne passera pas sans laisser d'impact en Tunisie.

Le rêve de créer une grande force politique (locale) liée au réseau mondial des Frères musulmans vient peut-être de s'évanouir... à jamais.

L'histoire, celle écrite par les historiens, nous le dira, probablement vers la fin de ce cycle.

H.D.

Professeur à l'Université de Tunis  
Ancien Doyen de La FSHST

## Cession de la totalité des actions de la société Ennaki Véhicules Industriels



### Avis d'appel à manifestation d'intérêt

#### Objet de l'appel à Manifestation d'intérêt

L'Etat Tunisien, à travers la société Al Karama Holding, (le «**Cédant**»), a décidé de procéder, sur Appel d'Offres national, à la cession de sa participation directe et indirecte dans Ennaki Véhicules Industriels (la «**Société**» ou «**EVI**»). Cette cession se fera en une seule phase portant sur la vente de 100,0% des participations directes et indirectes de Al Karama Holding dans le capital de la Société représentant 99,98% du capital (le «**Bloc d'Actions** »).

A ces fins, Attijari Finances Tunisie (La «**Banque Conseil**») a été retenue comme Conseiller Exclusif de Al Karama Holding pour la réalisation de l'ensemble de l'opération de cession (l' «**Opération** »).

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objectif d'informer les investisseurs de cette Opération et de permettre à ceux intéressés d'obtenir le dossier de pré qualification.

#### Considérations Clés

Créée en 2005, EVI est le concessionnaire de véhicules industriels et engins des marques Renault Trucks et TCM en Tunisie. En 2012, la Société a vendu 355 unités et se place 3<sup>ème</sup> du marché avec 11,6% de part de marché\*.

#### Processus de cession du Bloc d'Actions

Dans le cadre de l'Opération, Al Karama Holding a décidé de procéder à une présélection des candidats. En tant que partenaire de référence, Volvo Group, est associé par le Cédant au processus de pré-qualification des investisseurs.

#### Retrait du dossier de Pré-qualification

Les investisseurs intéressés sont invités à retirer, à partir du 29 juillet 2013 à 9h00 au siège de Attijari Finances Tunisie, sis Rue du Lac d'Annecy Immeuble Al Baraka Bloc B - Les Berges du Lac, Tunis, un dossier de pré qualification, qui définit le processus et les critères de pré qualification.

Le retrait est conditionné par la signature d'un engagement de confidentialité et le versement d'un chèque de deux mille dinars tunisiens (2 000 DT) libellé au profit de la société Al Karama Holding.

#### Processus de Pré-Qualification

Les investisseurs désirant se pré-qualifier pour participer à l'appel d'offres sont invités à manifester leur intérêt seuls ou en formant un consortium conformément aux modalités et aux délais prévus dans le Dossier de pré-qualification.

L'Investisseur devra être impérativement soit (i) une personne physique ou morale de nationalité tunisienne au sens de la réglementation en vigueur ou un groupe de sociétés, au sens du Code des Sociétés Commerciales tunisien, dont la société mère est de nationalité tunisienne ; soit (ii) un consortium (le «**Consortium**»), dirigé par un Investisseur Chef de File (le «**Chef de File**»), dont tous les membres sont de nationalité tunisienne.

Sont exclus de l'Opération, toute autre marque concurrente à celle de Volvo Group, qu'elle soit importée et/ou distribuée en Tunisie - ou susceptible de l'être - pour toute gamme de véhicules au-delà de 5 tonnes de Poids Total Autorisé en Charge.

Ne sont pas exclus les distributeurs d'engins, de matériel BTP et de machines agricoles opérant sur le marché tunisien.

L'Etat se réserve le droit, à tout moment du processus, de ne pas retenir un ou plusieurs Investisseurs à participer au processus de l'Opération, en cas de non respect par le/les Investisseur (s) intéressé (s) de la réglementation en vigueur ou des règles d'ordre public.

#### Travaux de Due Diligence

Les candidats pré-qualifiés seront notifiés au plus tard le 13 septembre 2013 et auront à leur disposition un dossier d'appel d'offres, composé (i) du règlement de l'appel d'offres, (ii) d'un memorandum d'information, et (iii) d'un projet de contrat de cession. Les candidats pré-qualifiés auront la possibilité d'effectuer des travaux d'audits dans le cadre d'une data room qui sera ouverte selon un calendrier et des modalités qui seront définies dans le dossier d'appel d'offres.

La finalisation de la cession est prévue pour Novembre 2013.

**Les candidats intéressés peuvent prendre contact avec Attijari Finances Tunisie pour toute demande d'informations sur cette opération**



Immeuble El Baraka, Bloc B, Rue du Lac d'Annecy – Les Berges du Lac, Tunis

**Hédi BEN NACEUR**

Téléphone : +216 71 964 039  
E-mail : [h.bennaceur@attijari.tn](mailto:h.bennaceur@attijari.tn)

**Hani LAMOURI**

Téléphone : +216 71 964 039  
E-mail : [h.lamouri@attijari.tn](mailto:h.lamouri@attijari.tn)



## L'échec de l'islam politique était-il prévisible?

Par Mohamed Larbi Bouguerra

**«Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation, nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément»**

( Article 1, alinéa III de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen adoptée par l'Assemblée nationale française le 28 août 1789)

**L**es faits sont têtus et il faut les garder à l'esprit: l'élection présidentielle en Egypte des 17 et 18 juin 2012 a enregistré une abstention record de 65% des inscrits. Deux millions de citoyens égyptiens sous les drapeaux n'avaient pas le droit de voter. M. Mohamed Morsi a obtenu 12 millions de suffrages sur un total de 70 millions d'Égyptiens en âge de voter (militaires inclus), soit 17% des citoyens adultes. Si un quorum avait été exigé par le code électoral, M. Morsi n'aurait jamais été élu !

M. Morsi était donc mal parti. De président, il se révélera une simple courroie de transmission pour les décisions du Guide et se comportera en homme d'une secte et non en dirigeant de tous

les Égyptiens. Il y a là des similitudes avec la situation en Tunisie, diront certains, louchant vers Montplaisir. Economie en charpie, sectarisme et incompétence seront la marque de fabrique du bref passage de M. Morsi à la tête de l'Etat égyptien de sorte qu'il arrivera à faire oublier aux Égyptiens leur aversion pour les militaires au pouvoir. Les jeunes d'Ettamaroud, comme frappés d'amnésie collective, oublieront la femme au soutien-gorge bleu outrageusement traînée par les soldats place Tahrir et les scandaleux tests de virginité qu'ont fait subir les militaires aux jeunes manifestantes. Comme si leur cri de ralliement était soudain devenu : «Tout sauf Morsi !». Cerise sur le gâteau — si l'on peut dire — M. Morsi va s'attribuer des pouvoirs extraordinaires par le décret constitutionnel de décembre 2012 et voilà l'Égypte dirigée par

un omnipotent pharaon des temps modernes ! Pour l'écrivain américain Shamus Cooke, le bref passage au pouvoir en Egypte des Frères musulmans a fait «un bien immense» car «il a permis de montrer la réalité vraie de leur idéologie politique et économique: une politique capitaliste pro-occidentale servant le FMI dominé par les grandes banques, au moment même où les Frères empêchent toutes mesures réelles de traiter la plaie du chômage en Egypte et les inégalités massives - elles-mêmes issues des politiques néolibérales de privatisation.» et Cooke de demander : « Qu'ont fait les Frères de l'Etat corrompu dont ils ont hérité ? Ils ont essayé de s'adapter; ils ont flirté avec les militaires, choyé les services de sécurité et séduit les Etats-Unis, le soutien premier de la dictature. Ils ont empêché le bras de la justice d'atteindre les criminels de l'ère Moubarak. La politique étrangère des Frères a été la même que celle de Moubarak: ils ont favorisé Israël aux dépens des Palestiniens... et leur premier répondant financier a été le Qatar, une marionnette dont les ficelles sont tirées par les Etats-Unis.» Du reste, les Etats-Unis et les Occidentaux n'ont-ils pas été toujours derrière l'Islam politique pour installer et soutenir des monarchies obscurantistes en vue de se gaver à bon prix de pétrole ? Les Frères n'ont-ils pas toujours exploité l'Islam, durant la Guerre froide, pour combattre les gouvernements panarabes ? (Voir les excellents ouvrages de l'agent de la CIA Robert Baer *Or noir* et *Maison Blanche. Comment Washington a vendu notre âme*

pour le pétrole saoudien (J.C Lattès éditeur, Paris, 2003) et *La chute de la CIA : les mémoires d'un guerrier de l'ombre sur les fronts de l'islamisme* (J.C. Lattès éditeur, Paris, 2002) Pour la revue *The Economist* (13 juillet 2013, p.7), en votant pour les partis se réclamant de l'Islam, les électeurs — en Egypte, en Tunisie, en Libye et au Yémen — «*tenaient plus à avoir des gouvernements propres qu'à se rapprocher de Dieu.*»

Pour de nombreux observateurs, les Frères suivaient la voie tracée voilà trois décennies par la Révolution iranienne. Pour eux, la démocratie est tout simplement un moyen pour légitimer une nouvelle forme d'autoritarisme: «*Un homme, un vote, une fois.*» Les fameux enregistrements attribués à M. Ghannouchi ou les récentes éruptions de MM. Atig et Zeitoun tendent à confirmer, chez nous aussi, cette fâcheuse impression. Plus inquiétant que la polarisation politique ou les visées islamistes, *The Economist* cible le désordre des transitions politiques qui n'en finissent pas dans le monde arabe et qui n'ont rien fait pour atténuer les problèmes sociaux ; problèmes qui ont allumé, en tout premier lieu, la mèche des révolutions. «*Nulle part jusqu'ici, ni le droit de vote ni une plus grande liberté de parole n'ont conduit à de meilleurs gouvernements, à plus d'emplois ou à des perspectives plus brillantes à court terme*», affirme *The Economist* qui prédit sombrement: «*Aucun pays arabe n'a émergé comme modèle à suivre pour les autres. Le désespoir semble prendre le pas sur l'espoir. Des pays comme la Tunisie et l'Égypte pourraient demeurer dans l'agitation et la turbulence pour les années à venir, quel que soit le gouvernement.*» Mais comme le montre le bel ouvrage de Gamal Ghittani *Le Livre des illuminations*, le temps, quels que soient ses mauvais coups, ne saurait avoir raison des valeurs et des idéaux égyptiens et arabes d'autant que les peuples arabes sont l'objet de manœuvres, affirme Shamus Cooke: «*En fin de compte, les Frères musulmans et les organisations politiques similaires ne sont pas l'expression des attitudes religieuses des peuples du Moyen-Orient, il s'agit plutôt de créations politiques non naturelles qui servent un agenda géopolitique spécifique et tout spécialement celui des États-Unis, d'Israël et de l'Arabie Saoudite.*»

### **L'islam n'a pas été révélé pour voiler les femmes**

Sous ce titre, le célèbre écrivain égyptien Alaa al-Aswani a signé, en novembre 2008, un article repris par *Courrier International* (n° 944, 4-12 décembre 2008, p. 31). Infatigable

militant pour la démocratie, tout comme beaucoup d'Égyptiens, il s'élève déjà contre les tartufferies religieuses des Frères et l'exploitation intéressée de la religion par Moubarak alors que la torture est pratiquée quotidiennement par des policiers qui saluent à la manière musulmane, font les cinq prières, jeûnent et font le pèlerinage (Voir les deux tomes de ses articles en langue arabe publiés par Dar Echourouk au Caire en 2010). Il condamne les aspects visibles de la religiosité comme la «*zebiba*» de M. Morsi et écrit : «*Cette prétendue religion est confortable parce qu'elle ne demande pas d'effort, ne coûte pas cher, se limite à des slogans et des apparences... Les vrais principes de l'islam en revanche - justice, liberté et égalité - vous font courir le risque de perdre votre salaire, votre situation sociale et votre liberté... L'islam dans toute sa grandeur avait poussé les musulmans à faire connaître au monde l'humanité, la civilisation, l'art et la science. Mais la tartufferie nous a menés à toute cette ignominie et à cette misère dans laquelle nous vivons.*» Au passage, ce chirurgien-dentiste fustige les médecins qui, à l'hôpital, abandonnent les malades à leur sort pour faire la prière au moment de la rupture du jeûne. Pratique hélas courante ailleurs que sur les bords du Fleuve Eternel chanté par Mohamed Abdelwahab ! Opposé à l'utilisation de la religion en politique, il donne l'exemple de l'Arabie Saoudite où les émules d'Al Qaradawi envahissent les télévisions pour traiter ad nauseam de questions religieuses mais «*jamais du droit des citoyens à élire leurs gouvernants, ni des lois d'exception, ni de la torture et des arrestations arbitraires. Leur pensée ne s'attarde jamais aux questions de justice et de liberté.*» Si donc le 30 juin 2013, les Égyptiens se sont soulevés contre leur président, c'est qu'ils partagent le refus catégorique de ces hypocrisies si bien exprimées par Al Aswani: C'est ainsi qu'à Tagamu Khamis, les voisins de Mohamed Morsi se félicitent de sa destitution car, avoue l'un d'entre eux qui n'a pas voté en sa faveur: «*Je ne voulais pas que ce type, qui gouverne au nom de la religion, transforme l'Égypte en Afghanistan.*» (*Le Monde*, 16 juillet 2013, p. 3). Quant à Ibrahim Thabit, libraire de 52 ans au Caire, il déclare au *New York Times* (12 juillet 2013): «*Nous voulons manger, boire et vivre en paix. C'est cela qui est important pour les gens.*» La religion n'a aucune place dans cet aveu ! Le modeste libraire Thabet rejoint ainsi le Prix Nobel de la paix Mohamed El-Baradei qui affirme dans *Foreign Policy* (*Courrier International* n° 1183, 4-10 juillet 2013, p. 21): «*La charia ne nourrit pas son peuple.*» et note «*la déliquescence et la désintégration de l'Etat de droit*» avec Morsi *puisqu' en 2012, selon le ministère de l'Intérieur,*

«*les meurtres ont augmenté de 130%, les vols de 350% et les enlèvements de 145%.*»

### **Coup d'Etat ?**

Sur l'Avenue Bourguiba, le 14 juillet dernier, un calicot de la section d'Ennahdha à Sidi Bouzid clamait : «*La défense de la légitimité est un devoir religieux*», au moment même où le député Sahbi Atig promettait de faire couler le sang de quiconque s'en prendrait à la légalité. Pour ces gens, M. Morsi est victime d'un coup d'Etat. On soulignera que le chancelier Adolf Hitler est aussi arrivé au pouvoir au moyen d'élections ainsi que le colonel du KGB (espion) Vladimir Poutine. Le Général de Gaulle n'a pas instauré la dictature quand il a renversé le régime de Vichy et traduit en justice le maréchal Philippe Pétain, collaborateur des occupants allemands de son pays. Les coups d'Etat installent généralement des dictatures comme on l'a vu en Grèce, au Chili ou en Argentine. Quant au président Obama, écartelé entre le Sénat et le lobby juif, il n'ose qualifier ce qui se passe en Egypte, le plus important pays arabe. Il ne peut déceimment lui sucrer 1,5 milliard de dollars d'aide alors qu'il accorde plus de trois milliards de dollars à l'Etat raciste d'Israël qui bafoue toutes les décisions de l'ONU, fort du veto yankee. L'ineffable philosophe sioniste Bernard-Henri Lévy, lors d'une émission matinale sur l'Égypte sur France Inter le 19 juillet 2013, parlait de «*coup d'Etat démocratique*». Il aurait mieux fait de dire que le 18 juillet 1936 — il y a exactement 77 ans —, le général Francisco Franco renversait le gouvernement légitime de la République espagnole, donnant le signal de la guerre civile en Espagne. Ce conflit vit la naissance du mouvement international en faveur de la justice et de la paix. Des combattants de toutes nationalités affluèrent en Espagne pour combattre l'artisan de ce coup d'Etat. Or, en Egypte, les militaires ne sont pas au pouvoir et nul général n'a pris les rênes de cet Etat vieux de 7 000 ans.

Ceux qui parlent de coup d'Etat veulent dépouiller les jeunes d'Ettamaroud de leur victoire, eux qui ont contraint l'armée à rejoindre le peuple. Ce peuple qui rejette la politique des Frères musulmans et exige que la religion réintègre la mosquée. Aux peuples arabes — détenteurs de la souveraineté — de décider maintenant que le jasmin du Printemps arabe aura raison des rigueurs et des épines de l'hiver islamiste.

M.L.B.



Par Mohamed Jaoua

## La Tunisie au miroir de l'Égypte

**Il faut appeler un chat un chat, et ce qui s'est passé le 3 juillet en Égypte est un coup d'État. Pourtant, s'en tenir à cette seule grille de lecture serait faire peu de cas des 22 millions de signatures recueillies au bas de la pétition de «Tamarrod» demandant le départ de Morsi, et des quelque 30 millions de citoyens qui le lui ont signifié dans les rues le 30 juin.**

**S'**en tenir à cette seule grille, c'est définir la révolution du 25 Janvier comme un coup d'État, puisque c'est le Conseil suprême des forces armées qui, non content de pousser Hosni Moubarak vers la sortie le 11 février 2011, lui succéda à la tête du pays jusqu'aux élections du 30 juin 2012. C'est pourtant de cette «révolution» que les Frères se réclament aujourd'hui, même s'ils n'y ont pas beaucoup contribué, et c'est cette armée qui leur a remis le pouvoir qu'ils fustigent.

A juste titre, ils objecteront qu'à l'inverse de Moubarak, Mohamed Morsi est un président issu d'élections libres, les premières qu'ait connues l'Égypte depuis 1952. Et qu'il bénéficiait à ce titre d'une légitimité électorale l'autorisant à gouverner jusqu'au terme de son mandat. Gouverner, certes oui. Mais gouverner comment, et jusqu'à quel point? En s'attribuant les pleins pouvoirs au mépris du principe de leur séparation qui constitue l'essence même de la démocratie? En faisant bricoler en une nuit une constitution islamiste par une commission exclusivement composée

d'islamistes, au nom de la petite majorité des 51,7% de voix qui l'ont porté à la présidence? En refusant tout dialogue avec l'opposition alors que le pays était à feu et à sang au prétexte que le vainqueur des élections ne saurait se commettre dans un dialogue avec les perdants? En se livrant à une course effrénée pour la conquête de toutes les positions de l'appareil d'Etat, n'hésitant pas à nommer comme gouverneur de Louxor un dirigeant de la Gamiâa Islamiyya qui s'était illustrée en 1992 par le massacre de 68 personnes dans cette ville? En oubliant les cinq promesses faites à son peuple lors de son intronisation, en laissant flamber les prix et s'effondrer le tourisme, en attisant les divisions au sein du peuple pour mieux régner sur lui, en attirant les foudres de ses compatriotes sur les minorités chiite et chrétienne, en laissant se développer l'insécurité?

Gouverner, oui... mais qui? Fallait-il que Mohamed Morsi, qui n'a été que le remplaçant de Khayrat Chater dans la course présidentielle, laissât perdurer le sentiment que derrière le président élu, ce sont en fait les dirigeants de la confrérie — et en premier lieu le «morched» Mohamed Badie, auquel il doit allégeance et soumission — qui gouvernaient le pays? N'a-t-il pas planté lui-même le premier clou dans le cercueil de sa légitimité électorale en laissant décider à sa place des hommes qui n'avaient jamais reçu le moindre mandat pour le faire?

Tardivement ralliés à la démocratie, les Frères n'en ont en fait retenu — ou voulu en retenir — que l'écorce, à savoir la mécanique électorale qui conduit au pouvoir. Ils ont oublié, ou omis d'apprendre, que celle-ci suppose de cultiver sa majorité tout en respectant la minorité, de gouverner au nom de l'une et de l'autre et non de ses seuls partisans. Ils ont feint d'ignorer que la légitimité électorale n'est pas un chèque en blanc, mais un contrat de confiance qui se gagne, et qui peut donc se perdre aussi, chaque jour. Ils se sont trompés de mandat: alors que les Egyptiens attendaient d'eux qu'ils mettent fin à leurs difficultés, ils ont au contraire accentué celles-ci, tout en leur faisant miroiter une promesse de Paradis en échange de leur patience et de leur soumission. Leur logiciel politique est resté —

nonobstant leur conversion démocratique de surface — bloqué sur la vision messianique du pouvoir, celle du prince naturellement autocratique, à la condition d'être «bien guidé». En négligeant le fait que la démocratie est précisément l'antithèse du pouvoir de droit divin, et que la légitimité du pouvoir, qui y procède du peuple, peut donc être retirée à tout moment par lui.

Trop pressés, sans doute parce que conscients de leur incapacité à faire face à la crise pour préserver la confiance qu'ils n'avaient acquise qu'à la faveur d'un concours de circonstances, les Frères ont donc d'abord voulu «sécuriser» tous les pouvoirs à leur profit pour éviter tout «retour en arrière». En ignorant la crise économique aiguë et l'insécurité croissante, en laissant leur fragile électorat fondre comme neige au soleil au fur et à mesure de la dégradation de la situation. Comme Salvador Allende en 1973 au Chili, ils se sont brûlé les ailes en perdant le soutien du petit peuple qui les avait élus et qui n'en pouvait plus souffrir, ainsi que celui de la classe moyenne qui avait pourtant joué le jeu de l'alternance en leur donnant leur chance pour se débarrasser des «fouloul», mais ne supportait plus le recul conjugué de son pouvoir d'achat et des libertés individuelles. Le succès phénoménal du mouvement «Tamarrod» a témoigné du rejet massif dont leur politique a fait l'objet de la part de toutes les catégories du peuple égyptien, qui aura finalement trouvé son unité contre les Frères comme il l'avait trouvée contre Moubarak en février 2011. Mais les Frères se sont surtout brûlé les ailes en oubliant — après en avoir pourtant pris acte en lui accordant le statut d'Etat dans l'Etat qu'elle réclamait — le rôle d'acteur majeur de la vie politique et économique joué par l'armée égyptienne depuis plus d'un demi-siècle. Probablement grisés par les succès de leur traitement des événements du Sinaï de l'été 2012, et ceux de leur médiation dans la crise de Gaza, ils ont fini par penser que — sous la pression des USA dont elle dépend à hauteur de plus d'un milliard de dollars par an — l'armée avait durablement déserté la place politique. Une erreur de débutant difficile à comprendre de la part d'un mouvement qui avait derrière lui plusieurs dizaines d'années

de lutte et de compromis avec l'armée au pouvoir. Une erreur qui aura donné le coup de grâce à un pouvoir qui avait déjà retourné la rue contre lui.

Ces évolutions de la situation égyptienne ont naturellement interpellé l'opinion tunisienne, témoin depuis la révolution et les élections d'une dégradation de la situation économique et sécuritaire à bien des égards similaire. Pour autant, ceux qui redoutent un scénario du même type, en se laissant aller à des débordements publics indignes de leur qualité d'élus du peuple, comme ceux qui appellent de leurs vœux, font preuve de la même absence de discernement. Contrairement aux Egyptiens, les Tunisiens ont en effet choisi pour leur transition le pire des scénarios... à l'exclusion de tous les autres. L'exemple égyptien a montré en creux qu'il n'y avait pas d'alternative viable à la mise en place d'une Assemblée nationale constituante élue pour jeter les bases d'une organisation consensuelle — qui n'exclut ni les luttes ni les débats — de leur vie politique et sociale pour les décennies à venir. Pour avoir voulu en faire l'économie, le peuple égyptien sera en effet bientôt appelé à se prononcer — pour la troisième fois en trois ans — sur un nouveau projet de Constitution, après les deux premiers qui avaient été bâclés, le premier par l'armée et le second par les Frères. Bien sûr, les Tunisiens sont las de cette transition qui s'éternise bien au-delà de l'année prévue par le décret appelant aux élections d'octobre 2011, et au mépris de l'accord conclu sur ce point entre toutes les parties politiques avant cette date. A juste titre car pendant que la Constitution s'écrit trop lentement, pendant que les petits calculs électoraux en ont fait l'enjeu d'un médiocre bras de fer où chaque jour on revient sur les engagements de la veille, pendant que l'autorité de l'Etat s'effrite progressivement au profit des milices et des groupes djihadistes armés, le chômage s'étend et l'insécurité s'aggrave. Il convient donc de mettre un terme rapidement à ce provisoire qui dure, pour passer à l'étape suivante et faire enfin face aux problèmes qui ont été à la source de notre révolution.

En second lieu, l'armée tunisienne — et nos islamistes en rendent sans doute secrètement



grâce à Bourguiba! — ne sera partie prenante d'aucun scénario à l'égyptienne, car elle n'en a ni la capacité ni la culture. Aux moments les plus délicats de la révolution, elle a fait la preuve de son caractère républicain et s'est cantonnée à son rôle de défense de nos frontières. Redouter ou espérer la voir jouer un autre rôle que celui-là, c'est jouer avec le feu car quand bien même elle le voudrait, ce qui n'est pas le cas, elle n'en aurait pas les moyens. Ni ceux de maîtriser les guerres intestines d'un pays qui aurait cédé aux sirènes de la division, ni ceux de se poser en recours d'une classe politique qui aurait cédé à celles de l'irresponsabilité. Le rôle stratégique de notre pays étant par ailleurs ce qu'il est, les Tunisiens — tous les Tunisiens — seraient bien naïfs d'espérer qu'un quelconque pompier étranger vienne éteindre l'incendie que leur folie aurait allumé. Les guerres — et les guerres civiles surtout — sont beaucoup plus difficiles à arrêter qu'à initier. Le peuple colombien en sait quelque chose, lui qui n'est toujours pas parvenu à éteindre les feux de la guerre civile qu'il a entamée en 1948.

Si — à Dieu ne plaise —, les deux Tunisies que la révolution a révélées, et qui s'affrontent parfois avec violence, ne parvenaient pas à définir un modèle de société qui les rassemble

sans en opprimer aucune, les Tunisiens n'auraient donc plus que leurs yeux pour pleurer. Alors, même si la transition tunisienne laisse beaucoup à désirer, les forces politiques en présence n'ont pas d'autre option que de la réussir. En admettant qu'il n'y a qu'une seule Tunisie pour tous les Tunisiens, qu'ils soient modernistes ou islamistes. Le tsunami égyptien semble avoir ramené à cet égard un peu de raison sous la coupole de l'ANC, et l'initiative du dialogue national de l'UGTT y a peut-être trouvé son second souffle. Espérons que celui-ci débouchera dans les semaines à venir sur un consensus constitutionnel autour d'un Etat moderne garantissant la souveraineté du peuple et les libertés des citoyens, une composition de l'ISIE acceptable par tous, et un accord sur le code électoral et le calendrier des élections. Et qu'il se traduira surtout par le retour à l'autorité de l'Etat, l'arrestation et le jugement des assassins de Chokri Belaïd, la dissolution des milices armées qui sèment impunément la violence et la terreur, et la garantie de la sécurité des citoyens. Rêve ou réalité? Gageons que ce petit pays sans ressources naturelles, qui a su traverser les turbulences de 3 000 ans d'histoire, saura une fois de plus trouver les fils de la sagesse qui l'a maintenu debout.

M.J.

- 1 - Universitaire
- 2 - Soit 9 millions de plus que les 13 millions de voix qui s'étaient portées sur son nom une année plus tôt
- 3 - Dont une bonne partie a voté contre son adversaire «fouloul» Ahmed Chafiq, qui fut le dernier Premier ministre de Moubarak, plutôt qu'en faveur de Morsi. Il faut rappeler que ce dernier avait recueilli moins de 25% des voix au premier tour.
- 4 - M. Rached Ghannouchi rapporte dans une interview au journal *Le Monde* du 5 juillet qu'il avait, après son entretien avec Hamdeen Sabbahi un mois avant le coup, lui-même transmis sans succès aux Frères des demandes de l'opposition qu'il avait jugées raisonnables. « C'est ce que nous avons nous-mêmes fait en Tunisie en nommant des technocrates à la tête des ministères régaliens pour garantir le consensus national. J'ai pensé que cela était possible aussi en Egypte, mais les Frères musulmans n'ont pas accepté ces demandes et il s'est passé ce qui est arrivé. »
- 5 - Après avoir donné le feu vert à son ministre de la Défense, Abdelfattah Sissi, pour organiser un dialogue national lors de la crise constitutionnelle de décembre 2012, M. Morsi se ravisa suite à l'opposition du guide de la confrérie, M. Mohamed Badie, qui lui « conseilla » de passer en force. Ce qu'il fit, avec les conséquences que l'on sait.
- 6 - Par le « morched » (c'est-à-dire le guide) et son « bureau de la guidance » (maktab el irchad).
- 7 - Témoin, cette réplique de mon «baouab», électeur de Morsi, que j'interrogeais machinalement sur sa santé à mon retour d'un voyage fin mai : « Tout ira mieux après le 30 juin », m'a-t-il répondu. Et comme je m'étonnais naïvement du pourquoi, il a ajouté : « Morsi va partir après ce jour-là ». L'ampleur de l'adhésion à la rébellion initiée par «Tamarrod», que je pensais cantonnée aux élites et aux jeunes de la révolution, m'est clairement apparue ce jour-là, et elle m'a été confirmée par des dizaines de situations semblables que j'ai vécues au Caire jusqu'à l'apothéose du 30 juin. Mis à part les militants islamistes, plus personne ne voulait — ou n'affichait vouloir — de Morsi.
- 8 - Ainsi, le budget de l'armée échappe au contrôle des élus, il n'est pas intégré à la loi de finances votée par eux, mais fait l'objet d'une négociation entre l'état-major et la présidence.

Chronique rédigée avant le martyre de Mohamed Brahmî



**SSANGYONG**

Le luxe n'a jamais été aussi accessible

**korando 4x4**

Une véritable démonstration de fiabilité

Photo non contractuelle



GARANTIE  
**2**  
ANS



Made in South Korea

**Dar SsangYong** : Route de ceinture, 4022 ZI Akouda - Sousse  
Tél. : (+216) 73 343 333 / Fax : (+216) 73 343 233

**Succursale de tunis** : Route de Sousse, GP1 km7 - 2033 Megrine - Tunisie  
Tél. : (+216) 71 425 355 / Fax : (+216) 71 425 253

e-mail : [ssangyong.commercial@sotudis.com.tn](mailto:ssangyong.commercial@sotudis.com.tn)

*SsangYong est une marque du groupe Mahindra & Mahindra.*

**SOTUDIS**  
*Chemin de réussite*

[www.ssangyong-tunisie.com](http://www.ssangyong-tunisie.com)

# Best Lease

## Le leasing halal bientôt en Bourse

**Unique opérateur de leasing islamique en Tunisie, Best Lease frappe à la porte de la Bourse, à la faveur d'une augmentation de capital devant lever 22 MD. Elle sera ainsi la huitième compagnie du secteur, la toute dernière étant Hannibal Lease, à rejoindre le tableau de la cote du premier marché.**

**A** l'origine de Best Lease, le groupe Al Baraka, pionnier de la finance islamique, implanté en Tunisie depuis maintenant trente ans (1983) avec sa banque. Déployant ses activités, elle a créé cette filiale en 1999 dont il détient aujourd'hui 35% du capital qui a atteint aujourd'hui 20 MD et sera porté à 30 MD. Al Baraka la dote aussi d'une ligne de crédit de 70 MD et lui apporte la synergie avec ses 13 banques de par le monde et leurs 650 agences. Aujourd'hui, le capital de Best Lease est détenu à 94,9% par le Groupe Al Baraka (Jedda) à travers des institutions financières spécialisées qui constituent des actionnaires de référence dans le secteur. Dès sa constitution, Best Lease s'est spécialisée dans le développement d'une large gamme de produits et services conformes à la charia, sous la supervision du Cheikh Mohamed Mokhtar Sellami, étendant son réseau d'agences à l'intérieur du pays, de Bizerte à Gabès, totalisant huit agences avec une perspective immédiate d'extension.

« Cette augmentation de capital est destinée à mobiliser des ressources à moyen et long termes auprès du marché financier afin de répondre à la croissance de l'entreprise », déclare à *Leaders* Aissa Hidoussi, directeur général de Best Lease. Après une longue carrière d'expert auprès

du FMI à Washington et en Afrique et de PDG de nombre de banques tunisiennes (UIB, BH, Best Bank, etc.), il apporte aujourd'hui à la compagnie son expertise, encadrant une équipe jeune dont la moyenne d'âge se situe dans la trentaine.

« Le plan d'expansion, poursuit-il, est de doubler l'activité dans cinq ans, à travers les moyens financiers qui seront mobilisés et la dynamique marketing qui sera intensifiée. L'introduction de la notion de soukook auprès du marché financier sera également un atout supplémentaire ». Quand on lui demande quels arguments militent en faveur de la souscription à l'augmentation de capital de Best Lease, Aissa Hidoussi aligne toute une série de points forts. « D'abord, la qualité du management, répond-il, mais aussi les résultats durant les cinq dernières années et qui sont soutenus à l'avenir, la rentabilité et la distribution de dividendes d'une façon régulière ». Effectivement, en 2013, les dividendes servis s'élèvent à 10% du capital libéré et les règles prudentielles adoptées pour la maîtrise des risques évitent les concentrations en limitant le financement moyen par dossier à 20 000 dinars de remboursement et une large dilution du risque.

**« Elle a tout d'une grande ».**

« Durant les dernières années, l'activité de Best Lease s'est consolidée avec des mises en force de 84,5MD en 2012 contre 37MD il y a tout juste trois années, ce qui lui a permis de gagner des parts de marché, en passant de 3,6% en 2009 à 6,1% en 2012 », ajoute Sofiane Bouraoui, directeur général adjoint. Aux côtés d'Aissa Hidoussi, il participe à l'animation d'une équipe compacte et très dynamique et à la mise en place de pratiques innovantes. « Pour une compagnie de leasing de notre taille, poursuit-il, la qualité du management et des ressources humaines, la performance des procédures et la puissance du système d'information sont des fondements précieux. Notre devise est de nous tenir très proches de notre clientèle et de lui apporter, sans délai, le financement approprié. Nous avons aussi la chance de réunir dans notre tour de table des financiers tunisiens et internationaux de grand talent et de nous adosser à un groupe de haute réputation. L'introduction en Bourse nous ouvre de larges perspectives ». « Petite compagnie, peut-être, mais elle a tout d'une grande », dira un analyste financier.

Le regard affectueux que promène Aissa Hidoussi sur la compagnie et l'équipe augure d'un avenir radieux.



Une équipe jeune et soudée



*Sofiène Bouraoui (debout) avec Aïssa Hidoussi*

## Cellcom en Bourse

# La première marque tunisienne de téléphonie en expansion

**Cette fois-ci, c'est un téléphone mobile tunisien, le premier du genre, qui va bientôt sonner à la Bourse de Tunis. Sous la marque Evertek, 100% tunisienne, il est en effet le porte-étendard de la société Cellcom qui s'apprête à augmenter son capital et s'introduire au premier marché de la cote de la Bourse. L'opération porte sur 12 MDT, dans le cadre d'une offre à prix ferme et d'un placement privé garanti, pilotée par la Compagnie générale financière (CGF). Lorsque la cloche sera tirée pour annoncer le démarrage des transactions sur le titre, ce sera la consécration d'une PME tunisienne au génie marketing novateur qui a su s'imposer sur le marché local et s'apprête à s'étendre dans la région.**

**De simple distributeur de téléphonie mobile (Motorola, Sendo, LG, etc.), l'entreprise s'est affirmée en lançant ses propres marques: Evertek, qui s'élargit à l'audiovisuel et l'électroménager et HiLine, pour les accessoires des téléphones mobiles, tablettes et ordinateurs. Téléviseurs, climatiseurs, machines à laver, lave-vaisselle et autres équipements électroménagers et audiovisuels, tous sous la marque Evertek, enrichissent la gamme de produits. Derrière cette saga, l'amitié de longue date du fondateur de Cellcom, Tarek Yassine Hamila, et de son président directeur général, Mohamed Ben Rhouma, mais aussi une grande détermination à réussir. Un pari qui se gagne chaque jour et que vient soutenir l'introduction en Bourse. Parcours.**

**D**e ses aïeux djerbiens, Mohamed Ben Rhouma, 41 ans, a hérité le sens du commerce dans les gènes. Enfant, il vendait les «fouchiks» durant le mois de Ramadan moins chers que l'épicier du coin. Il s'approvisionnait chez les grossistes de la rue de la Commission. Lycéen, il aidait son père, industriel, à commercialiser plusieurs de ses produits. Etudiant aux Etats-Unis,

il dédiait ses week-ends à observer les malls et centres de shopping pour étudier ce qui se vend et comment ça se vend, le merchandising en vitrine et rayons, les promotions, le couponing, la qualité du service après-vente et la relation-client. Ce qui lui sera, plus tard, très utile.

*«Mon père ne m'a pas habitué à l'argent facile, confie-t-il à Leaders, mais à le gagner à la sueur*

*du front et l'innovation continue».* Son père avait choisi l'industrie dans deux secteurs différents : les transformateurs électriques, d'un côté, et les cravates, de l'autre. Aîné de trois frères, Mohamed était alors attiré par des études d'ingénieur mais aussi la gestion et le marketing. C'est, finalement, cette filière qu'il choisira en optant pour l'Université de Caroline du Sud (USA). Il en rapportera, en 1996, un diplôme «Cum Laude» avec une maîtrise en gestion d'entreprise et une double spécialisation en gestion et marketing, mais aussi une épouse américaine. Elle est aujourd'hui à la tête d'une société spécialisée dans la formation et le training de la langue anglaise (ETC: English Training Consulting) à Tunis. Profitant du cycle proposé par l'université MSB à Tunis, il décrochera en 2011 un MBA. A son retour à Tunis, c'est tout naturellement dans les entreprises familiales où il était le plus attendu. Le temps d'y faire ses premières armes de manager, introduisant des changements utiles et réalisant de bonnes performances. En parallèle, il développe son propre business dans les boutiques de prêt-à-porter, la communication, la publicité et la production audiovisuelle, entraînant parfois avec lui son ami d'enfance Tarek Yassine Hamila. Tout était en ascension lorsque, en 2001, Tarek lui propose de se joindre à lui dans le réengineering de Cellcom. Le défi était d'attaquer de nouveaux marchés et de gros contrats, surtout que Tunisiana, qui se lançait à l'époque, offre de multiples opportunités. Commencera alors la saga commune.

Cellcom sera retenue, parmi 5 autres candidats, pour une mission de développement et d'animation du réseau de Tunisiana et la distribution de lignes et recharges de

téléphones mobiles. Plus de 400 000 lignes ont été ouvertes. Ce succès auprès de Tunisiana a convaincu Tunisie Telecom de faire appel au savoir-faire de Cellcom pour accélérer le développement de son réseau de distribution, notamment à travers les « TT Shops ». Depuis l'accord de partenariat, elle a contribué à l'ouverture de 40 TT Shops et de plus de 1,7 M de lignes de téléphone mobile.

### Ainsi est née Evertek

*«En 2005, je commençais à m'inquiéter de la baisse du chiffre d'affaires de Motorola et notamment de la marge, ce qui menaçait la rentabilité de la société, confie Mohamed Ben Rhouma. Il fallait impérativement trouver une solution et un nouveau produit pour le distribuer. Après quelques visites de foires européennes, Cellcom avait obtenu la distribution des produits Nortek en Tunisie pour augmenter son catalogue «produit» et faire face au déclin des ventes de Motorola. Au bout de quelques mois de ventes accélérées, le fournisseur a subitement décidé d'augmenter ses prix, ce que le marché ne pouvait accepter. Je lui ai alors lancé le pari qu'un jour il achètera mes propres produits. Défi lancé, je devais assurer. C'est ainsi que je me suis mis à voyager et visiter les différentes foires à la recherche de nouveaux produits et négocier leur distribution en Tunisie». «En distribuant les produits Nortek, poursuit-il, je me suis aperçu qu'il s'agissait en fait d'une marque italienne qui ne produit pas elle-même ses modèles, s'occupant uniquement du design, alors que la fabrication se fait en Chine. C'est à ce moment-là que je me suis dit pourquoi ne pas le faire aussi, ayant en moi-même une forte conviction que j'en étais capable. La visite de la Foire de Hong Kong, en 2006, me permettra de prospecter des fournisseurs appropriés et de mieux comprendre le business model. J'étais décidé à lancer ma propre marque, mais il fallait s'y préparer sérieusement. Après plusieurs voyages, j'ai pu maîtriser le processus, trouver les bons partenaires capables de produire nos gammes. Il ne restait plus qu'à s'y lancer».*

Le choix du nom de la marque n'était pas facile à faire. Le concept retenu est d'offrir la technologie pour tous, dans tous les domaines des TIC (Technology for ever). Du coup, le nom a été trouvé en brainstorming interne : Evertek.



*«Le nom de la marque choisi, ajoute Mohamed Ben Rhouma, nous mettons sur le marché, dès 2006, le premier produit, un lecteur de DVD. L'année suivante, nous continuerons sur cette même lancée avec plusieurs modèles de lecteurs DVD, mais introduisant aussi des fours à micro-ondes. Mais on devait aller plus loin. Dès le troisième trimestre 2007, je commençais à acquérir la certitude que nous devons nous spécialiser en GSM. Ce n'était guère aisé tant les exigences de l'administration sont difficiles quant au processus d'homologation. Grâce à l'expérience acquise, nous avons pu les surmonter. Aussi, notre expérience dans le développement de notre réseau de distribution en téléphonie mobile avec Motorola a été fort utile, surtout que nous étions en contact direct avec les clients et que nous connaissions exactement les besoins du consommateur. En première ligne dans les shops des opérateurs de télécom, nous étions à l'écoute du client final. Tout cela m'a poussé à développer Evertek et à mettre sur le marché des produits qui répondent aux attentes des clients».*

### L'idée de la double carte SIM

Décidé à s'y lancer, Mohamed Ben Rhouma finira par trouver en 2008 le bon partenaire, en Chine. Mais, ce n'est pas tout, il fallait surtout trouver le bon concept distinctif qui assurera le succès de ce nouveau téléphone mobile sous la marque Evertek. L'analyse du marché a montré que les Tunisiens sont de plus en plus abonnés aux deux opérateurs en lice à l'époque, Tunisie Telecom et Tunisiana, disposant ainsi de deux téléphones. Cela n'était pas sans leur poser différents problèmes, celui de devoir porter les deux, de devoir mettre à jour systématiquement leurs carnets d'adresses dans les deux, etc. Certaines grandes marques commençaient à commercialiser dans quelques pays des téléphones avec double carte SIM, mais à des prix élevés. Le créneau était là. Cellcom s'y engouffre en concevant des téléphones à double carte. Le 29 août 2008 fera date pour l'entreprise puisqu'il marque la naissance de son

**Mohamed Ben Rhouma: une vision qui se confirme**

# كبير و إلا صغير، حلمك يتحقق مع إدخار الخير

الخير  
Epargne



FCA!

Avec Epargne El Khir de l'ATB, vous bénéficiez non seulement de tous les avantages de l'épargne, mais aussi des différents privilèges offerts par l'ATB à savoir :

- L'accès à tous les types de crédit : Sakan, Sayara, Mounassib...;
- Une réduction de taux pouvant atteindre 1% sur votre crédit quel qu'il soit.

Votre épargne est toujours libre, disponible, et fructueuse à partir du 7<sup>ème</sup> jour. Le service des intérêts est trimestriel et une prime de fidélité annuelle pouvant atteindre 1% est réservée aux clients les plus fidèles.



Retrouvez nos pages officielles ATB TUNISIE

Des professionnels à l'écoute



# ATB

البنك العربي لتونس



premier modèle : Evertek X9. C'était le premier double SIM qui se vendait sur le marché tunisien. Son prix était 189 DT. La première commande était de 3 000 pièces, se souvient Mohamed Ben Rhouma. «C'était un grand risque à prendre. Rarement à ce niveau de prix, on commandait une quantité pareille. Mais j'étais persuadé que j'allais réussir dans ce nouveau projet. A ma surprise, nous avons vendu les 3 000 pièces en 1 mois. Fin 2008, nous avons vendu 7 690 pièces. Les ventes ont dépassé nos attentes les plus optimistes. Evertek GSM a depuis continué à avoir du succès. Je dirais même qu'elle a été souvent victime de son succès. Nous arrivions rarement à satisfaire les besoins du marché, et nous étions toujours en rupture de stock. La demande était toujours supérieure à l'offre. Malgré toutes les difficultés rencontrées, nos ventes n'ont cessés d'augmenter».

«Un long processus de recherche et développement avec des fournisseurs des plus grandes marques de téléphonie mobile à l'instar de Nokia, Samsung et des tablettes tels qu'Apple, poursuit-il, a permis à Cellcom d'aboutir à des modèles innovants, avec des composants de qualité. Cette même démarche a permis le lancement en 2012 de quatre modèles de smartphones, le Eva, le Eversmart, le Everstar et le Everglory, ainsi qu'une tablette, le Everpad. Au moins 6 autres smartphones et 4 nouvelles tablettes seront lancés en 2013 avec diverses tailles d'écran, de capacité de stockage toutes compatibles Wifi et 3G. Cette nouvelle orientation permettra à Cellcom de se positionner sur un segment à pouvoir d'achat plus élevé, et de s'adresser à une population

orientée vers la qualité et les technologies de l'information et de l'innovation».

### Des atouts pour l'avenir

Cellcom ne s'arrêtera pas là. «Maintenant que la marque Evertek est bien connue et a pu gagner la confiance des consommateurs, déclare Mohamed Ben Rhouma, nous devons capitaliser sur ces deux atouts pour diversifier notre gamme de produits et envisager une expansion à l'étranger. C'est ainsi que nous développerons sur le marché de l'électroménager, au meilleur rapport qualité-prix, une large gamme de produits blancs et de produits gris. Il s'agit notamment de téléviseurs LCD et LED, climatiseurs et petit électroménager. Mais aussi, le développement du GPS en ligne».

«Quant à l'internationalisation, poursuit-il, nous l'avons commencée par le référencement de nombre de nos produits dans les ventes à bord des compagnies aériennes KLM et Qatar Airways en plus de Tunisair et Nouvelair et le développement des exportations sur différents pays maghrébins et subsahariens. Tout cela nous encourage à implanter des représentations officielles dans nombre de pays».

L'augmentation de capital et l'introduction en Bourse donneront à Cellcom de nouvelles dimensions. D'abord, en renforçant ses ressources financières et en lui permettant d'accéder au marché financier, ce qui réduira ses coûts de financement. Mais aussi, pour déployer son plan d'expansion et soutenir sa croissance. Poursuivre la diversification des produits et l'élargissement des gammes, renforcer le service après-vente, intensifier le marketing, étendre le réseau de distribution et investir dans l'innovation et la recherche-développement: autant d'impératifs majeurs qui seront les premiers à bénéficier des avantages de cette opération. Mohamed Ben Rhouma ne cache pas sa satisfaction d'avoir porté Cellcom, avec Tarek Yasmine Hmila, à cette taille et à cette position, plébiscitées par l'introduction en Bourse. Il sait cependant que la confiance que lui accorderont les nouveaux souscripteurs à l'augmentation de capital lui pèsera lourd sur les épaules, tant il doit honorer tous les engagements pris et aller encore plus de l'avant. Il y pense beaucoup, et y croit fermement. Sa conviction, comme sa déterminations, l'inciteront à dire que le pari sera gagné. Largement.



Le tout dernier né d'une large gamme

# BIATNET

## Pilotez vos comptes à distance



1

vos  
comptes  
en temps  
réel

3

effectuez  
vos virements  
d'un simple  
clic

2

téléchargez  
vos relevés,  
vos avis...

# L'échographie tunisienne honorée à l'échelle mondiale

**Le printemps 2013 a été un excellent moment pour la promotion et la renommée de l'échographie tunisienne.**

**Le Docteur Hassen Akeba Gharbi, professeur de radiologie et de biophysique de la faculté de Médecine de Tunis, vient d'être élu à la présidence de la Fédération mondiale des sociétés d'échographie, la WFUMB, World Federation for Ultrasound in Medicine and Biology, à Sao Paulo, au Brésil, le 4 mai 2013.**

**E**n plus de toutes les autres médailles et distinctions qu'il a obtenues au cours de sa carrière, il vient d'être honoré par la Société coréenne d'échographie, en qualité de membre d'honneur de cette société, la KSUM, Korean Society of Ultrasound in Medicine, le 24 mai 2013 à Séoul.

## Qui est le Dr Hassen Akeba Gharbi?

Je suis né à Thala, dans l'un des plus hauts villages de Tunisie, notre maison est à 1001 mètres d'altitude. J'ai eu 4 frères et 4 sœurs. Mon père (1863-1969, enterré au cimetière du Jellaz à Tunis), que Dieu ait son âme, était un homme très actif, commerçant et agriculteur. Il a suivi des cours à l'école coranique de Thala pendant très peu d'années, juste de quoi écrire en arabe, faire ses prières et tenir ses différentes comptabilités. Il a été représentant de sa région dans les structures économiques, sociales et politiques pendant 36 ans (chambre de

commerce, Association caritative Jamaia El Khaïria et le Grand Conseil). J'avais et j'ai toujours une grande admiration pour lui. Orphelin dès l'âge de 3 ans, il a perdu son père en 1896, feu Abdesslam Ben Mustapha Ben Mohamed Ben Mansour Messaoudi (1836-1996), qui était agriculteur et Cheikh El Ahouaz de Thala. Il est enterré aujourd'hui dans la cour de la mosquée Jamma Sidi Ali Azouz à Thala. Il a été élevé par son grand-père maternel, feu Belgacem Ben Jemmel Harkati (décédé à La Mecque au cours du pèlerinage en 1899), puis par ses oncles et ses tantes maternels, les Hraktas, à quelques kilomètres au sud de Thala, au lieu-dit Char (Amor Ben Jemmel, Doua Ben Jemmel, Hafsia Bent Jemel, mère de Houcine Jemmel, Naoua Bent Jemel, mère de Yamina et Tounès, filles de Ammi Ali).

Mon père devait faire son service militaire dans l'armée française en 1910, mais il a eu la chance de bénéficier, par tirage au sort, de la possibilité de payer le rachat de son recrutement avec ses maigres économies. Ainsi il échappa à ce recrutement et probablement à une participation à la guerre mondiale de 1914-18...

Mon père parlait quelques mots de français, mais cela ne l'a pas empêché d'être un grand bâtisseur, un séducteur et un grand défenseur des intérêts économiques et sociaux de la région, du temps de la colonisation française, jusqu'à sa mort. Le village de Thala ainsi que ses réalisations agricoles portent encore aujourd'hui les traces de son œuvre. Il a épousé en quatrième noces, en 1924, ma mère, Néfissa Bent Abdesslam Goaïed, elle aussi orpheline, ayant perdu son père à l'âge de 11 ans, Caïd de Majers et des Fréchiches, emporté par l'épidémie de la grippe espagnole qui a sévi dans la région et dans le monde en 1919. J'ai trouvé la trace de cet événement dans le journal *Ezzahra* de cette époque là. Mariage dans



des conditions rocambolesques, car mon oncle maternel, feu Mohamed Goaïed, qui avait la garde de ma mère, lui aussi Caïd des Majers et des Fréchiches, préférait marier sa sœur à un vieux dignitaire de la région, ce que refusait ma mère, et non à un commerçant sans grande fortune. Mon père, reconnaissant, lui construisit, en un temps record, une véritable forteresse, Dar El Gharbi, maison aux murs en pierre de un à deux mètres d'épaisseur qui existe toujours tout près de Aïn Thala. Très pieuse, elle a restauré le mausolée du dix-huitième siècle Zaouit Echeffai, son ancêtre, où nous l'avons enterré (1908-1981). Nous avons, après sa mort, veillé à la poursuite des travaux de restauration de ce qui est devenu aujourd'hui une véritable mosquée.

C'est elle qui a veillé de près à l'éducation de tous ses 8 enfants et a choisi d'abandonner Thala en 1945, pour venir vers la capitale assurer leur éducation et veiller à la

# صفحة جديدة في كتاب GlobalNet مقر جديد في الشرقية 1

## Siège et Agence Charguia 1

53 Rue des Minéraux, la charguia 1  
2035 Tunis



ما يبعد عليك شيء

70 132 132 [www.gnet.tn](http://www.gnet.tn)

**gnet** )))  
GlobalNet

poursuite de leurs études secondaires et supérieures. Depuis cette année-là, nous allions à Thala, juste pendant les vacances d'été. C'était une maîtresse femme, un grand caractère, une grande cuisinière, experte dans tous les domaines de la vie de famille.

Elle a dessiné et réalisé un grand nombre de tapis, de margoums, couvertures «abens»... que nous gardons religieusement jusqu'à ce jour. Il y avait toujours une grande activité à la maison en fonction des saisons: préparer la laine, métiers à tisser, broderie, sauce de tomates maison, tomates à sécher, «kadi» d'agneau mais aussi de veau, les «oulas» de couscous, «hlalems», «rechtas», les gâteaux des Aïds Essegghir mais aussi El Kébir..... Bref, la maison, surtout à Thala, était toujours pleine avec un tas de femmes et d'hommes qui travaillaient avec elle.....De plus, d'un caractère très ouvert, elle commandait nos vêtements, nos jouets, les accessoires de salles de bains, les draps, les couverts, les assiettes, les verres l'argenterie sur catalogues à «La Redoute», à Paris et dans d'autres grands magasins de France et de Suisse... livrés par la poste à Thala..... C'est ce souvenir que je garde d'elle.

C'est à ces deux parents, aux caractères très différents, mais si complémentaires, que je dois mon éducation et tout ce que j'ai fait dans ma vie. Jeune, je rêvais de devenir ingénieur et revenir travailler avec mon père..... Lui avait, pour nous tous, une autre vision : avec mon beau-frère, feu Ali Mongi Djilani, mari de feu ma sœur aînée, Cherifa, ils avaient d'autres projets. Ils avaient un ami commun qui avait une clinique à Constantine, en Algérie, où travaillaient ses 5 enfants devenus médecins. Ils voulaient réaliser ce projet avec mes frères... C'est ainsi que nous avons été, les 4 frères sur 5, poussés vers la médecine, en fait 3 d'entre nous sont devenus médecins et Rachid a préféré Toulouse et la médecine vétérinaire.

C'est ainsi qu'après un double baccalauréat français et tunisien, ce qui était possible à ce moment-là, et conseillé par feu mon frère aîné, Sidi Abdelkader, j'ai fait une propédeutique MPC, mathématiques physique et chimie, à l'Institut des hautes études de Tunis et je suis parti pour un

séjour long et fructueux en France, d'abord à Grenoble pour une année, puis à Paris pour plus d'une dizaine d'années. J'ai obtenu plusieurs diplômes à la Sorbonne, à l'Institut d'optique de Paris et surtout à la faculté de Médecine de la rue des Saints Pères à Paris. C'était une belle période inoubliable de ma vie en tant qu'étudiant, enseignant et chercheur en herbe... Je suis retourné au pays en janvier 1970, dès les examens et les concours terminés, où une carrière riche m'attendait. Il y avait de la place partout et je n'avais qu'à choisir....

Neuvième radiologiste tunisien, j'ai choisi de travailler à l'Hôpital d'enfants, alors que je n'avais qu'une petite expérience en radio-pédiatrie, 6 mois d'externat chez les professeurs Lefebvre et Dubost entre l'Hôpital des enfants malades et l'Hôpital Necker à Paris. En effet, à l'Hôpital d'enfants de Bab Sâadoun, j'ai trouvé une ambiance attirante, avec un ensemble de pédiatres et un chirurgien, tous de très grande classe. Feu professeur Béchir Hamza, que je ne connaissais pas, était le médecin directeur. Il m'a accueilli à bras ouverts en m'ouvrant toutes les portes. Il m'a fait aimer la pédiatrie. Durant les 19 années pendant lesquelles nous avons travaillé ensemble, une grande amitié nous a liés. Une étroite collaboration sans faille m'a permis d'accrocher la radio-pédiatrie au train de la pédiatrie tunisienne, fierté de notre médecine aujourd'hui.

Premier biophysicien tunisien, j'ai eu le plaisir de créer le département de Biophysique, de développer l'enseignement de cette discipline au cours du premier mais aussi du deuxième cycle des études médicales. Cette qualité de double appartenance m'a permis de créer le Centre national de radio protection du ministère de la Santé publique, dès 1971, l'un des premiers en Afrique et dans le monde arabe.

Ces différentes activités m'ont permis d'avoir un grand nombre de collaborateurs à former mais aussi de profiter de leur savoir. Ce sont eux qui font tourner les institutions que j'ai modestement créées il y a plus de 40 ans... Ce travail accompli durant toutes ces années est une source de grande joie et de fierté aujourd'hui. Ma grande satisfaction

est de voir ceux qui m'ont succédé dans les différentes institutions où j'ai travaillé, garder pour moi une grande amitié et un grand attachement.... Ils continuent à venir me voir, mais aussi leurs élèves, me demander quelques conseils... Je leur suis très reconnaissant. Ma chance aussi a été de rencontrer un grand nombre de grands maîtres de la médecine dans le monde, qui m'ont fait confiance, guidé mes pas et m'ont poussé à travailler pour être digne de leur confiance. Je citerai certains d'entre eux dont les noms resteront gravés dans ma mémoire à jamais :

Feu Professeur André Djournio, titulaire de la Chaire de biophysique de la faculté de Médecine de Paris, membre honoraire de l'Académie française de médecine, qui a guidé mes premiers pas en biophysique et en recherche. Il a été pour moi comme un vrai père;

Le Professeur Clément Fauré, professeur de radiopédiatrie, Hôpital Trousseau, Paris, qui m'a fait adorer la radio-pédiatrie et son enseignement;

Les Professeurs Francis Weil, professeur de radiologie à l'Hôpital universitaire de Besançon France, puis le Professeur Barry Goldberg, professeur de radiologie à l'Université Thomas Jefferson, Philadelphie, USA. Ils sont parmi les plus grands fondateurs, mondialement reconnus, de l'échographie à l'échelle mondiale. Ils m'ont encouragé et poussé pour devenir membre du bureau de la Fédération mondiale d'échographie, pour aider le continent africain à développer le bon usage de l'échographie. C'est ainsi que je suis devenu membre, avec différentes responsabilités du bureau de la prestigieuse World Federation for Ultrasound in Medicine and Biology et ceci de 1991 jusqu'à ce jour, où la présidence de cette prestigieuse fédération vient de m'être confiée pour une période de 2 années (2013-2015).

Je me suis marié en 1967, mon épouse Najoua Lasram est, aujourd'hui, professeur de physiologie à la faculté des Sciences de Tunis. Nous avons 2 enfants mariés, et 4 petits-enfants : Elyès, Youssef, Skander et Hassen Jr.

Notre aîné, Mehdi, est ingénieur des Grandes écoles françaises Notre fille Monia, diplômée de l'IHEC, Institut des hautes études commerciales de Carthage, docteur en finance internationale de l'Université de Dauphine à Paris, est actuellement maître-assistante à l'IHEC de Carthage. Nos enfants et petits-enfants avec Ramzi Trabelsi, le mari de Monia, et Mariem Belaid, la femme de Mehdi, sont pour nous une source de grande joie et de fierté.

### Le Dr Hassen Gharbi et l'échographie

Ma double formation radiologique et biophysique m'a permis de promouvoir l'échographie dans mon pays puis à l'échelle mondiale.

Vers quels axes orienter la recherche en échographie. Cinq axes ont guidé nos travaux :

**1 -** Rendre l'échographie de bonne qualité disponible, par un apprentissage régulier, un contact permanent avec les cliniciens, une écoute attentive des uns et des autres, l'organisation de staffs, de séminaires, de cours, de conférences dédiés à l'échographie, prêcher la bonne parole. L'objectif principal étant de former les opérateurs et informer les prescripteurs pour limiter les indications à l'essentiel.

**2 -** En plus des problèmes d'échographie pédiatrique, nous nous intéressons aux problèmes des masses abdominales et à l'évolution de leur épidémiologie au cours du temps. Par exemple, chez l'enfant, la tuberculose représentait 20% des masses abdominales palpables en 1978; le kyste hydatique en représentait 40 % en 1986. En 1996, la tuberculose abdominale est devenue une rareté, l'hydatidose a vu sa fréquence divisée par 3, grâce à de multiples paramètres, en particulier l'évolution du niveau de vie, l'efficacité de la prévention et l'amélioration de la santé publique.

**3 -** Le diagnostic précoce de l'abcès sous-périosté dans les ostéomyélites aiguës, avec la collaboration du Professeur Moncef Dargouth et de ses élèves, en particulier du Pr Hamza Saddem, est devenu aujourd'hui un acquis indiscutable, pourtant si critiqué au départ. Il a permis de faire régresser d'une manière significative le terrible passage de l'ostéomyélite aiguë vers la chronicité.



**4 -** L'étude du kyste hydatique : pays d'endémie, la Tunisie se devait de produire une classification échographique de son imagerie simple, correspondant à l'histoire naturelle du kyste et participant à la prise en charge des patients. Travail facile car les kystes représentaient 10% de nos consultants et 40% des enfants avec gros ventre.

Dès 1981, j'ai publié avec Wahid Hassine, Michel W. Brauner et feu Kathelyn Dupuch une classification internationale dans *Radiology* qui est utilisée jusqu'à ce jour et qui rend bien compte de l'évolution de cette parasitose.

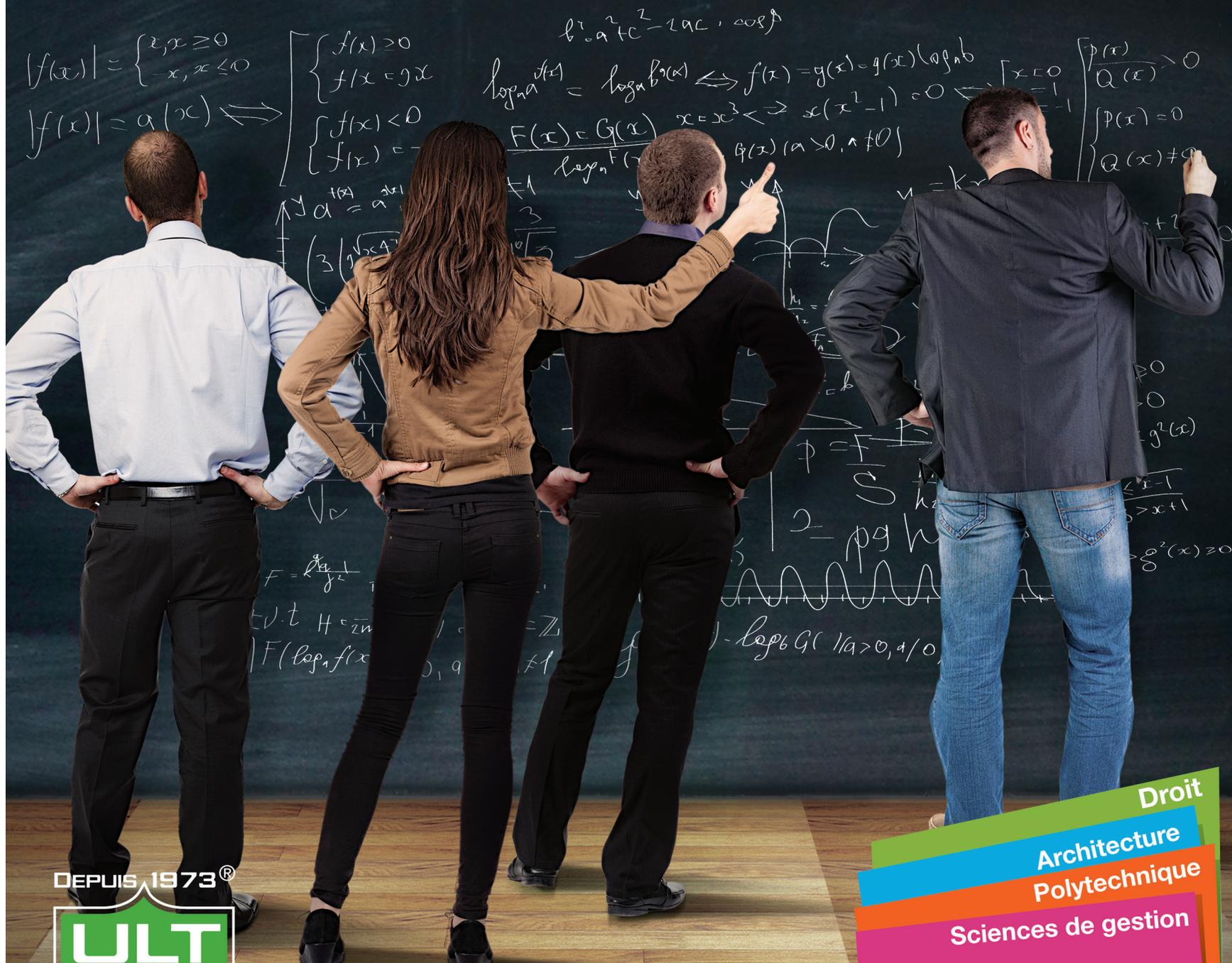
En 1983, j'ai été contacté par le Pr Moncef Gargouri, gastro-entérologue et parasitologue de grande renommée. Il n'était pas d'accord avec le dogme absolu d'interdiction de la ponction des kystes hydatiques abdominaux. Il soutenait que sa ponction est possible, faisable, sans grand risque en prenant des précautions rigoureuses. En effet, il nous est arrivé à tous de ponctionner, sans grande conséquence, par accident, des kystes hépatiques ou spléniques au cours des spléno-portographies ou des ponctions biopsiques du foie. Avec son assistante le Dr Nejja Ben Amor, véritable cheville ouvrière du projet en étroite collaboration avec toute l'équipe du service de radiologie de l'Hôpital d'enfants, assistants, résidents, surveillants, secrétariat, techniciens, ouvriers..., nous nous sommes attaqués à la concrétisation de cette idée originale qui paraissait totalement irréaliste... Avec l'aide du Professeur Yves Golvan de l'hôpital Saint-Antoine de Paris et du Docteur Sadok Tabbane, alors président de la Société tunisienne de gastro-entérologie, nous avons établi un programme d'étude épidémiologique et de traitement de cette terrible parasitose.

Nous avons d'abord recherché dans les bergeries, avec un appareil d'échographie portable et un groupe électrogène, des brebis porteuses de kystes hydatiques. Il fallait au préalable mettre au point la technique d'échographie abdominale des brebis, ensuite les ponctionner et injecter un scolicide, du sérum salé hypertonique et les sacrifier pour vérifier les résultats. Devant les résultats positifs encourageants, cette technique a été généralisée à l'homme. Elle porte le nom de «PAIR», Ponction Aspiration Injection de scolicide et Réaspiration, créée par Gargouri et devenue une pratique courante dans le monde. L'autre volet de notre intérêt pour le kyste hydatique a comporté, grâce à des appareils portables, des études sur le terrain d'évaluation du taux d'infestation de la population asymptomatique. Nous avons ainsi prouvé qu'en pays d'endémie, comme la Tunisie en 1986, près de 2% de la population asymptomatique était infestée en moyenne par cette parasitose avec, pour les zones d'hyper-endémie, des chiffres effrayants de 8 à 13% parfois (Jebel Boulahnèche, Thala). L'étude des chiens par ramassage, autopsie et recherche de parasites dans les intestins, a montré que 22% d'entre eux en moyenne étaient parasités.

Heureusement, la situation a évolué, une deuxième série d'enquêtes réalisée en 1996, dans les mêmes zones, a montré que ce taux a été divisé par 3 en 10 ans, montrant la régression de cette terrible parasitose.

**5-Promotion de l'échographie à l'échelle méditerranéenne et africaine.** J'ai été contacté en 1985 par un médecin sicilien vivant à Marseille, gastro-entérologue et radiologiste, Frédéric Cicéro, doué d'une très grande intelligence et convaincu de l'intérêt de la promotion de l'échographie en Afrique, soutenu par les écoles italiennes

# À l'ULT, nous formons des compétences



DEPUIS 1973®



Université Libre de Tunis

- Droit
- Architecture
- Polytechnique
- Sciences de gestion

Grande par ses compétences

Les formations

**Groupe Bouebdelli**

[www.ult-tunisie.com](http://www.ult-tunisie.com)

# خلي عينك على تيتك



## مسابقة العطلة الآمنة لصيف 2013

تشجيعا على الوقاية من حوادث الطرقات  
مؤسسة « تأمينات AMI » تمنحك فرصة الفوز  
بسنة من التأمين المجاني عند عدم ارتكابك  
لحادثة مرور خلال صيف 2013.  
تتم عملية القرعة و السحب يوم 15 أكتوبر 2013 بحضور عدل تنفيذ.

# تأمينك وآظمنك

et françaises d'échographie. Il m'a associé à la création d'une association que nous avons appelée la MASU (Mediterranean and African Society of Ultrasound) enregistrée à la Préfecture de Marseille dont l'objectif est de faire passer le savoir et le savoir-faire des pays du nord de la Méditerranée vers ceux du sud et dans toute l'Afrique. La présidence me fut confiée avec la bénédiction des grands maîtres de l'échographie française et italienne, en particulier le Professeur Francis Weil de Besançon et feu Luigi Oliva de Gênes, Luigi Buscarini de Piacenza, Marie Christine Plainfossé de Paris... Nous avons mené plusieurs actions, d'abord l'organisation de plus de 20 cours avec stage pratique en Tunisie, en Algérie, au Maroc, en Egypte, en Sierra Leone, au Kenya, au Tchad, à Chypre, en Syrie, en Libye... et des congrès internationaux: 1988 Tunis, 1990 Le Caire, Egypte, 1992 Istanbul, Turquie, 1994 Marrakech, Maroc, 1996 Hammamet, 1998 Kusadasi, Izmir Turquie, 2000 Florence Italie, 2002 Kampala Ouganda, 2004 Damas, Syrie, 2006 Djerba Tunisie, 2008 Marrakech,

2010 à Tripoli, 2012 à Nairobi, bientôt juin 2014 à Tunis.

La MASU est actuellement membre de la Fédération mondiale, la WFUMB, et chargée de la promotion de sociétés d'échographie nationales dans la région, en vue de préparer la création d'une fédération des sociétés africaines d'échographie. La reconnaissance de notre statut de société, associée à l'OMS, l'Organisation mondiale de la santé, est adoptée. Elle est passée par des périodes d'observation longues et difficiles. Tous nos derniers congrès ont eu lieu sous le patronage de la Fédération mondiale, WFUMB, et de l'Organisation mondiale de la santé. Plusieurs appareils d'échographie ont été offerts en Afrique et dans le bassin méditerranéen, au Tchad, en Tunisie, au Maroc, au Zimbabwe, en Albanie, à des hôpitaux qui en ont bien besoin. De tous les combats, c'est ce dernier combat qui est pour moi le plus exaltant et le plus excitant. L'Afrique est le continent le plus pauvre de la planète, il mérite de bénéficier des avantages infinis de l'échographie, outil parfaitement adapté

aux pays en voie de développement. En tant que président de la WFUMB pour 2 ans (2013-2015), je ferai de mon mieux avec mes amis pour continuer à promouvoir l'échographie en Afrique pour le grand bien de nos patients.

Quel est le rôle et l'importance de la WFUMB pour l'échographie dans le monde ?

La WFUMB est une association scientifique qui regroupe, avec les 51 000 membres, toutes les fédérations continentales d'échographie: AIUM, FLAUS, AFSUMB, EFSUMB, ASUM et la MASU. Créée en 1973 par les pionniers de l'échographie, elle a pour principal objectif: promouvoir la formation des utilisateurs, veiller à la sécurité de l'usage des ultrasons, promouvoir la collaboration avec toutes les sociétés et organismes qui s'intéressent à l'imagerie médicale en général et à l'échographie en particulier, être la mémoire vivante de l'histoire de l'usage des ultrasons pour le bien de nos patients et de l'humanité.

H.A.G.

## L'allié de votre succès depuis 20 ans



### ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.

20 ANS

20 ans de leasing au service des professionnels



Plus qu'un leasing...

faites de vos enfants  
les adultes de demain

## CARTE JEUNESSE

Sécurité

Contrôle

# CARTE JEUNESSE

Responsabilité

Indépendance



Besoin de donner de l'autonomie à votre enfant ? Envie de garder un œil sur ses dépenses ?  
Alors n'hésitez plus et offrez-lui la Carte JEUNESSE!

[www.bt.com.tn](http://www.bt.com.tn)

البنك  
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

## Un homme, une carrière

# Mohamed Amamou, le diplomate militant

**M. Mohamed Amamou, 80 ans, né et élevé à Kairouan, est une figure de proue de la diplomatie tunisienne. Il peut se prévaloir d'une carrière exemplaire. Recruté en 1959, il a été ambassadeur d'abord à Kinshasa en 1972 à 39 ans à peine, puis à Beyrouth en 1974 où il a vécu au jour le jour la guerre civile libanaise.**

**E**n 1978, il est directeur du monde arabe avant d'être promu aux fonctions de chef de cabinet en 1981. En 1985, il est nommé ambassadeur auprès du Roi du Maroc, Hassan II ; puis à Damas auprès de Hafez Al-Assad. Après le 7 novembre 1987, il a connu une courte traversée du désert. Mais quand l'Union du Maghreb arabe a été créée en février 1989, son profil s'est imposé. Il était désigné secrétaire d'Etat chargé des Affaires maghrébines et c'est tout naturellement qu'il est devenu le premier secrétaire général de l'organisation naissante. Il y restera jusqu'en 2002. Il quittera ce poste en 2002 en démissionnant pour raisons de santé.

M. Amamou s'est trouvé associé à des événements majeurs qu'il raconte avec nostalgie : d'abord en Afrique où, affecté en 1960 à Accra, capitale du Ghana, il a vécu les phases ayant précédé et favorisé la constitution de l'Organisation de l'unité africaine en mai 1963. Puis à Léopoldville, l'ancien nom de Kinshasa, quand, en 1962,

il se retrouve dans une ambassade pleine à craquer d'armes et de munitions laissées par le contingent tunisien de Casques bleus de l'ONU pour être remises au Front national de libération de l'Angola (FNLA) de Roberto Holden. Mais c'est l'épopée des événements de Septembre noir en 1970 à Amman où il était en poste en qualité de chargé d'affaires chef de mission qui l'a profondément marqué. C'est grâce à sa présence d'esprit que Yasser Arafat a quitté Amman à bord de l'avion de la mission de conciliation de la Ligue arabe dirigée par le Premier ministre tunisien de l'époque, Si Béhi Ladgham, à destination du Caire.

### La vocation diplomatique

M. Mohamed Amamou a découvert sa vocation diplomatique bien avant de rejoindre le ministère des Affaires étrangères. En effet, en 1956, alors qu'il était encore étudiant, il a été dépêché à Prague pour représenter l'UGET au congrès de l'Union internationale des étudiants (UIE). Il s'y retrouvera avec MM. Ahmed Chtourou, Ali Hili et Mohamed Belhaj Amor qui, eux, représentaient l'Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord (AEMNA). C'est alors qu'il avait été abordé par trois étudiants palestiniens qui venaient du Koweït. Deux d'entre eux sont devenus célèbres : Abderraouf Kedwa, connu plus tard sous le nom de Yasser Arafat, et Salah Khalaf, devenu Abou Iyad. Ils fonderont en 1965 le mouvement Fatah, composante essentielle de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Ayant approché la délégation tunisienne pour lui demander de soutenir leur démarche, l'UGET assurant à l'époque la vice-présidence de l'UIE,





NEW  
THINKING.  
NEW  
POSSIBILITIES.

Nous pensons que le progrès maximise vos possibilités

هَؤُوالْحَؤُوجِي

Efficacité prouvée pour tous types de transport

Bientôt  
disponible



Nouveaux camions **HYUNDAI HD 78**

Tunis : Parc Industriel de Ben Arous GP1 km 5,5 BP 211 2013 Ben Arous - Tunisie Tél. : +216 71 388 100 Fax : +216 71 388 050  
Succursale Sousse : Route de Tunis km 132,5 4022 Akouda - Sousse - Tunisie Tél. : +216 73 309 309 Fax : +216 73 309 999  
Succursale Gabès : Route de Tunis km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabes - Tél. : +216 75 273 044 - Fax : +216 75 274 151

**SOTUDIS**  
*Chemin de réussite*

[www.ssangyong-tunisie.com](http://www.ssangyong-tunisie.com)

les trois jeunes Palestiniens avaient mis tous leurs espoirs dans l'appui tunisien qui était pour eux incontournable. Leurs espoirs ne seront pas déçus. Ayant mis le président tchécoslovaque de leur côté, les représentants de l'UGET, Mohamed Amamou en tête, étaient à la recherche du compromis qui allait permettre aux Palestiniens de rejoindre l'UIE. Sur proposition tunisienne, Yasser Arafat et ses camarades avaient fait la concession de faire appeler leur organisation, l'Union des étudiants arabes palestiniens. Rien ne pouvait dès lors s'opposer à leur admission qui allait se faire en grande pompe lors de la cérémonie de clôture du congrès tenue sous la présidence d'un autre tunisien, M. Ahmed Chtourou. Les associations estudiantines israéliennes avaient dû quitter le congrès et se retirer de l'UIE après ce cinglant échec. Ce succès retentissant allait marquer M. Amamou et être le déclencheur de sa vocation diplomatique

### L'Afrique d'abord

Ayant rejoint le ministère des Affaires étrangères en 1959, il n'a pas tardé à être affecté à l'étranger. Après Londres, il est nommé au Ghana nouvellement indépendant. Là-bas, c'était Kwame Nkrumah, le père de l'indépendance ghanéenne, qui dirigeait le pays. Nkrumah était un proche ami du président Bourguiba qu'il avait d'ailleurs invité en mars 1957 aux cérémonies du premier anniversaire de l'indépendance tunisienne. De la capitale du Ghana, il allait se retrouver

aux premières loges pour l'observation des premiers actes dans le processus de l'unité africaine en gestation. Avec un autre grand leader africain, le Guinéen Ahmed Sékou Touré, Bourguiba et Nkrumah allaient être les initiateurs de la Conférence des peuples africains tenue dans la capitale ghanéenne et au terme de laquelle avait été constitué le Rassemblement des partis africains en lutte pour l'indépendance. Cette organisation allait être le premier noyau de l'unité africaine. A l'époque, les Etats africains indépendants étaient partagés entre le groupe de Monrovia, du nom de la capitale du Liberia, qui réunissait les Etats conservateurs et le groupe de Casablanca, qui rassemblait les Etats progressistes. Avec leurs pairs, dont le Sénégalais Léopold Sédar Senghor et l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny, Bourguiba et Nkrumah allaient réussir à réunir les deux groupes antagonistes. Ce qui allait aboutir à la naissance de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ancêtre de l'Union africaine, dont le sommet fondateur s'était tenu en mai 1963 à Addis-Abeba. D'Accra, M. Amamou devait rejoindre Léopoldville, l'ancien nom de la capitale congolaise, où il devait retrouver le contingent tunisien travaillant sous le drapeau des forces de la paix de l'ONU. C'est en sa présence que la mission de 3 000 hommes avait pris fin. Avant de partir, l'officier supérieur chef de la mission tunisienne lui avait confié une quantité d'armes et de munitions, de quoi remplir trois grandes salles de la chancellerie, se rappelle-t-il, à charge pour lui de les remettre à Roberto Holden, le

chef du Front national de libération de l'Angola (FNLA). Il était, alors, entré en contact avec le chef d'état-major de l'armée congolaise, un certain général Mobutu, pour qu'il mette des camions militaires à sa disposition en vue du transport de cette cargaison à destination du FNLA. Ces armes et munitions serviront à tirer les premiers coups de feu pour la libération de l'Angola. Au même moment, se remémore M. Amamou, un bateau rempli d'armes était convoyé par un officier de l'armée tunisienne et un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères à destination du Mozambique où il devait être remis aux combattants du Front de libération de ce pays, le FRELIMO. Pour mémoire, Nelson Mandela, le grand leader sud-africain, avait confié que les premières armes utilisées par les combattants de son mouvement, le Congrès national africain (ANC), contre le régime d'apartheid de Pretoria avaient été acquises grâce au soutien financier de la Tunisie de Bourguiba.

En 1972, après un passage à Paris, puis à Amman où il avait dirigé l'ambassade de Tunisie en qualité de chargé d'affaires chef de mission, M. Amamou avait retrouvé l'Afrique, plus précisément Kinshasa, capitale du Congo devenu Zaïre sous le leadership de Mobutu. Mais cette fois-ci en tant qu'ambassadeur, son premier poste en cette qualité. C'était en 1972, il avait alors 39 ans à peine. Signe de l'excellent climat des relations bilatérales, il avait remis une copie figurée de ses lettres de créance au ministre des Affaires étrangères



Avec Nehru, en Inde ...et Bahi Ladgham, à Amman en 1970



**Remettant ses lettres de créance au président Souleymane Frangieh, en 1974...**

le lendemain de son arrivée à Kinshasa et avait été reçu par Mobutu pour lui présenter ses lettres de créance dans la semaine qui avait suivi. Avec le Zaïre, il devait asseoir une coopération fort fructueuse qui s'était traduite par la constitution d'entreprises en joint-venture entre les deux pays.

### **Le monde arabe : de Septembre noir à la guerre civile libanaise**

Le premier contact avec le monde arabe dans sa carrière diplomatique, M. Amamou devait l'avoir en Jordanie où il avait été nommé en qualité de chargé d'affaires, chef de mission en septembre 1969 à la veille de la tentative d'incendie de la Mosquée Al-Aqsa de Jérusalem par un juif ultra. Une année plus tard, ce furent les événements de Septembre noir. Exaspéré par les détournements d'avion par les factions palestiniennes, notamment le FPLP de Georges Habache, le souverain jordanien décida une offensive contre les forces palestiniennes qui « violaient » la souveraineté de son pays. Une opération de nettoyage était déclenchée. Un Sommet arabe avait été convoqué alors au Caire pour mettre fin à cette confrontation fratricide. Bourguiba étant malade, ce fut M. Béhi Ladgham, le Premier ministre, qui le représenta. Le sommet décida de dépêcher une mission de bons offices à Amman sous la conduite de M. Ladgham pour rencontrer les deux belligérants, le Roi Hussein et Yasser Arafat, absents du Sommet. Après avoir soumis un rapport préliminaire et devant l'aggravation du conflit, la mission était retournée dans la

capitale jordanienne. Sous couvre-feu et alors que l'artillerie déclenchait à l'arme lourde son offensive contre les forces palestiniennes, le souverain jordanien avait tenté de minimiser la situation afin de pouvoir achever son action de nettoyage. Informé par M. Amamou de la gravité de la situation, Béhi Ladgham avait eu des mots très durs envers le souverain jordanien qui avait dû faire cesser le bombardement des positions palestiniennes. Pour le retour de l'avion, le chargé d'affaires tunisien avait eu l'idée de faire évacuer les femmes et enfants des membres de l'ambassade. Cela devait, en fait, servir de couverture pour l'évacuation de Yasser Arafat, soi-même. Accueilli à l'ambassade, fraîchement rasé, nu-tête et accouré dans un habit blanc ample, il n'était pas reconnaissable. Il devait se servir de la pénombre pour glisser dans l'avion de la Ligue arabe. Ce fut un sauvetage rocambolesque, le leader palestinien n'a jamais oublié cet épisode puisqu'il avait eu la vie sauve grâce à la présence d'esprit du chargé d'affaires tunisien. Ce fut la surprise au Caire, lorsqu'Abou Ammar a gagné le Sommet arabe, ce qui avait obligé le Roi jordanien de se rendre dans la capitale égyptienne dans le même but. L'aura dont avait joui M. Béhi Ladgham à la faveur de cette mission réussie avait rendu Bourguiba jaloux de son bras droit et avait accéléré son limogeage et son remplacement par M. Hédi Nouira en novembre 1970. Une fois le sommet achevé, et après avoir salué le dernier chef d'état présent, le président Gamal Abdel Nasser, dépité par les différends interarabes et déjà mal en point depuis



**...et au président du Zaïre, Mobutu**

la défaite de juin 1967, avait ressenti les premières douleurs de la crise cardiaque qui devait lui être fatale.

En janvier 1974, M. Amamou devait retrouver le monde arabe à la suite de sa nomination en qualité d'ambassadeur de Tunisie à Beyrouth. Il avait été reçu très rapidement par le président Souleymane Frangieh à qui il avait présenté ses lettres de créance. Le nouvel ambassadeur avait assisté, bien malgré lui, au déclenchement de la guerre civile libanaise le 15 avril 1975. Il avait vécu au quotidien cette guerre fratricide puisque sa résidence était dans la partie chrétienne de la ville alors que la chancellerie se trouvait dans les quartiers musulmans. M. Amamou entretenait les meilleures relations des deux côtés de la ligne verte qui coupait la capitale en deux et était reçu avec la même chaleur d'un côté comme de l'autre. Il devait quitter le Liban et fermer l'ambassade après le dynamitage de la chancellerie par les forces de dissuasion arabes, en fait syriennes, venues pacifier le pays.

### **La vocation maghrébine : de Rabat comme ambassadeur à Rabat comme secrétaire général de l'UMA**

Après trois ans en tant que directeur du monde arabe à l'administration centrale et quatre années en qualité de chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères, à l'époque M. Béji Caïd Essebsi, M. Amamou a été désigné en 1985 ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès du

S A F R A T Y

# ASSISTANCE VOYAGE



## VOYAGEZ EN TOUTE SÉRÉNITÉ.

Vacances, voyage d'affaires ?

Avec le contrat d'Assistance Voyage de la CARTE Assurances, vous bénéficiez d'une couverture optimale au cours de vos déplacements dans le Monde Entier. La CARTE Assurances s'engage à mettre en œuvre une multitude de prestations d'assistance lors de votre voyage en cas d'accident, de rapatriement, de perte de bagages. Plus de détails sur notre site internet.

[www.carte.tn](http://www.carte.tn)

On vous l'assure.





# MASTERS PROFESSIONNELS 2 ans (LMD)

## 1 / FINANCE INTERNATIONALE :

- Taux de change, marchés des changes internationaux
- Marchés de capitaux, Marché hypothécaire
- Stratégie de couverture et gestion des risques

## 2 / AUDIT FINANCE :

- Diagnostic, audit, prévision, redressement,...
- Risk management
- Approche pluridisciplinaire des problématiques

## 3 / CONTRÔLE DE GESTION ET SYSTÈME D'INFORMATION :

- Contrôle de gestion et de comptabilité
- Traitement de l'information dans un contexte international
- Audits approfondis et proposition des solutions.

## 4 / MANAGEMENT DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE ET ACHATS :

- Transit, transport, logistique
- Commerce International, environnement multiculturel et international
- Négociation (approvisionnement et achats)

## 5 / MANAGEMENT DE RESSOURCES HUMAINES :

- Veille juridique et socio-économique
- Audits sociaux
- Conduire des projets et des politiques en MRH

## 6 / MARKETING ET FORCE DE VENTE À L'INTERNATIONAL :

- Transferts des technologies et des marques
- Franchise et commerce associé
- Tableaux de bords et techniques des ventes

## 7 / SÉCURITÉ DES SYSTÈMES INFORMATIQUES ET DES RÉSEAUX :

- C2I, OS2 -LPI2, CISCO, CCNA1, 2,3 et 4, W2008,...
- Ingénierie des SI, Architecture Internet
- Sécurité des applications, des réseaux, des BD, des OS,...

## 8 / INGÉNIERIE DE LOGICIEL :

- Systèmes hétérogènes
- Industrialisation et migration des logiciels et des BDD
- Veille technologique.

## 9 / INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE APPLIQUÉE :

- Management de l'information stratégique
- Stratégie d'influence et du lobbying
- Veille économique, commerciale, technologique



Roi du Maroc, feu S.M. Hassan II. C'était à Marrakech qu'il avait remis ses lettres de créance au souverain alaouite. Malgré un cérémonial très précis qui interdisait de s'adresser au Roi, M. Amamou avait pu dire tout l'honneur qu'il ressentait de représenter le président Bourguiba auprès de Sa Majesté, ce qui avait été fort apprécié par le souverain. En sus du poste de Rabat, il était accrédité en tant qu'ambassadeur non résident à Lisbonne. Bien que sa mission au Maroc n'ait duré que moins de deux ans, c'est là-bas qu'il avait acquis sa vocation maghrébine qui devait lui servir dans ses prochaines fonctions en tant que secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe (UMA) à la fondation de cette entité.

En 1986, il était muté à Damas où il se rappelle les longues discussions qu'il avait eues avec le défunt président Hafedh Al-Assad, féru d'histoire et de géostratégie et analyste hors pair de la situation régionale et internationale.

A la suite du 7 novembre 1987, il avait été mis fin à ses fonctions et il s'était

retrouvé smigard à Tunis (c'est-à-dire qu'il ne percevait que le traitement de son grade à l'exclusion de toutes les autres indemnités). Cette traversée du désert ne durera pas longtemps. La compétence de l'homme et sa connaissance des dossiers brûlants avaient fini par s'imposer.

### **Le premier secrétaire général de l'UMA**

Le sommet maghrébin de Zéralda dans la banlieue d'Alger, en juin 1988 en marge du Sommet arabe, avait décidé la création effective de l'ensemble maghrébin, ce qui devait devenir réalité à la faveur du Sommet constitutif de Marrakech en février 1989. Ce sommet décida la mise en application de la charte de l'UMA qui prévoyait, entre autres, la nomination de secrétaire d'Etat chargés des Affaires maghrébines dans chacun des cinq pays. C'est ainsi que M. Amamou avait été nommé en avril 1989 dans les fonctions de secrétaires d'Etat chargé des Affaires maghrébines. Il se murmurait alors que c'était lui qui allait devenir le premier secrétaire général de l'UMA. C'est dans cette perspective qu'il avait été choisi pour représenter les cinq pays maghrébins à la Conférence de Madrid pour la paix au Moyen-Orient tenue en 1991.

Pour autant, rien n'était définitivement acquis quand s'était tenu le Sommet où on devait répartir les tâches entre les cinq capitales. Tunis et Rabat étaient candidates pour abriter le siège de l'UMA. Chacun des deux pays s'accrochait à sa position. Un compromis de dernière minute emporta l'adhésion de tous : le siège à Rabat et le secrétaire général tunisien. Mais si le premier a été annoncé dans le communiqué final, il n'en fut rien pour le second. Ce qui a déclenché la colère des Tunisiens. Le ministre marocain des Affaires étrangères se reprit à deux fois dans la lecture du passage du communiqué final concerné, mais point de Tunisie. C'est alors que le souverain marocain était intervenu pour annoncer le compromis.

Sur proposition tunisienne, M. Mohamed Amamou avait été nommé premier secrétaire

général de l'UMA. Il se mit à l'ouvrage, tout de suite, multipliant les réunions pour mettre en place les assises juridiques de l'organisation et dessiner ses structures afin de lui conférer de la substance. En peu de temps et avec le précieux concours de collaborateurs de valeur dont le Tunisien Zouhair Merchaoui, un travail colossal avait été réalisé et un calendrier précis avait été fixé. Malheureusement, les vicissitudes de l'histoire et de la géographie étaient venues perturber le bel édifice fraîchement bâti. L'ensemble maghrébin avait été rattrapé par le conflit sur le Sahara occidental qui envenime depuis le milieu des années 1970 les relations entre le Maroc et l'Algérie et qui avait été mis entre parenthèses lors de la fondation de l'Union maghrébine. A la faveur d'une aggravation du conflit latent entre les deux pays, le Roi Hassan II demanda officiellement le gel de l'UMA. Depuis lors, elle était quasiment en mort clinique.

Dépité, fort déçu que le travail titanesque accompli sous sa conduite ne servirait à rien, dans l'immédiat du moins, mais aussi victime d'une crise cardiaque qui avait nécessité une opération lourde, M. Amamou devait rendre son tablier en 2002 avec, cependant, la conscience tranquille du devoir accompli

Au terme de sa mission, il avait été décoré, sur instructions du Roi Mohamed VI, du Wissam Alaouite, la plus haute décoration marocaine qui lui avait été remise par le ministre des Affaires étrangères de l'époque, M. Mohamed Benaissa. Il avait aussi reçu une lettre fort chaleureuse écrite par le président algérien Abdelaziz Bouteflika. Le chef de l'Etat algérien y faisait l'éloge des qualités de l'homme et exprimait ses regrets de le voir quitter l'organisation. Depuis, M. Amamou coule entre Tunis et Kairouan, sa ville natale, une retraite paisible méritée, entouré de l'amour de son épouse et de sa famille, de l'affection de ses nombreux amis et de la bienveillante sollicitude de ses collègues de tous âges à qui il ne manque jamais de prodiguer ses conseils et ses encouragements.

**Raouf Ben Rejeb**





Mona Chouk  
**Peindre en s'amusant**

**E**lle ne peint pas, elle s’amuse en fait, comme elle le confesse à *Leaders*. Ses personnages deviennent ses complices dans un jeu ininterrompu. Mona Chouk est beaucoup plus connue en Suisse où elle est née et expose régulièrement aussi bien à Dubaï, où ses toiles sont prisées, qu’à Tunis. Pourtant, c’est ici qu’elle s’est établie depuis son retour avec ses parents à l’âge de huit ans et c’est ici qu’elle puise son inspiration. Son atelier, chez elle à La Marsa, vous introduit dans un univers de formes et de couleurs qui prennent vie et vous donnent envie d’aimer la vie.

Si elle a toujours dessiné depuis son jeune âge, Mona Chouk est venue à la peinture un peu par curiosité, pour ne pas dire oisiveté. Jeune maman, elle découvre en 2003 le centre culturel d’El Menzah et ses différentes activités artistiques, s’inscrit au club de peinture et se prend au jeu. Tout va alors s’accélérer : la vocation se révèle, la passion croît et le pinceau s’affine. Ses premiers pas, elle les fera dans le figuratif pour bien maîtriser la technique et l’expression. Mais son véritable élan, elle le prendra avec le contemporain.

#### Un lancement suisse

Mona n’y avait pas cru lorsque des amis suisses qui ont vu son œuvre lui proposent en 2009 d’exposer ses toiles lors du Montreux Art Gallery, exposition d’art contemporain, la deuxième en importance en Suisse. *«Le succès est tout de suite au rendez-vous, écrit le prestigieux magazine suisse des arts, Accrochages. Succès commercial, puisqu’elle vend au-delà de ses espérances, mais aussi succès d’estime, son apparition sur la scène montreuissienne lui valant plusieurs invitations à exposer dans d’autres espaces d’art»*. Les grands galeristes suisses ne vont plus la lâcher et voilà ses toiles sur



les cimaises de la Plexus Art Gallery (Villa Murillo) Willy Grange Gallery, Galerie Bernard Chassot et autres. *«C'est une découverte pour les Suisses qui ont misé sur moi, ce qui m'a beaucoup stimulée»,* dit-elle.

Sollicitée pour soutenir des œuvres caritatives en faveur des enfants défavorisés, Mona n'hésite pas à offrir des œuvres. Cela lui vaudra, en plus de son engagement sincère, d'être nommée à l'unanimité comme ambassadrice de la Fédération mondiale de volleyball et beach-volleyball, lors de son congrès mondial en 2011, pour les enfants dans le monde. Commencera alors pour elle

une tournée en Amérique latine la conduisant au Mexique, en Bolivie, en Argentine, etc. mais aussi en Afrique, notamment au Bénin. De retour à Tunis, elle reprend ses pinceaux et peint, en réfléchissant toujours à sa prochaine exposition.

#### Avec application et talent

Cette fois-ci, son objectif c'est Dubaï. Mona n'hésite pas à y aller en prospection. Pas facile de décrocher un accord. Mais, juste à la veille de son retour, elle reçoit un coup de fil qui lui ouvrira les portes d'une grande galerie. Là aussi, le succès est au rendez-vous. Toujours mécène, elle offre aux œuvres

de la Fondation Nour deux toiles qui seront mises aux enchères chez Christie's à Dubaï. Vous pouvez alors imaginer la suite : elle sera invitée à d'autres expositions.

Ces succès ne lui tournent pas la tête. Mona se considère toujours encore à ses débuts. Passionnée, assidue, elle peint et s'amuse, révélant un talent encore plus prometteur. Déjà, elle a bouclé l'exposition qu'elle montera en novembre prochain à Fribourg en Suisse, mais il lui reste à terminer celle d'Abu Dhabi, en novembre également. *«J'aime la vie, je vois grand et je m'amuse beaucoup avec ma peinture»,* dit-elle.





*Un Nouvel art de vivre ? Allez-y, plongez...*



- \* Piscine privée
- \* Piscine publique
- \* Rénovation des piscines
- \* Vente et installation SPA

- \* Structure en Béton Armé
- \* Filtration sans Local Technique
- \* Toutes Formes, toutes Dimensions



N'hésitez pas à demander une visite technique sans aucun engagement de votre part.

28, Av. Abdelaziz AL Saoud Manar II 2092  
Tél.: 71.875.299 / 71.875.298 - Fax: 71.875.297  
Email: [desjoyaux.tn@topnet.tn](mailto:desjoyaux.tn@topnet.tn)  
[www.desjoyaux.com](http://www.desjoyaux.com)

Distributeur exclusif en Tunisie



## Décoration d'intérieur

# Tout devient ambiance



**J**adis réservée aux hôtels et grands palais, la décoration d'intérieur gagne du terrain en Tunisie, tant pour l'habitat que les locaux professionnels. Tout devient scénarisé, chaque détail compte: espace et volume, matériaux et meubles, couleurs et lumières. La configuration de l'ensemble, dans



l'harmonie, s'investit dans la création de l'ambiance, l'apaisement de l'âme et l'épanouissement des sens. C'est le message qu'essaye de véhiculer Fadoua Elleuch, décoratrice d'intérieur, dans son ouvrage *Optimum A*, abondamment illustré et soigneusement conçu par l'agence MIM.

Porte-folio de ses réalisations au fil de près de vingt ans d'exercice, elle y consigne des lignes directrices préférées, des tendances de plus en plus en vogue et des cas pratiques de traitements spécifiques, appliqués ici et là. Superbes villas, résidences secondaires, appartements, bureaux spacieux de direction générale et locaux professionnels : une large palette d'espaces où la touche de la décoration s'exerce pour tout mettre en scène. Le détail d'un hammam, d'une chambre à coucher, d'un salon, d'un restaurant, d'un piano-bar, ou d'un bureau montre jusqu'où on peut aller dans cet habillage.

Les appréciations sont diverses mais Fadoua Elleuch a le mérite de consigner son œuvre dans ce livre. De quoi sans doute susciter l'émulation de ses confrères et consœurs non moins talentueux.





# Chef Youssef Gastli

## Notes d'une cuisine authentique



**D**e la lucarne qui donne sur la cuisine, vous verrez un jeune homme frêle composer entre le piano de cuisson et le clavier de ses fourneaux. Et si depuis la salle, les senteurs et la musique des ustensiles sont discrètes, les gestes bien orchestrés du jeune homme donnent déjà envie

de savourer ce qu'il concocte. On est en bas de la rue Mouffetard à Paris, fameuse pour ses bars et restaurants malheureusement tournés depuis quelque temps en guinguettes à touristes. Mais au 136, un Tunisien veille sur la vraie cuisine française. A 28 ans, Youssef Gastli se produit en chef de ce petit restaurant qui contraste avec le reste de la rue. Son créneau, la bistronomie. Un mélange astucieux du charme d'un bistrot avec la fine gastronomie française. Né à Nabeul, Youssef a grandi entre la capitale et le Cap Bon, terre de toutes les saveurs. Et il tomba très tôt dans la marmite du bon goût grâce au doigté de la cuisine maternelle. Son intérêt pour l'assortiment des goûts, couleurs et senteurs le mena à 20 ans au prestigieux institut Paul Bocuse à Lyon, grande académie de la cuisine française. Durant ses stages ou à la sortie de l'école, il se forgea une expérience aussi bien auprès des toques étoilées du Meurice ou du Senderens que chez le prestigieux traiteur Potel & Chabot. Son savoir-faire brut y est façonné pour donner une graine de chef débordant d'idées et surtout d'envies. Des envies de créer, surprendre et émoustiller les palais sans faire dans le vain sophistiqué. L'art d'étonner avec des choses simples. Et c'est après un passage par Miami, où le hasard fit qu'il travailla avec le chef actuel du restaurant «Art Taio» à La Marsa, qu'un autre jeune –Alexandre– va lui donner sa chance, et saisir la sienne propre de travailler avec Youssef. Alex, comme on l'appelle ici, est un titi parisien qui avait envie de donner





à la rue Mouffétard un coin d'authenticité. Ce dernier mot suffit à convaincre notre chef fervent adepte du «vrai», et ce malgré la bonne place de chef partie qu'on lui offrit au Crillon. On est en juin 2011, l'aventure démarra. Pas de chichi, pas de superflu. Des murs blancs, des tables et bancs à la parisienne et un zinc au centre, le décor est planté. Le restaurant «Les 5» est né. Youssef est épanoui et laisse libre cours à son art pour remplir la grande ardoise noire avec des noms de plats sobres, inventifs et fidèles à ce qu'on attend d'un restaurant «français». Son credo : une carte restreinte et des produits frais. Dans sa cuisine, on ne congèle pas la viande et on ne décongèle pas les légumes. Chaque ingrédient est sélectionné avec attention pour convenir à la recette imaginée. Au gré des saisons, les plats changent mais la touche du chef reste la même. En ce moment, vous aurez l'eau à la bouche s'il vous parle de son faux filet maturé à 28 jours, simplement assaisonné avec de la fleur de sel avant la cuisson, la chair un peu grasse, à peine besoin de matière grasse pour le cuire. Pour compléter l'assiette, on trouve des jeunes blettes, les toutes premières de la saison, juste sautées avec de l'ail rose confit, viennent s'y ajouter des gnocchis de pomme de terre et on termine sur un cordon de jus veau perlé avec une huile de cresson... Mais le mieux serait de le goûter.

En essayant de mieux connaître le chef Gastli, on saisit la cohérence de ce personnage friand de chinage dans les brocantes, à la recherche de l'authentique, et adepte de la photographie... argentique car il n'y a que cela de vrai. Fin mélomane par ailleurs et amateur de la génération de Jim Morrison, John Lennon et autres David Bowie, Youssef est à son tour vu comme un «compositeur de cuisine» par ses aficionados parmi les habitués du quartier ou les conquis de passage. Alors si par bonne occasion vous êtes à Paris, laissez-vous descendre la rue Mouffétard, arrêtez-vous devant la paroisse Saint-Médard et poussez la porte vitrée du restaurant en face.

Savourez ce que le hasard de la saison propose et n'oubliez pas de demander à remercier le chef car il n'est point de maestro qui n'aime être salué.

**Mourad Daoud**





STAR sponsor officiel



عمل علينا



طريق السلامة



إبتداء من دينار في النهار\*

طريق السلامة assurance auto متاع تأمينات STAR إلي  
تأمّنك سيارتك من حوادث الطرقات وتحط على ذمتك أحسن  
قراجات في البلاد باش تصلحها عندهم ومن غير حتى  
avance . وتزيد توفرك سيارة طول مدة التصليح وهذا الكل إبتداء من  
دينار في النهار .  
لمزيد من المعلومات مرحبا بيبك في أقرب فرع STAR و إننا زورنا  
على موقع الواب [www.star.com.tn](http://www.star.com.tn)

\* وفق الشروط المنصوص عليها بالعقد

مع طريق السلامة  
سوق مطمأن, وأحنا الضمان



Par Hamadi Redissi

**Physicienne, professeure à l'université de Tunis, Faouzia Farida Charfi vient de publier aux éditions Odile Jacob, à Paris, un livre intitulé *La Science voilée*. Sous la plume de cette physicienne reconnue, doublée d'une militante irréductible contre la dictature depuis son engagement, encore étudiante à Paris, au début des années 60, aux côtés de son époux, feu Mohamed Charfi, le titre choisi annonce bien le thème. L'ouvrage a été en effet conçu comme «un vibrant plaidoyer pour la science et l'autonomie de la pensée». L'auteure a longtemps dirigé l'Institut préparatoire aux études scientifiques et techniques à La Marsa et a été secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur dans le gouvernement provisoire issu de la révolution du 14 janvier 2011. Hamadi Redissi a bien voulu partager avec les lecteurs de *Leaders* sa lecture du livre.**

## Un livre de Faouzia Charfi «*La science voilée*» Dévoiler la vérité

**N**ous vivons des temps pitoyables où des exaltés, emmurés dans leurs certitudes, imposent une fausse science et propagent une religion altérée. Ce ne sont pas des jeunes débutants dont l'égaré réclame indulgence. Non plus des adultes analphabètes qui ignorent qu'ils ignorent. Non ! Ces exaltés sont bardés de diplômes et ces inspirés sont des savants qui défendent des doctrines sophistiquées ; en vérité, de faux hommes de science, des professionnels du voilement de la vérité qui cultivent la sainte ignorance. Les littéraires, les intellectuels et tous gens éclairés savent d'intuition que ces falsificateurs ont tort. Au meilleur des cas, se prévalent-ils en philosophes de la distinction entre foi et science, chacune ayant ses propres lois et son domaine de prédilection, les mystères de la grâce pour la foi, les secrets de la nature pour la science. Mais il manque aux humanistes la culture scientifique et technique qui apporte de l'intérieur des sciences naturelles un cinglant démenti à de prétendues assertions scientifiques. Le livre de Faouzia Charfi, *La science voilée*, a fort heureusement ce double avantage : c'est le point de vue d'une intellectuelle éclairée qui réfléchit sur le contexte historique et social de la production du discours et c'est un exercice pratique, un TP d'une femme de science qui a potassé sa physique. Autant dire, *La science voilée* est une œuvre qui confirme par la maîtrise des sciences de la nature ce que l'humaniste sait en tant que généraliste.

Comme en sciences physiques, tout part d'une expérience mais personnelle qui plonge la physicienne dans le désarroi : au début des années 80, des étudiants commencent à évaluer les sciences.

Ils refusent la thèse d'Einstein de la relativité restreinte selon laquelle la vitesse de la lumière garde toujours la même valeur c'est-à-dire 300.000 kilomètres par seconde dans le vide. Ils acceptent la théorie de Maxwell qui calcule l'onde électromagnétique pourtant également fondée sur la valeur finie de la lumière. Pourquoi ? Parce que l'une heurte une conviction religieuse arrêtée (la lumière infinie de Dieu) tandis que l'autre est un simple calcul des ondes. C'est cette science amputée qui est la matière de ce livre. Puissamment animée par le désir de vérité, Faouzia Charfi a écrit un «*Monkhih mina thale*» qui délivre de l'erreur entretenue par de faux dévots, à la fois indignes de la religion et ennemis de la science. Ils se recrutent aussi bien en Occident qu'en Orient islamique, d'où le sous-titre «Science et islam». Pourquoi et comment en sommes-nous arrivés à ce double détournement, aussi nuisible à la religion bien comprise qu'à une science bien assimilée ? L'auteure fournit trois réponses : historique, épistémologique et sociopolitique.

L'enquête historique se lit comme un roman. La science arabe et occidentale est dominée jusqu'au XVe siècle par le modèle de Ptolémée. Dans l'Almageste (al-Magesti en arabe – du préfixe arabe al et du Grec mégiste composition), dit également Grande composition mathématique, l'astronome grec Claude Ptolémée conçoit la terre au centre d'un monde immobile autour duquel tournaient les corps célestes, cinq planètes observables à l'œil nu (Mercure, Venus, Mars, Jupiter et Saturne). Ce modèle est discuté dans les sciences arabes — c'est-à-dire écrite en arabe — par Biruni et Ibn al-Haythem (fin du Xe – début du XIe), Nasr eddin al-Tusi (XIIIe) et Ibn al-Shafir (XIVe). Des sites d'observation à Maragha en Iran (XIIIe) et à Istanbul (XVIe) laissèrent croire un moment

Midea®

Garantie  
6 ANS

**Visez**  
la fraîcheur avec  
les **6** ans de garantie.



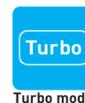
## Climatiseur Midea



**Mode Turbo** : avec cette fonction, le climatiseur maximise la production d'air chaud ou froid, ce qui permet de refroidir ou de chauffer rapidement.

**Compresseur** : le compresseur maintient d'une manière continue et efficace une capacité de refroidissement ou de chauffage, même dans les climats les plus sévères. Le compresseur des climatiseurs MIDEA a une durée de vie de plus de 12 ans et garde tout au long de son cycle de vie un rendement et une consommation plus ou moins stable.

**Afficheur V-LED** : le panneau de commande de l'unité intérieure adopte un écran LCD.



Turbo mode



Compressor



APPEL GRATUIT  
▶ N° Vert 80 100 500

it's your idea !

que l'islam suivait le mouvement de l'histoire. Les Arabes après avoir transmis le savoir à l'Occident ratent le tournant Copernic et Galilée. On passe alors du modèle géocentrique au modèle héliocentrique faisant perdre à la terre sa place centrale au profit du soleil. Quatre siècles après Copernic, le soleil lui-même n'est plus qu'un corps céleste parmi des milliards d'étoiles peuplant notre galaxie. D'où la question : «*Comment expliquer que ceux qui ont traduit et commenté tant de textes soient devenus infidèles à leurs propres conquêtes ?*».

Les causes sont nombreuses, mais l'auteure focalise sur le rapport à la science. Faouzia Charfi relève deux attitudes face au retard accumulé par les musulmans : l'une, nostalgique, estime que la sortie des ténèbres implique le retour aux valeurs fondamentales de l'islam ; l'autre, volontaire, se met à reconquérir les sciences. D'un côté, un Jamel eddine al-Afghani discutant avec Ernest Renan sur L'islam et la science, de l'autre un Khair-Eddine proposant son *Akwam al Masalek* (La meilleure voie) pour connaître l'état des nations. On aura tort de penser qu'il s'agit d'un rappel historique car ces deux écoles de pensée structurent encore la pensée islamique contemporaine. L'enquête épistémologique est plus dense.

Elle porte sur la raison raisonnante, plus précisément cette disposition d'esprit qui consiste à torturer les Écritures pour en faire des Livres de science. Cette apologie concordiste affecte pareillement des hommes de religion et des laïcs. L'auteure instruit les principaux dossiers du concordisme, à commencer par la théorie de l'atome primitif proposée en 1931 par Georges Lemaître. Partant du constat que l'univers est en expansion infinie, la théorie postule un bouillon de monde, en gros un moment où les galaxies chauffaient comme dans une marmite avant le big bang, l'explosion initiale. Elle ne fait pas l'unanimité des scientifiques qui en discutent la véracité, preuves à l'appui. Se situant à l'extérieur des sciences, le concordiste déverse une pluie de versets : «*Dieu est à l'origine des cieux et de la terre*» (6 : 101), ou encore : «*Le ciel Nous l'avons construit par notre puissance et Nous l'élargissons constamment*» (51 : 47) et enfin «*Les mécréants ne voient-ils pas que les cieux et la terre formaient à l'origine une masse*



*compacte ? Nous les avons ensuite scindés. Nous avons tiré de l'eau de toute matière vivante*» (21 : 30).

Le big bang est même assimilé au tonnerre dans la sourate du même nom «*Le tonnerre grondant célèbre ses louanges... Il lance la foudre et en atteint ce qu'il veut*» (13 : 13). Faisant florès, une apologétique de seconde main rassure le musulman de base qui aura l'impression de partager la science universelle avec ceux qui la conçoivent. On ne lui en voudra pas tant que de voir des hommes de «science» accorder du crédit à ce discours, le Français Maurice Bucaille, l'Égyptien Tantawi Jawhari, le Turc Haroun Yahya, le Tunisien Béchir Turki, le Sud-Africain Ahmet Deedat... Des institutions s'y consacrent, des sites sur la Toile, une commission internationale des miracles du Coran et de la sunna...

Deuxième grand dossier, la théorie de Darwin fort discutée dans les milieux protestants américains. On lui oppose d'abord un discours biblique littéral de la création en sept jours ; ensuite, mieux construit un discours créationniste mais de facture scientifique en neutralise les effets en collectant des faits en faveur du récit biblique. Il a ses institutions phares, notamment l'ICR (l'Institute for Creation Research) et même son musée à Cincinnati où le visiteur accueilli par Adam et Eve se promène dans les jardins de l'Éden, avant de se rafraîchir au Café de Noé. Enfin, le discours sophistiqué de l'Intelligent Design accepte le principe de l'évolution mais refuse le hasard et la contingence.

Il part de la complexité de l'être humain pour en déduire une intention intelligente à la base de sa création. Qu'en est-il du monde islamique ? Le livre fournit quelques repères historiques : le débat classique sur la causalité opposant Ghazali à Averroès et le débat moderne entre Afghani et Ahmed Khan à propos du matérialisme. Mais c'est le Turc Harun Yahya qui retient l'attention. Son Atlas de la Création consacré à la dénonciation du darwinisme est qualifié de «*traité de théologie primitif*» par le rapport européen sur les dangers du créationnisme dans l'éducation (2007).

L'éducation, nous y venons enfin. Elle est au cœur de l'enquête sociopolitique, le troisième volet du livre. Aux États-Unis, depuis le procès dit du singe en 1925, créationnistes et évolutionnistes s'affrontent. Le Conseil de l'Europe s'inquiète pour sa part de la montée du créationnisme. En Turquie, le créationnisme scientifique et les islamistes apparaissent au même moment, dans les années 80 du XXe siècle. Au pouvoir, l'AKP révisera les manuels scolaires. En Tunisie, Mohamed Charfi alerte sur les dérives du système éducatif et mène en 1989 une réforme d'envergure afin de recentrer l'enseignement sur les valeurs des lumières et de la connaissance. En 2002, elle a été remise en cause. En fait, cet épisode illustre la lutte entre deux visions du monde, deux Tunisies. Au-delà de la politique, le conflit oppose les tenants de l'orthodoxie aux partisans du questionnement scientifique, ceux qui pensent que les sciences «*éloignent de la foi*» contre ceux qui font confiance à la raison. Ce débat entre deux manières de s'émerveiller de la vie, deux visions enchanteresses, est encore devant nous. En ces temps malheureux où la révolution prend l'allure d'une régression, peut-on s'attendre à une révolution scientifique dans le monde arabe ? L'auteure en est convaincue au même titre que les deux prix Nobel islamiques (le physicien Abdus Salem en 1979 et l'Égyptien Ahmed Zewail en 1999). A condition que l'on fasse nôtre la réponse de Galilée à ses détracteurs : «*L'intention de l'Esprit Saint est de nous enseigner comment on va au ciel, non comment va le ciel*».

**Faouzia Charfi**, *La science voilée*, Paris, Odile Jacob, 2013





أش خير من  
بنت البلاد؟

# Mongia Mabrouk Amira

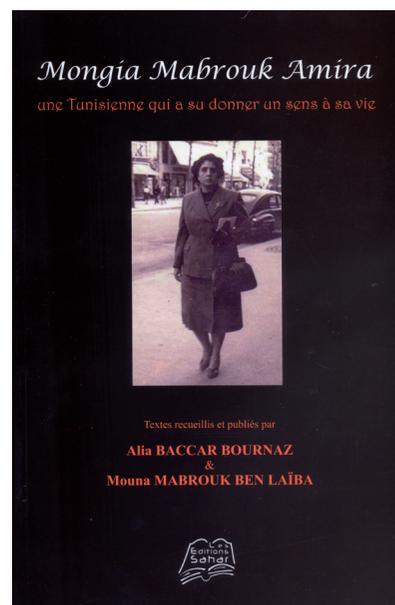
## Une Tunisienne qui a su donner un sens à sa vie

Dix mois après la disparition de Madame Mongia Mabrouk Amira, un livre retraçant son parcours vient d'être publié par Mesdames Alia Baccar Bournaz, sa nièce, docteur ès lettres françaises, et Mouna Mabrouk Ben Laïba, sa fille, docteur en pharmacie.

**M**adame Mongia Mabrouk Amira, illustre figure de notre pays, connue et très appréciée par ses contemporains et ses disciples, est malheureusement aujourd'hui méconnue dans la population et surtout parmi les jeunes.

Ce livre trace le portrait d'une fille tunisienne, Mongia Amira, qui naquit en 1920 dans la Médina de Tunis, dans une famille traditionaliste, d'une mère audacieuse et intelligente, qui a su secouer les mentalités et vaincre les tabous de son entourage, notamment pour ce qui concerne l'instruction de ses quatre filles. Mongia Amira, à la différence des Tunisiennes de son époque, a poursuivi à Tunis des études primaires et secondaires dans des établissements français, qui lui ont ouvert la voie des études supérieures à l'étranger. Dans les souvenirs des années 30 à 52, Mongia Amira décrit les différentes étapes de ses études menées brillamment et avec persévérance, et a, malgré toutes les difficultés rencontrées, gravi les différentes échelles, jusqu'à l'obtention du diplôme le plus prestigieux de sa spécialité, à savoir le Concours d'agrégation d'arabe en 1952 à Paris. Le livre présente également un travail de recherche effectué par Mongia Amira en 1951 à Alger, sur «le Ramadan en Tunisie» dans le cadre de son mémoire de fin d'études en langue et littérature arabes.

Mohamed Talbi, penseur musulman coranique pratiquant, et de la même promotion du Concours d'agrégation d'arabe de 1952, a préfacé ce livre sous le titre «Mongia Amira, première femme tunisienne agrégée d'arabe». De retour



à Tunis, la tête haute et fière de son agrégation, Mongia Amira s'est consacrée à inculquer l'amour de la langue arabe en tant qu'enseignante dans les lycées de jeunes filles, puis elle a dirigé, après l'indépendance, le Lycée de Radès de 1958 à 1983, avec autorité et en bonne entente avec ses collègues.

Mongia Amira est devenue Madame Mabrouk en épousant en 1955 Saïd Mabrouk, issu d'une famille monastirienne de souche, licencié ès lettres et diplômé en droit tunisien, qui lui sera, tout au long de son parcours, d'un inconditionnel soutien. Les témoignages et les hommages rendus dans ce livre par des personnalités politiques, par ses anciennes élèves, ses amis, ses collègues et sa famille sont unanimes, et évoquent Madame Mabrouk comme une grande dame dotée d'un caractère de rigueur, mais également de grandes qualités humaines et intellectuelles.



## Bonnes feuilles

## Souvenirs d'une jeune Tunisienne des années 30 à 52

### Étudiante à Alger et à Paris

(...) Une fois mon bac en poche, je fus encouragée à poursuivre mes études supérieures.

C'est alors que surgirent les difficultés. A cette époque, il n'y avait pas d'enseignement supérieur en Tunisie. Il fallait se rendre à l'étranger. Or, je n'avais jamais quitté ma famille ni Tunis et à plus forte raison la Tunisie. Comment envoyer une jeune fille musulmane toute seule vers des horizons inconnus ? Il n'en était pas question.

Pour mon père, la solution était fort simple :

- «Cela suffit, à présent tu as un bon niveau, tu es bachelière, c'est très bien, tu vas pouvoir entrer dans l'administration et gagner amplement ta vie».

Mais les intellectuels de l'époque ne l'entendaient pas de cette oreille :

«Comment ? Maintenant que nous avons ce prodige, cette graine, nous allons abandonner et la laisser moisir ? Nous voulons former une élite féminine, elle sera le moyen qui nous conduira à notre but. Il faut absolument qu'elle poursuive ses études». Ainsi parlaient Messieurs Mustapha Sfar Cheikh El Médina, Mohamed Attia proviseur du Lycée Sadiki, Othman Kaâk, Mohamed Salah Mzah et tant d'autres...

Que Dieu ait leur âme !

Les démarches auprès de mes parents se firent de plus en plus pressantes. Ils ne voulaient pas que j'aille en France, trop lointaine à leurs yeux. On finit par opter à l'unanimité pour l'Algérie.

On rassurait mes parents : «*C'est un pays voisin et musulman comme nous. Votre fille n'aura pas à traverser la mer*».

L'une de mes professeurs, Mademoiselle Graaf épouse De La Salle, se chargea de toutes les formalités. Elle m'inscrivit à la faculté des Lettres d'Alger et dans un foyer pour étudiantes.

J'étais censée préparer ma licence d'arabe mais les choses n'étaient pas si simples ! Il n'y avait pas de cours d'arabe et les quelques jeunes filles musulmanes instruites apprenaient tout, sauf leur propre langue.

En ces temps-là, les avant-gardistes pensaient à juste titre que l'émancipation de la femme musulmane ne pouvait s'accomplir que si elle possédait une base solide en langue, littérature et civilisation arabes. Je devais donc me former en ce domaine afin de pouvoir à mon tour transmettre mon savoir à mes compatriotes.

Les efforts de tous furent couronnés de succès. Mes parents finirent par accepter «l'exil» de leur fille. J'étais moi-même toute effarouchée à l'idée de quitter ma famille. Les préparatifs de mon départ allaient bon train.

Tout était donc prêt pour la rentrée prochaine quand ...la guerre éclata !

C'était en septembre 1939, la France déclara la guerre à l'Allemagne.

Envoyer une jeune fille toute seule à l'étranger en temps de paix passe encore, mais en temps de guerre ? Il n'en était pas question ! Là, c'était trop risqué ! Tous les projets et toutes les démarches tombèrent à l'eau.

On écrivit donc à Alger une lettre de désistement et je restais en Tunisie.

\*\*\*\*

Jusque-là, mon Brevet d'arabe me permettait d'enseigner au Lycée Sadiki

Madame Mabrouk a su gérer son lycée en conciliant modernité et tradition. Elle a formé, durant vingt-cinq ans, des élèves de qualité qui ont occupé leurs fonctions avec compétence. Ses élèves sont encore présentes et actives, et militent aujourd'hui pour une Tunisie démocratique en tant que citoyennes à part entière.

Il y a cependant une période de la vie de Madame Mabrouk que le livre ne fait pas apparaître, à savoir son adhésion à l'Union nationale des femmes de Tunisie (UNFT), où elle a milité depuis 1958 jusqu'au début des années 80 en tant que secrétaire générale, pour la cause féminine et notamment pour l'instruction, le travail et l'épanouissement de la femme.

Madame Mabrouk, femme de principe, a pris des positions courageuses en faveur de Radhia Haddad, présidente de l'UNFT, qui subissait alors les représailles du régime des années 70.

Ce parcours exceptionnel de Madame Mongia Mabrouk Amira est en symbiose avec son signe astronomique le Verseau, connu pour «*verser sur le monde l'eau de la connaissance et de l'esprit*»

Qui d'entre nous pourrait rester insensible au récit de sa vie ?

**Neila Haddad-Chahed**  
Ancienne élève  
du Lycée de Radès,  
docteur en biophysique

# CARTA TAYARA

Allocation de  
6.000\*dt par an

Choisissez Votre Destination  
✈ Informations des vols

Heure	Destination	Vol N°
12:30	Istanbul	TU514
12:30	Paris	TU327
13:05		KL2065
13:20		AT3383
14:50	Dubai	EK748
15:20	Caire	
15:30	Milan	TU815
16:00	Beyrouth	TU320
16:05	Barcelone	AF3840
18:05	Geneve	



## 1<sup>ère</sup> carte internationale d'allocation touristique en Tunisie

Plus besoin de prendre avec soi des devises ! **Carta Tayara d'AMEN BANK** vous permet de payer vos achats et de retirer de l'argent à l'étranger. Sans compter tous les autres avantages qu'elle vous offre : *réservation d'hôtels à partir de la Tunisie, assurance et assistance à l'étranger (assistance médicale, avance de fonds en cas de vol de la carte, perte de bagages ; annulation de voyages...).* Cette carte est aussi valable pour votre demande de Visa.

mais avec mon Diplôme supérieur d'arabe en poche et grâce à l'intervention du directeur lui-même, l'Education nationale accepta de me donner le titre de professeur d'arabe.

Tout en enseignant, je suivais par correspondance des cours à la faculté des Lettres d'Alger en vue d'obtenir la licence d'arabe.

Au bout d'une année, j'arrivais à passer deux certificats. Les épreuves écrites avaient lieu à Tunis et les copies étaient expédiées à Alger pour la correction. Etant déclarée admissible, je devais me déplacer pour passer l'oral sur place à Alger. Là encore, se posa le problème de mon trajet et de mon hébergement dans cette capitale à la fois voisine mais aussi lointaine.

- «Une jeune fille ne doit pas habiter l'hôtel», répétait-on autour de moi.

Mais fort heureusement, les services de l'Education nationale téléphonèrent au Lycée de jeunes filles d'Alger pour que je sois logée dans une chambre de surveillante. Une de mes professeurs téléphona aux Soeurs blanches d'Alger pour qu'on vienne me chercher à la gare.

Ce fut donc mon tout premier voyage.

Ne dit-on pas qu'il n'y a que le premier qui compte ?

Il fut suivi par bien d'autres, toujours à Alger pour passer mes autres certificats restants. Je les préparais à Tunis, toujours par correspondance tout en continuant à enseigner au Lycée de la rue de Russie. (...) Après avoir obtenu ma licence, je préparais, toujours à la maison et tout en enseignant, le Diplôme supérieur d'arabe qui devait m'assurer l'accès à l'agrégation. Il s'agissait d'une sorte de thèse, un ouvrage d'études sur un sujet choisi sous la direction d'un professeur qui présidait à sa soutenance. Il fallait préparer deux sujets annexes, un sur la littérature arabe classique et l'autre sur la littérature arabe moderne.

Je préparais mon diplôme sous la direction d'un professeur arabisant de la faculté d'Alger, très tatillon, il m'en avait fait voir de toutes les couleurs! Naturellement, il fallait passer ce diplôme et soutenir mon

mémoire à Alger mais de ce point de vue, j'étais rodée.

Je prenais le train, les Soeurs venaient me chercher à la gare et j'habitais au foyer féminin d'Alger comme d'habitude.

Après l'obtention de mon diplôme, je voulus m'arrêter. C'était suffisant me semblait-il, mais mes professeurs se montrèrent farouchement contre cette décision.

Il fallait absolument continuer, il n'était pas question de s'arrêter quand on était si bien parti. Pour eux, il fallait que je prépare l'agrégation à la Sorbonne !

Seulement, il n'était pas question de préparer ce concours par correspondance. Il fallait que je sois sur place à Paris et que je prenne un congé sans solde pour mon poste d'enseignante.

Encore une fois, je courrais un gros risque. Aller vivre une année toute seule à Paris, moi qui n'avais quitté Tunis que pour me rendre quelques jours à Alger !

Ma mère était très réticente, elle qui avait tant fait pour mes études. Mon pauvre père, décédé 6 ans plus tôt quant à lui, devait se retourner dans sa tombe.

J'avais moi-même vraiment peur d'affronter l'inconnu. Une fois de plus, ce sont encore et toujours mes professeurs qui m'encouragèrent à poursuivre.

«Il faut qu'il y ait des femmes tunisiennes d'un haut niveau intellectuel pour prendre le flambeau après notre indépendance. Pour le moment tu es la seule, il faut avoir le courage de persévérer, c'est un devoir patriotique, ce n'est plus un choix», disaient-ils.

L'Education nationale m'a accordé un congé sans solde, plus un prêt d'honneur pour que je puisse poursuivre mes études à l'étranger. Un professeur d'arabe d'origine algérienne me facilita la tâche en m'inscrivant dans un foyer féminin à Paris, dans le cinquième arrondissement.

## A Paris

Tout fut prêt pour le jour fixé et j'embarquai pour Marseille en octobre 1951. Ma famille m'accompagna au port où m'attendait le bateau qui devait m'emmener jusqu'à l'autre

rive de la Méditerranée. Ce fut un vrai déchirement! Quand la sirène du départ poussa son lugubre sifflement, je sentis mon cœur se briser... Je ne pus retenir mes larmes quand je vis le bateau s'éloigner du quai où se tenaient tous les miens en train d'agiter leurs mouchoirs. Par comble de malheur, la traversée fut mauvaise. Ce qui n'arrangeait point les choses! Une mer houleuse battait sans arrêt les flancs du navire qui se balançait en tous les sens.

De la fenêtre de ma cabine où je m'étais réfugiée, je voyais les vagues énormes s'écraser contre le hublot comme si elles voulaient y pénétrer de force. Pour une première traversée, je fus bien servie !

Après une nuit affreuse, on finit par aborder sur les quais de Marseille. C'était grouillant de monde! Les gens circulaient dans toutes les directions, s'interpellant et criant. J'étais étourdie après cette nuit blanche, je marchais difficilement, mes jambes flageolaient. Seule, inexpérimentée, fatiguée, je descendis au port pour me renseigner comment aller à la Gare Saint-Charles où je devais prendre le train pour Paris.

Dans un état second, j'arrivai à Paris Gare de Lyon où un taxi me conduisit au foyer d'étudiantes. Là je m'écroulai sur mon lit et m'endormis profondément.

Le lendemain, j'étais désarmée, ne sachant comment me diriger dans cette ville immense inconnue. Je devais me rendre à la Bibliothèque Nationale, à l'Institut des études islamiques, à l'Ecole des langues orientales...

Je pris mon guide Michelin, je devais m'en sortir seule cette fois-ci.

Je marchais lentement tantôt le nez plongé dans le livre, tantôt levant la tête pour lire les noms des rues. J'étais bousculée par les passants que je gênais dans leur course. Tout le monde était pressé, tous couraient. Il était très difficile de les arrêter pour leur demander mon chemin. Je parvins tant bien que mal à m'y retrouver.

C'est un autre monde que je découvrais! Dans le métro, je regardais autour de moi, les voyageurs assis ne parlaient pas, la plupart lisaient. On entendait le grincement des rails du métro, et le bruit des portières

## SOCIETE DE PROMOTION DU LAC DE TUNIS



### AVIS DE VENTE

#### VENTE AU PLUS OFFRANT, DE LOTS DE TERRAIN, A USAGE D'IMMEUBLES POLYFONCTIONNELS DU TYPE RDC + 3 ETAGES SIS AU LOTISSEMENT « LES RESIDENCES DU PARC ».

La Société de Promotion du lac de Tunis (SPLT) lance un appel d'offres national pour la vente au plus offrant, séparément et en six lots distincts, des **six parcelles de terrain ci-après référencées, à usage d'immeubles polyfonctionnels du type RDC + 3 étages sis au lotissement « Les Résidences du Parc »** des berges du lac nord de Tunis.

N° d'article	Références des Lots/Parcelles	Secteur	Vocation Selon cahier des charges	Superficie Définitive en m <sup>2</sup>	C.U.F. (Coefficient d'Utilisation Foncière)	C.O.S. (Coefficient d'occupation au sol)	Hauteur Maximale de la construction en m (RDC+3)
1	1.5.2 / HSC	Immeuble R+3	Habitations / Bureaux / Services / Commerces	1 536	1,75	0,5	17
2	1.5.4 / HSC	Immeuble R+3	Habitations / Bureaux / Services / Commerces	1 541	1,75	0,5	17
3	1.5.6 / HSC	Immeuble R+3	Habitations / Bureaux / Services / Commerces	1 536	1,75	0,5	17
4	1.6.1 / HSC	Immeuble R+3	Habitations / Bureaux / Services / Commerces	1 538	1,75	0,5	17
5	1.6.3 / HSC	Immeuble R+3	Habitations / Bureaux / Services / Commerces	1 544	1,75	0,5	17
6	1.4.5 / HSC	Immeuble R+3	Habitations / Bureaux / Services / Commerces	1 372	1,75	0,5	17

Les promoteurs ainsi que les personnes physiques ou morales désirant prendre part à cet appel d'offres sont invités à retirer le dossier d'appel d'offres auprès du siège de la SPLT sis à: **La Rue du Lac Rodrigo de Freitas, Les Berges du Lac Nord de Tunis - 1053 Tunis** et ce moyennant le règlement de la somme de 200 dinars (non remboursable).

Les offres doivent parvenir au siège de la SPLT au nom de Monsieur le Directeur Général, par voie postale (recommandée ou par rapid-post) ou par remise directe à son bureau d'ordre central, contre récépissés, sous plis fermés anonymes, ne portant que la mention « **Ne pas ouvrir / vente de lots de terrain à usage d'immeubles polyfonctionnels du type RDC + 3 étages sis au lotissement « Les Résidences du Parc » des berges du lac nord de Tunis.** Aucune autre mention permettant l'identification du soumissionnaire ne doit figurer sur l'enveloppe.

**La date limite de réception des offres** au siège de la SPLT, est fixée **au Lundi 23.09.2013 à 17<sup>H</sup>00**, le cachet du Bureau d'Ordre de la SPLT faisant foi. Toute offre parvenue après ce délai et /ou non conforme aux clauses du cahier des charges sera considérée nulle et ne sera pas prise en compte.

La séance d'ouverture des plis est publique, elle aura lieu dans les conditions prévues par le cahier des charges, le **Mardi 24.09.2013 à 10<sup>H</sup>00** au siège de la SPLT.  
Pour plus d'informations, veuillez contacter la Direction Commerciale de la SPLT au numéro d'appel suivant : **71 861 800**



# شمس FM

تونس الكبرى

101.7 FM

بنزرت

95.7 FM

ثفصة

88.7 FM

صفاقس

96.2 FM

الوطن القبلي

106.5 FM

القيروان

107.0 FM

المنستير

90.6 FM

سوسة

93.7 FM



qui s'ouvriraient et se refermaient à chaque arrêt.

Les voyageurs se précipitaient pour descendre ou pour monter toujours en se dépêchant et en silence. Voilà un peuple qui ne veut pas perdre son temps me disais-je, épatée.

«Le temps c'est de l'argent», m'a-t-on toujours expliqué, n'est-ce pas ?

Je m'étonnais également de voir que pour s'inscrire à la Sorbonne ou à la Bibliothèque Nationale, il fallait suivre de longues files d'attente alors que tout était si simple à Tunis. Même pour prendre ses repas au restaurant universitaire ou pour acheter des tickets de métro, il fallait essayer les brimades de personnes qui n'admettaient pas que l'on soit un étranger perdu dans leur ville et qui daignaient à peine répondre à vos questions.

On peut cependant voir le bon côté des choses car finalement tout le monde attendait gentiment son tour. Aucune bousculade ni de passe-droit, tout était bien ordonné et organisé. Il fallait savoir apprécier cet esprit de discipline. «Voilà un peuple civilisé et cultivé», me disais-je. Mais tout avait changé pour moi d'un seul coup et je n'arrivais toujours pas à m'adapter à ma nouvelle vie. Au bout d'un trimestre à ce rythme, je finis par craquer et avisai ma famille que j'allais rentrer au pays.

De Tunis, maman me répondit qu'il n'était pas question d'abandonner après toutes les épreuves que j'avais surmontées et tous les efforts que j'avais accomplis pour en arriver là.

- Il faut que tu tiennes bon ma chérie, j'ai tout fait pour que mes quatre filles soient instruites malgré toutes les difficultés et tous les tabous concernant la femme musulmane qui ne doit en aucune façon quitter sa maison, j'ai dû me battre et combattre ma famille et ma belle-famille pour que tu termines tes études et que tu obtiennes cette agrégation... Que dira-t-on de nous?... Tu as le devoir de continuer et de réussir, tu seras la première Tunisienne agrégée, nous serons tous très fiers de toi et j'aurais le sentiment d'avoir accompli mon devoir.

Maman était une femme illettrée, mais très forte de caractère. Elle qui a eu quatre filles dans une société arabo-musulmane où chacun sait que la femme est loin d'occuper une position de choix, elle tenait à ce que nous soyons instruites et c'est vrai qu'elle a lutté contre vents et marées pour arriver à ses fins, surtout après le décès de mon père. Je me dois de reconnaître ici le rôle important et primordial qu'elle a eu dans mon parcours scolaire. Je repris donc courage et m'attelai à la tâche pour ne pas la décevoir.

(...) Les gens autour de moi parlent de Paris, Ville lumière, de culture, de mode et de loisirs. Je n'ai rien vu de tout cela fréquentant les cagibis poussiéreux des bibliothèques sentant le moisi et les longs couloirs de la Sorbonne.

Cependant, il faut avouer qu'à Paris, j'eus la chance de trouver une de mes anciennes élèves qui était mariée à Monsieur Mokhtar Latiri. Ils m'ont invitée plus d'une fois à dîner chez eux.

Il y eut également, le professeur arabisant Monsieur Willams Marçais qui m'invita plusieurs fois à prendre le repas chez lui avec son épouse et qui me contactait souvent par téléphone pour avoir de mes nouvelles.

Tout cela m'était d'un grand réconfort moral dans une épreuve si rude et allégeait mon sentiment de solitude.

Le concours d'agrégation approchait, nous étions au mois de juin 1952 en plein mois de Ramadan. J'avais commencé à jeûner tout en faisant mes révisions. Le professeur Marçais et son épouse qui m'invitaient à dîner, avaient dû se plier à l'heure du Moghreb<sup>[1]</sup> pour moi. Seulement, ils me mettaient souvent en garde : - «Attention Mongia, l'agrégation est un concours, vos camarades ne jeûnent pas, eux, vous serez en état de déficience par rapport aux autres et on vous soufflera la place. Vous pourrez remplacer ces jours de jeûne plus tard». Malgré ces conseils et ces mises en garde, je m'obstinais à jeûner, les hôtes du Foyer me montaient chaque soir un plateau bien garni pour le shour<sup>[2]</sup>. J'étais dans de bonnes conditions et ne voyais pas l'utilité d'un repas supplémentaire. Finalement, le jour «J» arriva.

Le premier jour du concours, je partis donc à jeun. Au cours de l'épreuve qui dura sept heures, je voyais mes camarades sortir des thermos de café, grignoter du sucre, du chocolat, des bonbons, fumer des cigarettes pour avoir de l'inspiration mais je détournais le regard et tâchais de ne pas me laisser déconcentrer.

Le soir même, rentrant chez moi, je me rendis compte que j'étais dans un état physiologique particulier à toutes les femmes et je vis là un avertissement divin.

Dieu ne voulait pas que je continue à jeûner et il m'envoyait l'autorisation et même l'obligation de ne pas jeûner. Ma piété et ma foi ainsi que mes forces et ma volonté de réussir en furent décuplées. J'interrompis donc mon jeûne sans m'afficher toutefois à boire du café ou à croquer du chocolat en pleine salle d'examen.

Mon travail fut enfin récompensé !

On finit toujours par récolter ce qu'on sème, n'est-ce pas ?

«Je fus donc reçue à l'examen et je pus rentrer la tête haute, mon titre de première agrégée de la Sorbonne à la main en Tunisie, mon cher pays où un peu plus tard, je me suis appliquée à dispenser l'enseignement de l'arabe tout en cultivant dans l'esprit de mes jeunes élèves l'amour de leur langue et de leur civilisation. Je pense avoir fait oeuvre utile et j'en suis très fière. D'ailleurs, les visages épanouis de mes anciennes élèves qu'il m'arrive de croiser au hasard des rencontres, leurs sourires et leurs élans de joie quand elles me voient me sont d'un grand réconfort et c'est là, pour moi, la meilleure des récompenses ».

### **Mongia Mabrouk Amira**

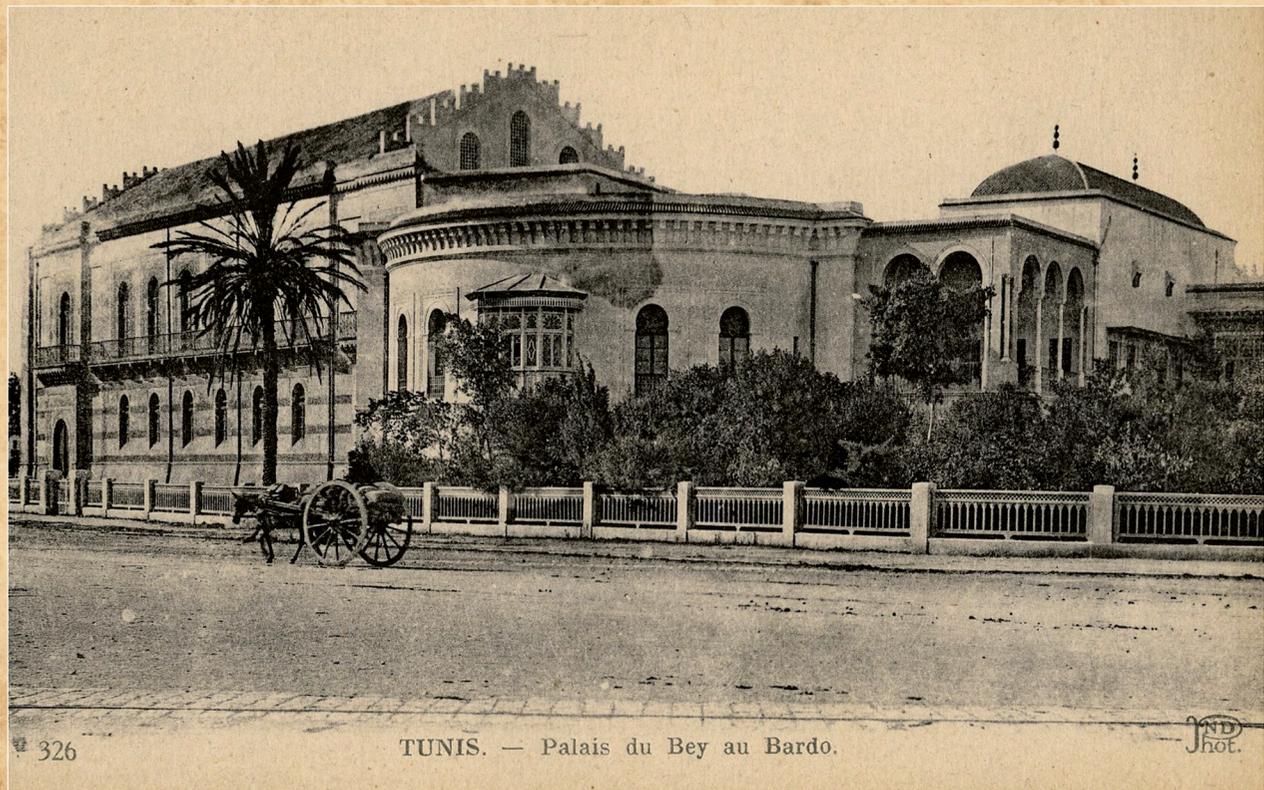
*Une Tunisienne qui a su donner un sens à sa vie*

*Textes recueillis et publiés par Alia Baccar Bornaz et Mouna Mabrouk Ben Laïba  
Les éditions Sahar, 266 p. 2013, 15 DT*

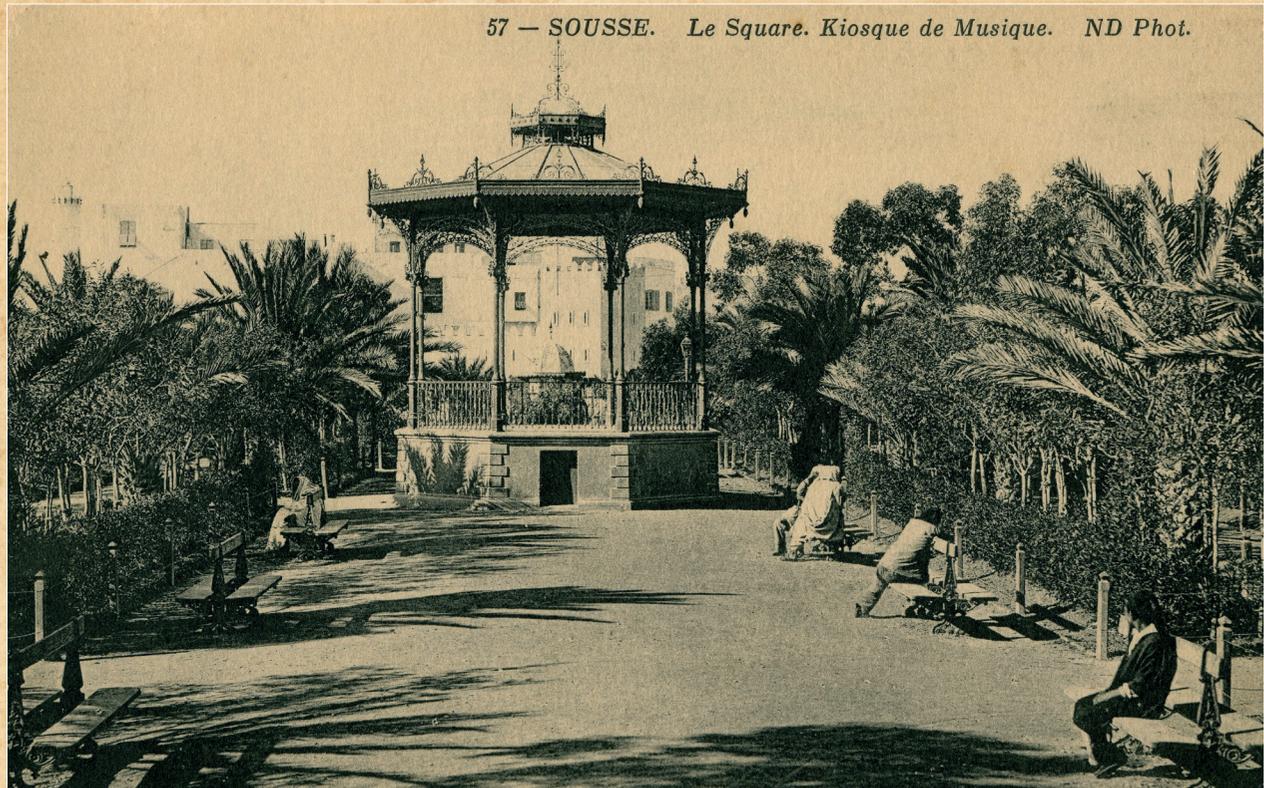
[1] - Réfère au coucher du soleil, permettant aux jeûneurs de rompre leur jeûne.

[2] - Dernier repas permis avant le lever du soleil qui indique le début du jeûne.

# La Tunisie à travers la carte postale



57 — SOUSSE. Le Square. Kiosque de Musique. ND Phot.



66 SFAX. — Rue de la République. — LL.



## Naidé Ferchiou

# Grande bienfaitrice du patrimoine archéologique de Tunisie

Avec la disparition de Naidé Ferchiou, début juillet, le monde savant de Tunisie et d'ailleurs vient de perdre une grande figure de l'archéologie et de l'histoire de l'art antique tunisiennes. La regrettée avait un savoir unique en matière de décor architectural d'époque romaine en Tunisie. Mais sa science assurée s'étendait aussi à des domaines aussi variés que l'héritage archéologique préromain, les monuments funéraires, les fortifications, les paysages et la toponymie antiques ainsi que l'épigraphie latine.

Ces vastes domaines ont constitué pour la disparue non seulement un champ de recherche mais aussi la passion d'une

belle carrière professionnelle qui s'est déroulée à l'Institut national du patrimoine et qui a été ponctuée, pendant une quarantaine d'années,

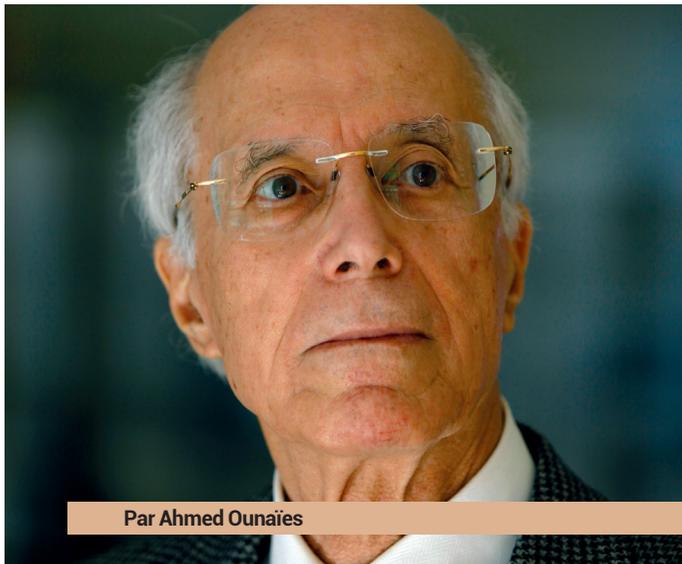


Par Houcine Jaïdi

d'une production scientifique dense, régulière et de très haut niveau. Viennent d'abord à l'esprit sa thèse de 3e cycle («Architecture



# Politique et sécurité dans la Tunisie de demain



Par Ahmed Ounaies

**Le facteur principal qui distingue la politique extérieure tunisienne au lendemain de la Révolution est l'accession à la communauté des Etats démocratiques. Ce facteur ouvre des perspectives et crée des obligations. Il contribue aussi à tirer au clair des jugements indécis, longtemps enfouis dans le substrat de notre conscience politique.**

L'ouverture est limitée par les rigidités du tableau stratégique régional et mondial: les espoirs profonds nourris de tout temps par le peuple tunisien ne sont guère offerts par le seul déclic de la Révolution. Fonder le Grand Maghreb et édifier une base stratégique commune; sauver l'indépendance et l'intégrité de la Palestine, rendre Jérusalem à la souveraineté palestinienne; assumer nos obligations dans le théâtre saharo-sahélien; concourir à la relance de la civilisation de l'Islam... ces espoirs guident fondamentalement les axes de notre politique extérieure. Or, les rigidités de l'environnement, avant comme après la Révolution, dictent des voies de contournement et des stratégies indirectes.

L'impératif primordial est de préserver et de consolider en Tunisie et en Libye les chances de la démocratie: la démocratie est la réponse aux diverses formes de violence et de délinquance qui minent l'Etat dans les pays arabes. Nous nous attacherons aussi à lever les cloisonnements inhérents à l'ère despotique. L'Europe

démocratique s'était ouverte à elle-même, ainsi en sera-t-il du Maghreb au fur et à mesure du progrès démocratique. En second lieu, la relance du Grand Maghreb ayant échoué en 2012, la Tunisie ne s'y résigne pas. La brèche formée par la Révolution doit constituer le tournant. Il est indispensable de fixer le cap de nouveau et de lancer des dynamiques intermédiaires. Il faudrait certes prendre garde que les évolutions intermédiaires ne constituent pas une alternative au grand dessein, mais qu'elles soient autant de jalons sur la voie de son édification. Nous voyons, à ce titre, cinq axes.

**A** - D'abord éveiller et nourrir une «conscience maghrébine» permettant d'entretenir l'espoir et de stimuler le concours de la société civile qui, nous le savons, est mûre pour le bond en avant. Les dynamiques doivent s'appuyer à la fois sur le réseau intergouvernemental, sur les acteurs économiques et sur la société civile.

**B** - D'autre part, jeter les bases d'une coopération renforcée avec la Libye dans la perspective d'une entente stratégique entre les deux pays. Cette entente fixe l'impact réel de la Révolution dans

le Maghreb et ouvre la possibilité d'agir plus directement sur les évolutions du Maghreb et de notre voisinage au sens large. Un tel objectif répond aux attentes des peuples du Maghreb et du Sahel africain.

**C** - La coopération renforcée Tunisie-Libye à l'Est pourrait être complétée par une même démarche entre les autres pays membres à l'Ouest. Ces développements permettraient de rompre l'attentisme qui plombe la scène maghrébine depuis près de vingt ans. L'avantage immédiat est de mettre à profit la fluidité politique induite par la transition, d'élargir les marchés exigus des uns et des autres, de réduire le poids des menaces et les risques d'insécurité et d'entraîner enfin l'Algérie dans une dynamique régionale. En outre, le tableau du Grand Maghreb serait mieux équilibré en termes économiques, en volume de marché et en capacité stratégique. Un champ de coopération immense s'ouvrirait au titre des coopérations renforcées pour des entreprises majeures à l'échelle du Maghreb. Des intégrations pourront être réalisées au moyen de participations réciproques au capital des principaux opérateurs (compagnies de

transport aérien et de transport maritime, banques, téléphonie, électricité, eau, etc.). Nos opérateurs bénéficieront de facilités pour constituer des entités intégrées plus fortes et plus compétitives.

La liberté de circulation des personnes, des biens et des capitaux stimulera des projets communs dans divers secteurs (agriculture, tourisme, santé, énergie, enseignement supérieur). Ces évolutions devront être encadrées par des structures de concertation adéquates à tous les niveaux, et couronnées par une coopération stratégique relativement à la sécurité, aux enjeux régionaux et à la politique extérieure.

**D** - Par ailleurs, nous ne saurions échapper à l'impératif de poser la problématique de la sécurité collective à l'échelle maghrébine afin de nous élever, à terme, à une vision commune de la politique de défense, mais aussi des enjeux relevant de la sécurité globale et durable – enjeux énergétiques, hydrauliques, environnementaux, etc.

**E** - Enfin, l'ampleur des réseaux terroristes au Sahel dicte une collaboration étroite et à long terme entre les différents acteurs de la région. La sécurité de l'océan sahélien doit relever d'un effort concerté des riverains, notamment dans la perception commune des menaces afin de dissiper des stratégies qui, pour le moment, ne convergent pas ; bien au contraire elles se croisent, voire se neutralisent au nom de calculs étroits. A l'image du Dialogue 5+5 en Méditerranée occidentale et sachant l'unité du théâtre sécuritaire maghrébo-sahélien, la Tunisie doit œuvrer à la mise en place d'un Dialogue 5+5 avec les pays de la ceinture sahélienne : Mali, Niger, Tchad, Burkina Faso et Sénégal. Un continuum sécuritaire serait ainsi établi entre les deux espaces en miroir que sont la Méditerranée occidentale et l'océan sahélien.

La coordination et la convergence des politiques au niveau du Grand Maghreb entraîneront une évolution décisive de nos rapports avec l'Europe et sur la scène méditerranéenne, ainsi que des relations d'ensemble avec les pays du Sahel africain ce qui, aujourd'hui, sur tous ces fronts, fait problème.

### **L'Europe et l'Occident**

L'affirmation en Tunisie de la première société arabe démocratique crée une brèche dans le bloc sud-méditerranéen. L'accession à l'ordre démocratique porte en elle la faculté d'un

dépassement majeur: l'affranchissement des catégories dogmatiques qui avaient dominé l'ère des indépendances et dont le référentiel se fixait sur le procès colonial et sur l'axe de domination Nord-Sud.

L'avènement du partenariat n'a pas déterminé ce dépassement fondamental. Le partenariat privilégié approuvé le 19 novembre 2012 entre l'Union européenne et la Tunisie prolonge les mécanismes posés en 1995 par la Déclaration de Barcelone et qui s'en tiennent au protocole bien connu : dialogue politique, coopération économique et rapprochement humain. Le nouveau rapport à l'Europe constitue un changement qualitatif non pas du fait des mécanismes renforcés, mais du fait que l'accession à la démocratie signifie le franchissement d'une frontière intérieure de l'ordre européen. Franchissement essentiel, celui-là même qui avait permis l'adhésion des pays d'Europe Centrale et Orientale, il fonde la relation qualitative. Emprisons-nous de préciser que, pour autant, la Tunisie ne demande pas l'adhésion à l'Union européenne.

La relation à l'Europe s'illustre dans la confiance et l'enrichissement réciproque, non dans la fusion. Les identités, très fortes de part et d'autre, sont impénétrables. En revanche, nos relations acquièrent, avec la démocratie, l'apaisement et la sérénité que la décolonisation et la coopération souveraine n'ont pas réussi à former.

Ce tournant appelle des clarifications essentielles. L'élément majeur est l'adhésion souveraine de la Tunisie aux valeurs et aux principes universels qui fondent l'ordre démocratique. Le rapprochement à l'Europe découle de notre commune adhésion à un même ordre politique et social. Au sein de la communauté des Etats démocratiques, la Tunisie illustre la civilisation qui est la sienne et qu'elle s'efforce, par le fait même de l'affirmation de son identité arabe et islamique, d'arracher à l'immobilisme et à l'archaïsme.

Autant nous tiendrons à fortifier la prégnance démocratique au sein des pays arabes captifs d'un ordre social et politique suranné, autant nous lutterons au sein des Etats démocratiques pour respecter et faire respecter les principes qui sont au fondement de la démocratie: il n'est pas acceptable qu'Israël se prétende démocratique quand il pratique une discrimination statutaire contre ses propres citoyens non juifs, qu'il maintient l'occupation militaire plus de quarante-

ans sans perspective de libération, qu'il dresse un mur de séparation sur les territoires occupés, qu'il confisque des pans de ces mêmes territoires en violation du droit, des décisions du Conseil de sécurité et de la Cour internationale de justice. Le respect du droit, l'astreinte éthique, la foi dans l'égalité des hommes et des peuples sont inhérents à l'intégrité démocratique.

Notre relation à l'Europe est le reflet du rapport qui nous lie à l'Occident. Pour nous, la perpétuation de l'instabilité et de la violence au Moyen-Orient est la conséquence de la crise de l'Occident qui fait prévaloir la force sur le droit et qui cède sur les principes fondamentaux de l'égalité et de la non-discrimination. Nous avons la conviction que la foi dans les principes du droit et de la justice, le respect de la légalité internationale, la lutte jusqu'au bout pour les causes justes contribueront à l'édification d'un ordre international cohérent. Le rôle de l'Europe est décisif pour surmonter la crise de l'Occident et reconstituer les bases d'un ordre fondé sur le droit, non sur la force. Sur le théâtre méditerranéen, nous posons la centralité de la question palestinienne. La tragédie palestinienne pose un problème de civilisation. La Politique européenne de voisinage n'est plus crédible dans le moratoire indéfini du règlement de paix. Il doit être clair que nous ne céderons pas à la loi de la force. Pas plus que l'Europe sous l'occupation, nous n'abandonnerons la voie de la résistance. Contre l'occupation, contre le colonialisme et la discrimination, la résistance est un droit et un devoir.

Le Moyen-Orient est le théâtre d'une politique discriminatoire injustifiable. Le 29 mars 2007, le Sommet arabe de Riyad proclamait la résolution des pays arabes de déclarer le Moyen-Orient zone exempte de l'arme nucléaire. L'Europe ignore notre résolution et monte une stratégie qui cible sélectivement l'Iran, pourtant partie au TNP et aux autres protocoles additionnels. Si l'Europe poursuit l'objectif de non-prolifération, pourquoi omettre la volonté déclarée des pays arabes de faire de la région une zone exempte de l'arme nucléaire? Pourquoi accabler spécialement l'Iran alors qu'Israël, non membre du TNP, détient l'arme nucléaire et qu'il en avait acquis la technologie grâce à des concours européens reconnus? L'Europe cherche-t-elle à imposer la suprématie nucléaire israélienne dans son propre voisinage? Cette politique est injustifiable.

Il est vrai qu'au lendemain de la Révolution de 2011, deux votes significatifs semblent mettre l'Europe sur la voie d'une recherche de convergence, d'un souci d'équilibre, peut-être d'une amorce diplomatique. La Conférence Générale de l'Unesco approuve le 31 octobre 2011 l'adhésion de la Palestine comme membre de l'Organisation par un vote majoritaire supérieur aux deux tiers où seuls 14 pays ont voté contre, dont 5 européens. Le 29 novembre 2012, l'Assemblée Générale des NU reconnaît la Palestine comme Etat observateur au sein de l'ONU par un vote encore plus large, avec 9 voix hostiles, dont une seule européenne, celle de la République Tchèque. Ces votes ont un sens dans la mesure où ils isolent les rares pays hostiles et qu'ils posent l'Etat palestinien comme une entité juridique irréversible.

L'Europe est appelée à dresser, en complément de sa Politique de voisinage, des stratégies d'avenir à l'Est, à l'égard de l'Asie, et à l'Ouest à l'égard des Amériques. Ces stratégies ne sauraient souscrire à l'alignement ni prêter au risque de la confrontation ; elles serviront

d'autant mieux les intérêts de l'Europe et du monde en se fixant les objectifs de cohérence, de prospérité partagée et de paix. Mieux encore, elles pourraient viser à surmonter les rigidités de notre environnement commun et à fonder une Politique de voisinage globale centrée sur la paix et la sécurité en Méditerranée. Dans cette voie, l'Europe et le monde arabe pourraient sceller un pacte d'avenir qui soit plus qu'un partenariat.

### Conclusion

**I-** La Révolution tunisienne s'inscrit dans l'esprit de la lutte de libération nationale fondé sur l'ouverture et la volonté de coopération, sur les principes de liberté, d'égalité et de dignité et sur l'exigence de progrès et de modernisation.

**II-** La Tunisie ne connaît pas d'ennemi. Si certains Etats croient pouvoir endosser le colonialisme, l'expansionnisme et la discrimination, ils s'excluent d'eux-mêmes. Qu'ils s'affranchissent, qu'ils s'élèvent aux principes de civilisation de notre

temps, ils seront admis sans réserve dans la communauté des nations.

**III-** La Tunisie n'est pas partie prenante dans tous les enjeux de la grande Europe, mais nous sommes attentifs à la course engagée au sein de l'Union européenne pour l'édification d'une Europe puissance. Cette ambition dépasse le théâtre méditerranéen, elle aspire à agir sur les grands équilibres du monde. L'existence d'une puissance européenne indépendante doit pouvoir, à notre sens, équilibrer la stratégie de sécurité erratique que les Etats-Unis développent en Méditerranée et qui se déchaîne sans égard pour la légalité internationale et sans une conscience claire des dommages qu'elle cause pour le présent et pour l'avenir de notre région. L'Europe puissance constituera un facteur d'équilibre quand elle pourra affirmer un courage politique qui, à ce jour, lui fait défaut. C'est sans doute à ce prix que nous pouvons espérer l'avènement d'un ordre international cohérent et que la Méditerranée pourra construire un avenir de concorde, de prospérité et de paix.

A.O.



ACCÉDEZ À UNE NOUVELLE PERSPECTIVE DE L'INFO

# Leaders

sur iPhone, iPad et Android

Téléchargez gratuitement l'application

Available on the  App Store

GET IT ON  Google play

Des pushes instantanés sur les dernières news

AMS, LA GARANTIE D'UNE MARQUE  
...depuis 1962



Nouveau  
Mitigeur **VENUS**

Bidet



Evier



Lavabo



Siège social : Boulevard Ibn Khaldoun 4018 Sousse Tél. : 73 38 31 18 Fax : 73 38 21 86/519  
Bureau AMS de Tunis : Rue 8600-Charguia | 2035 Tunis-Carthage – Tunisie Tél.: 71 80 98 58 Fax: 71 80 98 54  
e-mail:contact@ams.com.tn : site web [www.ams.com.tn](http://www.ams.com.tn) / [www.loukil.com.tn](http://www.loukil.com.tn)



Par Hédi Béhi

## Cinquantenaire de *Jeune Afrique* Que de souvenirs surgis, que d'images jaillies!

**D**ire que j'ai trouvé du plaisir à lire l'ouvrage édité par *Jeune Afrique* à l'occasion de son cinquantenaire (\*) est un euphémisme. Je l'ai dévoré d'une traite. Que de souvenirs surgis, que d'images jaillies de ces 287 pages transformées en autant de madeleines de Proust! Des textes et images qui me renvoient à chaque fois à des pans entiers de ma vie : les premiers pas du jeune Etat tunisien ; la désignation de Bourguiba à la présidence du conseil (Premier ministre) ; la proclamation de la république, ; la guerre d'Algérie qui a tant marqué ma génération avec ses figures de proue, «Ben Bella et ses compagnons», comme on disait alors, victimes du premier détournement d'avion de l'histoire, Ferhat Abbas, Krim Belkacem qui a pris le maquis cinq ans avant le déclenchement de la révolution, mais qui sera assassiné par ses anciens frères d'armes quelques années plus tard en Allemagne; De Gaulle, le fondateur de la Ve République dont le nom restera, entre autres, lié à la décolonisation de l'Afrique ; le Congo de Lumumba, assassiné par son chef d'état-major, un certain Mobutu ; la sécession du Katanga, mais aussi les 3 000 Casques bleus tunisiens, placés sous le commandement du colonel Lasmar Bouzaïane, dépêchés en 1961 pour assurer l'ordre dans ce pays de 2,5 millions de km<sup>2</sup> ; la guerre de Bizerte dont on s'interroge jusqu'à aujourd'hui sur le bien-fondé ; la tentative de coup d'Etat de Skhirat qui a failli sonner le glas de la monarchie marocaine; la guerre civile du Liban avec ses seigneurs de la guerre, les Béchir Jemayel, Soleïman Frangé, Kamel Joumlatt ; la révolution libyenne et ses officiers libres dont un certain Mouammar Kadhafi.

Des noms de personnages hors du commun défilent : Bourguiba, bien sûr, Mendès-France, l'homme qui a fait la paix en Indochine et en Tunisie, Dag Hammarskjöld, le secrétaire général de l'ONU, humilié par les paras français lors de sa visite à Bizerte quelques jours après le cessez-le-feu en juillet 1961, Yasser Arafat, Senghor, Houphouët-Boigny, Nasser, Hassan II, Chou en Lai, Nehru, Kennedy, Frantz Fanon, le héraut de la décolonisation et l'auteur des *Damnés de la terre*, le vade-mecum des jeunes des années 60, mais aussi des artistes comme la toute jeune *Claudia Cardinale*, héroïne du premier film tunisien, Goha, au côté d'un certain Omar Sharif, Myriam Makeba. Béchir Ben Yahmed a raison de le rappeler : cette revue a vu le jour en

1960, il y a plus d'un demi-siècle. Depuis, il est toujours à la barre en tant que directeur et principal actionnaire. Modeste, BBY affirme qu'il le doit aux circonstances plutôt qu'à ses mérites. Pourtant, des mérites il en a. D'avoir tenu tête à Bourguiba qui, tout grand homme qu'il était, n'avait rien d'un démocrate. Au moins à deux reprises, il a eu maille à partir avec lui : en 1958, lorsque, à l'occasion du procès contre Tahar Ben Ammar, pour «recel de bijoux appartenant à la famille beylicale». Ben Yahmed a osé qualifier le procès de «mauvaise querelle» et a pris fait et cause pour l'ancien président du conseil qui avait signé le protocole d'indépendance de la Tunisie. La revue dut même se saborder pour réparaître deux ans plus tard sous le nom d'*Afrique Action*. Le deuxième clash avec Bourguiba aura lieu en septembre 1961, deux mois après les événements de Bizerte. L'article incriminé, intitulé «Le pouvoir personnel», était non signé, mais on pense qu'il a été rédigé par Béchir Ben Yahmed et Mohamed Masmoudi, alors ministre de Bourguiba. Un article-culte qui a bien mérité de figurer dans cet ouvrage. Soixante ans après, les critiques qu'il contient nous paraissent bien timorées. Mais il faut se mettre dans le contexte de l'époque pour en mesurer l'importance. Critiquer Bourguiba relevait presque du sacrilège. Une phrase donne le ton de l'article : «*En Tunisie, y lit-on, Bourguiba a dit devant l'Assemblée le jour même où la monarchie a été éliminée : je peux si je le voulais instaurer en ma faveur une monarchie et la transmettre.*

*Je préfère la république. C'est vrai, aujourd'hui, il détient en droit et en fait plus de pouvoirs que n'en avaient le bey et le résident général réunis* ». On ne s'en prend pas impunément au « combattant suprême » et au mythe de l'infailibilité dont il s'entourait.

Pendant un demi-siècle, Béchir Ben Yahmed a su faire de *Jeune Afrique* la revue de référence du continent africain. Comme il l'écrit dans sa présentation, il lui reste «à passer le test qui sera pour lui la transition de ma génération—celle du fondateur—ou les suivantes et en fait celle d'un siècle à l'autre», étant entendu que *Jeune Afrique*, aux yeux du père fondateur, «doit rester entre des mains principalement africaines». On ne sait s'il faut craindre le vide ou le trop-loin.

H.B.

(\*) *Jeune Afrique, 50 ans, une histoire de l'Afrique*  
Editions de La Martinière, 288 pages, 80 DT

